

MAÏSADOUR

RAPPORT INTÉGRÉ 2020-2021



NOTRE CULTURE, VOTRE BIEN-VIVRE

ÉDITO

LE MONDE DE DEMAIN SE CULTIVE AUJOURD'HUI

Nous avons vécu ces derniers temps des crises sanitaires sans précédent, et constaté une accélération du changement climatique avec des épisodes de plus en plus violents et fréquents. Ces événements nous ont pleinement impactés et nous amènent à penser et à agir différemment dans notre quotidien. Les consommateurs, conscients des changements en cours, modifient également leurs attentes et leurs comportements. Ils souhaitent, voire exigent, des produits bons, sains, locaux, les plus naturels possibles, et respectueux des animaux et de la terre.

Face à tous ces bouleversements, que peut-on et que doit-on faire ? Les agriculteurs sont des passionnés, des passionnés de leurs métiers, de la terre et de leurs animaux, et il faut le faire savoir pour contrer certains détracteurs et activistes. On peut se réjouir que la communication positive sur l'agriculture ait déjà débuté dans les médias et sur les réseaux sociaux, nous devons l'intensifier.

L'agriculture avance, se transforme, portée par des évolutions techniques et technologiques. Elle doit encore aller plus loin dans ses pratiques vertueuses pour préserver nos ressources naturelles. Si nourrir les hommes est sa mission première, elle doit s'accompagner d'une mission forte en matière de responsabilité sociétale. Elle porte en elle une des solutions en matière de développement durable avec l'enjeu de la décarbonation afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Les agriculteurs doivent être des acteurs de l'adaptation au changement climatique. Nous devons rendre à la terre ce qu'elle nous a donné pour que l'agriculture puisse être vertueuse, et les ressources durables.

La Coopérative accompagne ses adhérents vers une agriculture toujours plus durable, s'appuyant sur des conseils et services apportés sur le terrain. Nous avons lancé la démarche IDEAAL, une démarche d'avenir et d'engagement pour une agriculture durable. Grâce à la recherche et à l'innovation menées sur de nombreux sujets, Maisadour a la capacité d'anticiper les problématiques de demain pour accompagner nos adhérents vers une transition agroécologique. Toutes nos actions semblent aller dans le bon sens,



en témoignent notre vision partagée de l'avenir avec nos partenaires et nos clients sur nos métiers et sur nos produits à offrir aux consommateurs.

Être agriculteur est un métier beau et exigeant, contraignant parfois, mais aussi porteur d'espoir et de sens pour nos générations futures. Il attire les jeunes et nous ne pouvons que nous en féliciter, car ce sont les jeunes qui rendront possibles demain, les aspirations initiées aujourd'hui. Mobilisons-nous tous pour notre agriculture et notre monde de demain.

Michel Prugue,
Président de Maisadour

BILAN ET PERSPECTIVES

INTERVIEW DE MICHEL PRUGUE,
PRÉSIDENT ET STÉPHANE GAUTIER,
DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Quel bilan dressez-vous pour l'exercice 2020/2021 de Maïsadour ?

Michel Prugue : L'exercice 2020/2021 a été très compliqué pour Maïsadour. La Covid, la grippe aviaire, les aléas climatiques et les écarts de change ont très fortement impacté nos activités en France, et à l'international. Dans ce contexte exceptionnel, il faut souligner la remarquable mobilisation de tous (salariés et adhérents) face à l'adversité. Nous avons ainsi pu redémarrer nos élevages dès la mi-mai pour assurer la saison festive !

Stéphane Gautier : Pour cet exercice, les engagements budgétaires n'ont pu être tenus. Mais nous devons souligner quelques réussites, comme la bonne performance de notre filiale au Maroc, le bon développement de nos activités poissons frais et poissons fumés, et le redressement de Comtesse du Barry. Par ailleurs, les cessions d'activités réalisées (Salaisons, Aqualia...) ont permis de réduire notablement la dette du Groupe. Notre bilan reste cependant toujours contraint à cause des difficultés de notre activité canard gras.

Comment envisagez-vous l'avenir sur la filière canard ?

Stéphane Gautier : L'activité canard gras est une activité stratégique pour Maïsadour, mais lourdement déficitaire. Pour renouer avec la croissance, nous avons mis en place l'an dernier le plan stratégique « Rebond 2023 ». Sur les volets organisation, modernisation et automatisation industrielle, le plan a été parfaitement exécuté. Sur le volet commercial, compte tenu de l'influenza aviaire et de la Covid, l'atteinte des objectifs en restauration hors domicile et à l'export est un peu retardée, mais l'objectif final à date n'est pas remis en cause.

Michel Prugue : Notre enjeu est de participer à structurer durablement cette filière. Nos trois priorités sont la compétitivité, la qualité et la valorisation de nos produits, et la conquête commerciale. Parallèlement, nous devons poursuivre notre transformation industrielle. Cette filière d'excellence s'inscrit parfaitement dans notre mission RSE au service du développement de notre territoire et du déploiement de l'économie locale.

Quels sont les grands projets de Maïsadour au service de la performance ?

Michel Prugue : En 2021, une réflexion stratégique a été menée sur chaque métier du Groupe pour apporter plus de performance et gagner en efficacité. Elle a conduit à la mise en place de « cartes de transformation » par métier, élaborées par le management de chacune des activités et qui aura la charge de son exécution. Ce travail d'analyse et de réflexion est indispensable pour mettre en place nos plans d'actions, et nous projeter vers l'avenir.



Stéphane Gautier : L'ensemble de nos processus tant au niveau des services supports, que des services industriels et commerciaux a été analysé pour plus d'efficacité afin de répondre au mieux aux enjeux du métier. Des projets transversaux en termes d'innovation ou de RSE, permettent des synergies dans les équipes et visent plus de rentabilité.

Quels sont vos projets phares pour l'exercice prochain ?

Michel Prugue : Nous développons actuellement une filière 100% soja local avec la Coopérative Vivadour. La nouvelle usine de trituration de soja qui sera opérationnelle en 2022, permettra de traiter les récoltes du territoire, et fournira les tourteaux de soja entrant dans la composition de l'alimentation animale. Nous travaillons par ailleurs sur d'autres filières, comme la filière aquaculture que nous mettons au point pour répondre à la demande croissante des consommateurs en poisson d'origine française. Quant à la filière canard, nous expérimentons en interne des dispositifs pour permettre le sexage dans l'œuf, notre objectif est d'atteindre du 100% sexage dans l'œuf en 2023. Enfin, notre projet phare et transversal, est d'accentuer toutes nos actions en matière de RSE, nous poursuivons les actions avec les agriculteurs vers des pratiques durables et rentables. Les Pôles Aval du Groupe continueront le développement de produits bons, sains et responsables pour nos consommateurs.

Comment envisagez-vous le prochain exercice ?

Michel Prugue : Nous avons des raisons d'être relativement optimistes pour l'exercice 2021/2022. La récolte s'annonce bonne avec des prix élevés devant permettre de régénérer de la trésorerie chez nos adhérents. La sortie de crise aviaire et de la Covid, accompagnée d'une parfaite maîtrise des plans de protection sanitaire, laissent entrevoir une saison festive réussie. Nous devons toutefois relever les défis de hausse des matières premières et de pénurie de main d'œuvre. Ainsi, il est impératif d'exécuter parfaitement nos plans de transformation pour gagner en compétitivité, innover et répondre aux enjeux sociétaux. Continuons à expliquer aux consommateurs la vraie valeur du travail des agriculteurs.

LE MODÈLE COOPÉRATIF,
UNE FORCE FACE AUX ENJEUX DE DEMAIN

INTERVIEW DE MICHEL PRUGUE,
PRÉSIDENT ET DANIEL PEYRAUBE,
PRÉSIDENT DÉLÉGUÉ

Pourquoi avoir créé le poste de Président délégué chez Maïsadour ?

Michel Prugue : Nous avons décidé d'adapter notre gouvernance en renforçant le Pôle Agricole car l'évolution des pratiques de nos agriculteurs et des attentes de nos clients, nous oblige à accompagner différemment nos adhérents. L'une des réponses à ces problématiques a été l'adaptation de notre fonctionnement. La création de la Direction Relation Adhérents en 2019 était déjà une première étape, ici nous allons plus loin avec un Président Délégué pour ces questions relatives au changement du monde agricole.

Daniel Peyraube, quel est votre rôle exactement ?

Daniel Peyraube : Mon rôle est d'assurer le suivi des activités du Pôle Agricole qui regroupe les activités amont du Groupe : productions végétales et animales. Avec le Conseil d'Administration, nous donnons les orientations stratégiques nécessaires pour développer l'agriculture de notre territoire. Comme mes collègues administrateurs, je suis impliqué dans les différentes instances de gouvernance et je suis en lien permanent avec les équipes opérationnelles du Pôle Agricole. En tant que Président Délégué, je veille à la coordination des actions menées au sein des différents métiers agricoles.

Quelles sont les enjeux majeurs auxquels nos agriculteurs doivent faire face ?

Michel Prugue : L'agriculture fait face à des évolutions majeures de différentes natures. En matière économique, on peut citer la volatilité des marchés des matières premières, dans le domaine social, ce sont par exemple les difficultés de recrutement de main d'œuvre sur les exploitations. Dans le domaine de la technique, la digitalisation et la robotisation ouvrent des perspectives passionnantes. Au niveau politique, les discussions autour de la nouvelle PAC laissent entendre de nouvelles règles du jeu, de nouvelles réglementations. Enfin et surtout, en matière environnementale, la pression sociale forte sur cette question, modifie les façons de produire et les marchés. La production agricole connaît une véritable révolution.

Comment Maïsadour accompagne-t-elle ses adhérents ?

Daniel Peyraube : La coopérative est le maillon entre nos adhérents et l'aval. Notre mission première est de s'assurer de la pérennité des exploitations agricoles de nos adhérents et de



leurs productions. Cette mission requière le renforcement de nos filières ou la création de nouvelles, et d'assurer les débouchés commerciaux nécessaires. Mais produire aujourd'hui n'est pas sans contrainte. La Coopérative met tout en œuvre pour accompagner les adhérents sur les pratiques durables et novatrices, condition nécessaire et indispensable aux productions de demain. Nous avons toujours fait de la qualité, nous avons nos labels, nos IGP, nos filières tracées, nous devons aller encore plus loin pour le faire savoir pleinement au consommateur.

Face aux changements dans le monde agricole, quels sont les atouts du modèle coopératif ?

Michel Prugue : La Coopérative accompagne les agriculteurs, là où seuls ils ne pourraient pas se développer. Le modèle coopératif a cette grande force qu'est la solidarité entre ses membres. Tous les éleveurs ont été soutenus pendant les crises aviaires, tous les agriculteurs sont aidés pour développement de leur modèle économique grâce à l'appui de nos conseillers et à la mobilisation de tous nos salariés.

Daniel Peyraube : Le modèle coopératif est le meilleur modèle économique pour l'agriculture, s'il est en mesure de s'adapter à la fois aux problématiques actuelles de la société et à la fois aux demandes internes de ses adhérents. Ces derniers sont d'ailleurs souvent critiques, et ils ont raison, c'est comme cela qu'on avance ! Maïsadour a une histoire, nous avons toujours réussi à traverser de nombreuses difficultés collectivement. Le défi aujourd'hui est de rendre la Coopérative la plus agile possible pour être performante et compétitive. C'est d'ailleurs, avec mes collègues administrateurs, l'une de nos préoccupations de tous les jours : trouver les solutions pour se projeter vers l'avenir, ensemble, adhérents et salariés.

SOMMAIRE

MAÏSADOUR UNE COOPÉRATIVE ENGAGÉE SUR SON TERRITOIRE

P. 6-11

—
DÉCOUVRIR MAÏSADOUR

DES FILIÈRES MAÎTRISÉES DE LA GRAINE À L'ASSIETTE

MODÈLE D'AFFAIRES



P. 12-17

—
GOUVERNANCE ET STRATÉGIE
PROJET D'ENTREPRISE MAÏSADOUR 2026



P. 18-21

—
L'EXERCICE 2020-2021
PÔLE PAR PÔLE



P.22-25

—
L'INNOVATION CHEZ MAÏSADOUR

NOS ENGAGEMENTS POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

P. 28 INTERVIEW CROISÉE

P. 29-36 LA STRATÉGIE DE RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE (RSE) DU GROUPE



P. 37-46 ASSURER LA PERFORMANCE ÉCONOMIQUE
ET ENVIRONNEMENTALE DES EXPLOITATIONS



P. 47-63 DÉVELOPPER DES FILIÈRES POUR PROPOSER
UNE ALIMENTATION DE QUALITÉ ET DURABLE



P. 64-91 PRÉSERVER LES RESSOURCES,
LE VIVANT ET LA BIODIVERSITÉ



P. 92-109 ÉVOLUER ENSEMBLE DANS UN CADRE
ALLIANT LA SÉCURITÉ ET LA QUALITÉ DE VIE
AU TRAVAIL

P. 110 CHIFFRES CLÉS

P. 114 MÉTHODOLOGIE ET NOTE DE L'ORGANISME INDÉPENDANT

DÉCOUVRIR MAÏSADOUR

Nous sommes une Coopérative engagée du Sud-Ouest, nous plaçons l'Homme et le Vivant au cœur de nos préoccupations pour une agriculture, une alimentation et une société durables.

Chez Maisadour, nous travaillons ensemble aux succès de nos adhérents et construisons l'avenir de nos territoires.



NOS VALEURS



ADAPTABILITÉ
ENGAGEMENT
ESPRIT D'ÉQUIPE
INNOVATION
PERFORMANCE

Ces valeurs, définies collectivement par les collaborateurs, permettent de créer une dynamique positive en donnant du sens et un cadre à nos actions.

LE GROUPE EN CHIFFRES



1.276
MILLIARDS D'EUROS
DE CA DONT
20%
À L'INTERNATIONAL



4 810 SALARIÉS*
DONT 17% À L'INTERNATIONAL
*Équivalent Temps Plein



209 SITES

LA COOPÉRATIVE EN CHIFFRES



5 000 AGRICULTEURS
ADHÉRENTS

7 SECTIONS TERRITORIALES
RÉPARTIES SUR 10 DÉPARTEMENTS



509 000 TONNES DE CÉRÉALES
COLLECTÉES EN 2020-2021

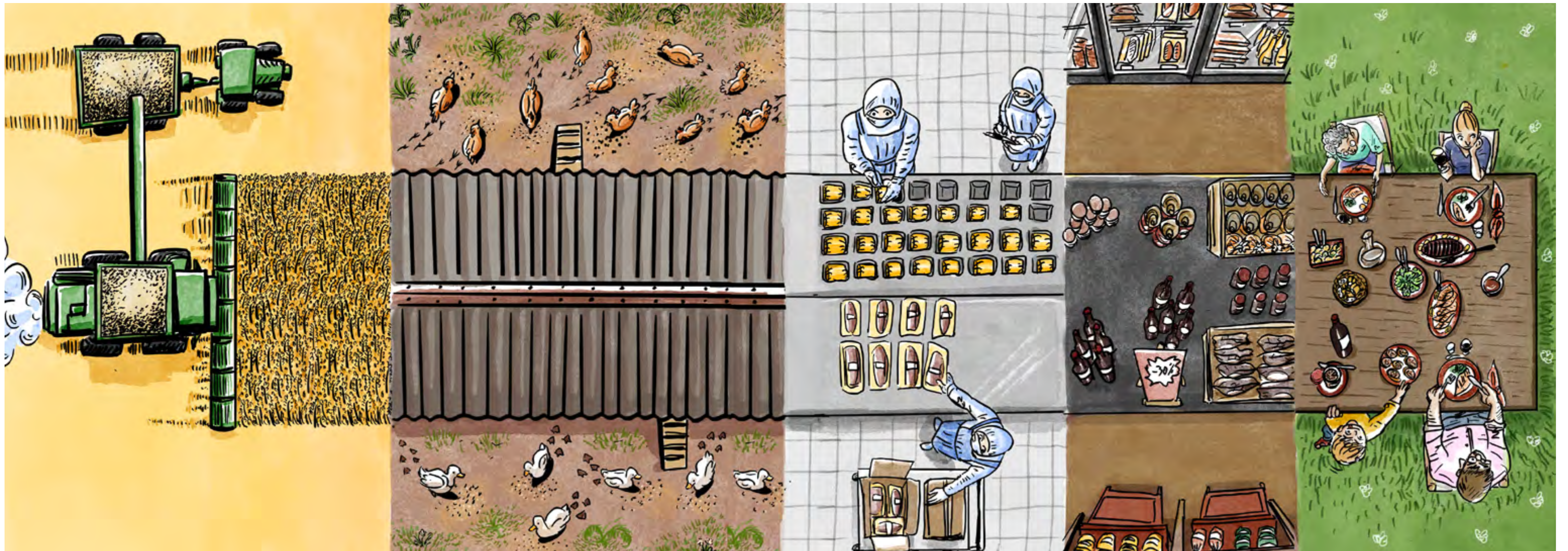


18 MILLIONS DE VOLAILLES
ET 3 MILLIONS DE CANARDS GRAS
(AVANT LA GRIPPE AVIAIRE)



DES FILIÈRES MAÎTRISÉES...

...DE LA GRAINE À L'ASSIETTE



LE PÔLE SEMENCES

Le Pôle Semences comprend plusieurs activités stratégiques : la sélection et le développement de nouvelles variétés de maïs (tempéré et tropical), de tournesol et de diverses espèces (luzerne, colza, soja, sorgho, couverts végétaux, mélanges fourragers ...), la production de semences, et leur mise en marché. MAS Seeds, l'un des principaux leaders européens en maïs et tournesol, est structuré autour de 11 filiales en Europe, 1 au Mexique et 1 en Afrique (Côte d'Ivoire). La marque MAS Seeds, commercialisée dans plus de 50 pays, propose une large gamme de semences et de solutions innovantes et durables.

LE PÔLE AGRICOLE

Le Pôle Agricole regroupe : l'approvisionnement, la production, la collecte, le conditionnement et la commercialisation de matières premières et productions agricoles. Il est structuré autour de deux activités : végétale (céréales, agrofourniture, légumes et produits de la vigne) et animale (accoupage, élevage, nutrition animale et matériel d'élevage). Il accompagne et conseille les agriculteurs adhérents pour leur permettre d'améliorer la performance de leurs exploitations. Depuis 2020 la coopérative a mis en place une démarche favorisant le développement des pratiques durables de ses adhérents : IDEAAL, pour répondre aux exigences qualité de nos clients et de préserver les ressources et la biodiversité. En 2021, une direction Recherche et Innovation a été créée au sein du Pôle pour développer de nouveaux services et produits pour les agriculteurs et les éleveurs.

LE PÔLE VOLAILLES

Fermiers du Sud-Ouest, premier groupe volailler du Sud-Ouest, est une filiale du groupe Maïsadour. De l'abattage à la commercialisation de ses produits, il réunit des spécialistes de la filière avicole issus des Landes, du Périgord et du Gers. Trois territoires renommés pour la qualité de leurs productions et pour leur tradition gastronomique. Ses marques, adaptées aux différents canaux de distribution, accompagnent les professionnels des métiers de bouche mais aussi la grande distribution alimentaire, en France comme à l'international. En 2020, le pôle Volailles a formalisé sa politique de Responsabilité Sociale de l'Entreprise, elle prolonge les actions déjà menées depuis plusieurs années.

LE PÔLE GASTRONOMIE

Ce Pôle développe des activités de valorisation et de transformation agroalimentaire (commercialisation de foie gras, canards, produits de la mer...). Il regroupe des marques fortes rayonnant en France comme à l'international (Delpeyrat, Sarrade...) et travaille dans tous les circuits de distribution (Grandes et Moyennes Surfaces, Restauration Hors Domicile et boutiques Comtesse du Barry et En Direct De Nos Producteurs). En 2020, le pôle a défini ses engagements RSE en vue d'offrir aux consommateurs des produits issus de filières durables et plus respectueuses de l'environnement et de la bienveillance animale. Les recettes sont également travaillées pour proposer des produits bons, sains et sans additif, et offrir ainsi une expérience gastronomique aux consommateurs.

MODÈLE D'AFFAIRES



LES ACTIVITÉS DU GROUPE MAÏSADOUR :

DE LA RECHERCHE ET INNOVATION AUX CIRCUITS DE DISTRIBUTION

R&D/INNOVATION

- CRÉATION VARIÉTALE DE SEMENCES
- 1 STATION DE RECHERCHE POUR PALMIPÈDES ET VOLAILLES
- OUTILS D'AIDE À LA DÉCISION
- MATÉRIEL BÂTIMENT ÉLEVAGE
- OVALIE INNOVATION : STRUCTURE DE R&D COMMUNE MAÏSADOUR/VIVADOUR (BIOECONOMIE, AGROECOLOGIE, BIOENERGIE, VALORISATION DES PRODUITS)
- PRODUITS ET SERVICES PRATIQUES AGRONOMIQUES

POLE SEMENCES ET AGRICOLE

- 1 410 000 DOSES DE SEMENCES DE MAÏS
- 288 000 DOSES DE SEMENCES DE TOURNESOL
- SEMENCES DE COLZA ET DE LUZERNE
- 714 658 TONNES CÉRÉALES & OLÉOPROTÉAGINEUX VENDUES
- 101 510 TONNES DE LEGUMES (MAÏS DOUX, HARICOTS VERTS, POIS, ASPERGES, PATATES DOUCES)
- 660 072 TONNES D'ALIMENTS
- 14,5 MILLIONS DE VOLAILLES (DONT 11,4 MILLIONS LABEL ET 0,8 MILLIONS BIO)
- 1,9 MILLIONS DE CANARDS (DONT 1,6 MILLIONS IGP ET 0,3 MILLIONS LABEL)

NOS SERVICES AUX AGRICULTEURS

- ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE AUX AGRICULTEURS ET ÉLEVEURS
- COLLECTE SÉCHAGE CONDITIONNEMENT
- COMMERCIALISATION
- ACCOUVAGE
- MISE EN PLACE PLANIFICATION ET SUIVI D'ÉLEVAGE VOLAILLES PALMIPÈDES
- VIGNE & AGROFOURNITURES CONSEIL
- NUTRITION ANIMALE
- MAGASINS DE PROXIMITÉ

PÔLES VOLAILLES ET GASTRONOMIE

- VALORISATION ET TRANSFORMATION DE PRODUITS À BASE DE VOLAILLES, CANARD, POISSON FRAIS

CIRCUITS DE DISTRIBUTION

- TRADITIONNEL (BOUCHERS CHARCUTIERS TRAITEURS)
- GRANDES ET MOYENNES SURFACES
- RESTAURATION HORS FOYER / GROSSISTES ET COLLECTIVITÉS
- EXPORT & CIRCUITS SPÉCIALISÉS

GOVERNANCE ET STRATÉGIE

LA COOPÉRATIVE EST UN MODÈLE ORIGINAL D'ENTREPRISE FONDÉ PAR ET POUR LES AGRICULTEURS. CE MODÈLE ÉCONOMIQUE REPOSE SUR LE PRINCIPE DÉMOCRATIQUE « UN HOMME, UNE VOIX ».



Les membres du Bureau de Maisadour, photo réalisée en 2019 (avant mesures sanitaires Covid-19)

QU'EST-CE QU'UNE COOPERATIVE?

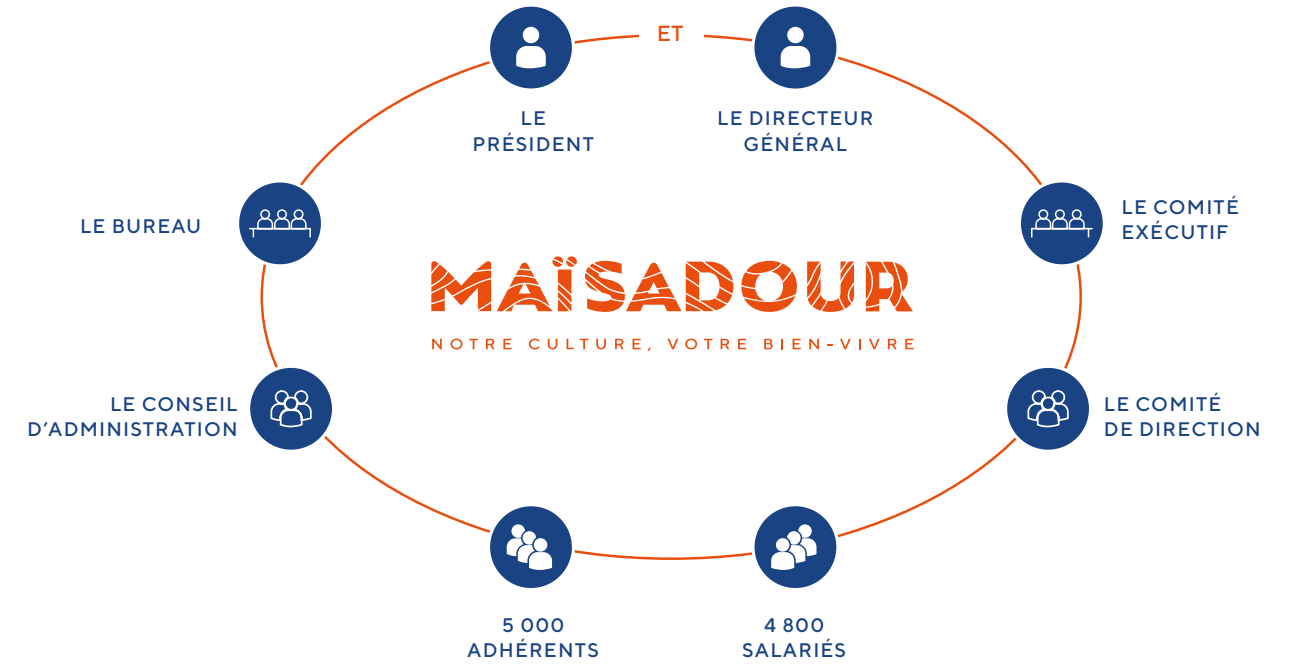
Selon le code rural, une coopérative agricole a pour objet l'utilisation en commun, par les agriculteurs, de tous les moyens propres à faciliter ou à développer leur activité économique, à améliorer ou à accroître les résultats de cette activité. Les coopératives ont été créées par les agriculteurs pour organiser solidairement leur approvisionnement, les moyens de production, la collecte, le stockage, la transformation et la commercialisation de leurs produits.

Mais surtout une coopérative agricole est une communauté de chefs d'entreprises agricoles qui prennent en main leur destin professionnel et investissent en commun. Le modèle coopératif concilie liberté d'entreprendre, solidarité économique et ancrage territorial en plaçant les agriculteurs au cœur de la gouvernance et du projet de développement de l'entreprise. Par essence non délocalisable, une coopérative est porteuse d'une mission de vitalisation économique des territoires ruraux et de garantie d'une juste rémunération des agriculteurs adhérents. Sur nos activités centrées sur la gastronomie, la coopérative permet également la promotion, la défense et la valorisation des produits et savoir-faire du terroir.

Le modèle coopératif agricole concilie compétitivité, solidarité et équité ! Les coopératives placent la personne humaine avant toute chose. Elles visent le long terme pour la transmission de l'entreprise de générations en générations d'agriculteurs-coopérateurs.

MODÈLE DE GOUVERNANCE : « UN HOMME, UNE VOIX »

La gouvernance coopérative est un modèle original d'entreprise. Ce modèle économique repose sur le principe démocratique « un homme, une voix ». Chaque associé coopérateur a un droit égal de vote à l'Assemblée Générale, quel que soit le montant des apports en capital et en produits.

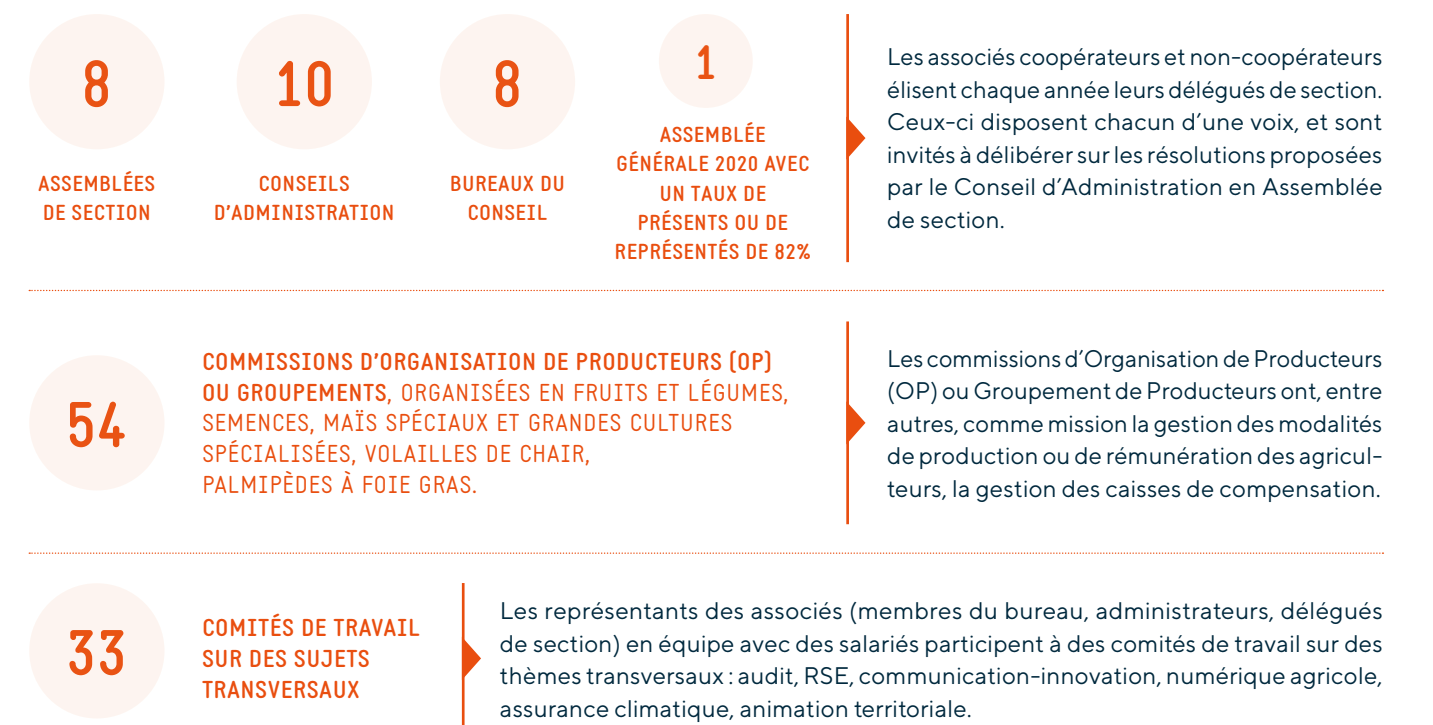


Le Conseil d'Administration, composé d'agriculteurs et d'associés non-coopérateurs élus par leurs pairs, constitue l'instance de décision essentielle de la Coopérative et du Groupe. Il est responsable de la gestion de la Coopérative dont il valide les orientations stratégiques.

Le Bureau du Conseil étudie différents dossiers qui seront présentés et votés en Conseil d'Administration. Au quotidien, notre modèle de gouvernance s'appuie sur des binômes administrateur-directeur d'activité pour un pilotage opérationnel plus efficace de chacun des métiers.

Le Comité Exécutif Groupe (COMEX) et le Comité de Direction (CODIR) ont pour mission d'organiser et de déployer la mise en œuvre de la stratégie définie par le Conseil d'Administration.

2020-2021 EN QUELQUES CHIFFRES



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

LE BUREAU



MICHEL PRUGUE
Président



DANIEL PEYRAUBE
Président Délégué



CHANTAL BRÈTHES
Vice-Présidente
Palmipèdes



BERNARD TAUZIA
Vice-Président Nutrition
Animale et Volailles



**JEAN-LUC
BLANC-SIMON**
Vice-Président
Communication et
Innovation



JEAN-LUC CAPES
Vice-Président
Semences



DOMINIQUE GRACIET
Vice-Président
Gastronomie



PIERRE HARAMBAT
Vice-Président
Légumes et
Développement Durable

LES ADMINISTRATEURS



GUILLAUME CLAVERIE



**MICHAËL
DOLET-FAYET**



**JACQUES
DUFAU**



**JEAN-CLAUDE
FRANCHETTO**



**ISABELLE
HARGOUS**



**GUILLAUME
HOURCADE**



**BENOÏT
LABORDE**



**JEAN-PIERRE
LAHILLADE**



**PIERRE
LASSALLE**



**VIRGINIE
PETIT**

ADMINISTRATEURS STAGIAIRES



**VÉRONIQUE
PHILIP**



**BRUNO
SCHRIJVERS**



**ARNAUD
TACHON**



**STÉPHANE
LACAVE**



**THIERRY
NOIREAU**



**KÉVIN
POUYSEGUR**

L'ÉQUIPE DE DIRECTION

05

L'ÉQUIPE DE DIRECTION DU GROUPE MAÏSADOUR EST CONSTITUÉE D'UN COMITÉ EXÉCUTIF DE 8 PERSONNES, COMPLÉTÉE PAR UNE ÉQUIPE DE 5 DIRECTEURS FORMANT LE COMITÉ DE DIRECTION. ELLE TRAVAILLE EN ÉTROITE COLLABORATION AVEC LE BUREAU ET LE CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR FORMALISER ET METTRE EN ŒUVRE LA STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT DE MAÏSADOUR.

LE COMITÉ EXÉCUTIF



De gauche à droite : Jacques Groison, Directeur du Pôle Semences (MAS Seeds), Jean-Louis Zwick, Directeur du Pôle Agricole, Nadia Isambert, Directrice de l'Innovation et de la Communication, Paul Le Bars, Directeur du Pôle Volailles (FSO), Michel Prugue, Président, Stéphane Gautier, Directeur Administratif et Financier, Eric Humblot, Directeur du Pôle Gastronomie (MVVH) et Jean-Luc Lévêque, Directeur des Ressources Humaines.

PROJET D'ENTREPRISE...

EN 2017, NOUS AVONS BÂTI UNE FEUILLE DE ROUTE INTITULÉE « MAÏSADOUR 2026 » STRUCTURÉE AUTOUR DE 4 AXES :

01

L'ADHÉRENT AU CŒUR DE NOTRE STRATÉGIE

Valoriser en priorité les productions des agriculteurs, en renforçant les filières d'excellence, en améliorant l'offre de services et en les aidant à s'adapter aux nouveaux défis et attentes sociétales et environnementales.



Maïsadour réunit près de 5 000 adhérents dans le Sud-Ouest de la France. Avec eux, la Coopérative entretient des liens de proximité sur l'ensemble de son territoire.

Au centre de nos priorités stratégiques, nous souhaitons renforcer la place des adhérents dans notre Coopérative, maximiser la performance économique de leur exploitation et les accompagner dans la transition agro-écologique. Pour être au plus près des adhérents, un réseau d'agriculteurs référents a été créé : les Agri'Acteurs. Ambassadeurs de la Coopérative, ils valorisent ses actions et renforcent le lien avec les adhérents. Maïsadour est engagée aux côtés des agriculteurs pour contribuer à la lutte contre le changement climatique, à la préservation des ressources naturelles, ainsi qu'au développement de la biodiversité. Nous avons l'ambition de développer un modèle d'agriculture différenciant toujours plus respectueux de la terre, des animaux et des hommes, tout en permettant aux agriculteurs de mieux vivre de leur métier. C'est pourquoi Maïsadour a lancé la démarche IDEAAL (Implication dans une Démarche Écoresponsable pour une Agriculture d'Avenir et Locale) afin de développer des solutions agronomiques durables et de proposer à ses adhérents de nouvelles productions locales.

02

S'ADAPTER AUX NOUVELLES ATTENTES DES CONSOMMATEURS

Proposer toujours plus de transparence et de qualité à nos consommateurs, en développant les labels et signes de qualité, en donnant des informations claires sur nos produits et en offrant des circuits courts de distribution.



Le consommateur recherche des produits bons et sains. Il privilégie ainsi le local et souhaite une transparence maximale sur l'origine des produits et leur mode de fabrication.

Précurseurs, les producteurs de la Coopérative ont été à l'origine de la création du premier Label Rouge en 1965 pour faire reconnaître les qualités organoleptiques du fameux poulet fermier jaune des Landes élevé en totale liberté. Aujourd'hui, les marques du Groupe (Delpéyrat, Fermiers Landais, Fermiers du Gers et Fermiers du Périgord) affichent des QR Codes sur les packagings pour permettre aux consommateurs de mieux se renseigner sur l'origine des produits. Fermiers du Sud-Ouest, filiale Maïsadour, a lancé en 2019 le premier étiquetage « Bien-être animal » en France. La conscience environnementale impacte aussi les choix des consommateurs qui s'orientent de plus en plus vers les circuits courts et les productions locales. Le lien avec les producteurs devenant de plus en plus important, Maïsadour a donc lancé un concept de magasins réunissant, sous l'enseigne « En Direct De Nos Producteurs », les produits issus des productions de ses adhérents. Sept boutiques sont désormais ouvertes en France.

03

L'INTERNATIONAL « CHOISI », UN RELAIS DE CROISSANCE

Choisir et développer les marchés à l'international sur lesquels nous pouvons gagner durablement et qui sont bénéfiques pour nos adhérents.



L'international est un relais de croissance essentiel et incontournable pour valoriser les productions de nos territoires et assurer la pérennité des exploitations de nos adhérents. Maïsadour est reconnu sur le marché européen, et au-delà, pour ses productions agricoles, ses techniques de culture et d'élevage ainsi que pour la qualité de ses produits.

MAS Seeds, filiale semences de Maïsadour, est implantée dans de nombreux pays, et développe une stratégie adaptée aux différents marchés. En 2019, MAS Seeds a acquis une station R&D et un nouveau matériel génétique au Mexique, ce qui lui permettra de renforcer son offre variétale. En 2020, MAS Seeds s'est également implantée en Côte d'Ivoire pour conquérir de nouveaux marchés et développer de nouvelles innovations variétales. Fermiers du Sud-Ouest a bien progressé sur les marchés européens et est dorénavant leader du poulet fermier Label Rouge en Belgique et au Luxembourg. La marque Comtesse du Barry continue son développement de franchise à l'étranger et est présente désormais dans 38 pays. Delpéyrat, via sa marque Sarrade, est également présent dans 10 pays.

...MAÏSADOUR 2026

04

ADAPTATION DE NOTRE CULTURE ET DE NOTRE ORGANISATION

Adapter en interne la culture et l'organisation du Groupe, en continuant le programme « Sécurité d'abord », en attirant et développant les talents, en renforçant la culture de la performance et de l'innovation.



L'ambition de Maïsadour est de devenir un employeur coopératif de référence en matière de sécurité et de qualité de vie au travail, de développer une culture forte de l'innovation et de s'engager activement dans le développement durable.

Avec la crise de la Covid-19, le Groupe, comme toutes les entreprises, a dû adapter son organisation et son fonctionnement. Fort de son modèle coopératif, la Responsabilité Sociétale de l'Entreprise fait partie intégrante de l'ADN de Maïsadour. La sécurité au travail, l'amélioration de l'environnement et de la qualité de vie au travail des salariés, ainsi que le développement de pratiques toujours plus durables, sont en effet des priorités pour le Groupe. Pour préparer demain, le Groupe accélère l'innovation et ses actions en matière de développement durable pour créer de la valeur pour les adhérents, les clients, les consommateurs et les salariés de Maïsadour.

07 L'EXERCICE 2020-2021 PÔLE PAR PÔLE

MAS SEEDS : UNE BONNE ANNÉE COMMERCIALE, NOTAMMENT À L'INTERNATIONAL, UNE ANNÉE DIFFICILE EN PRODUCTION DE SEMENCES

MAS Seeds a poursuivi son développement commercial et mis à jour sa feuille de route stratégique début 2021. Celle-ci reste focalisée sur la Recherche & Développement et la croissance commerciale des filiales. Les investissements se sont ainsi poursuivis sur la sélection génomique en maïs et tournesol, les deux espèces phares de MAS Seeds. Ces investissements sont essentiels pour rester compétitifs. En matière commerciale, la croissance des ventes a été bonne, tirée par les filiales internationales. Les premières ventes de la nouvelle gamme de maïs tropical sont encourageantes en Côte d'Ivoire. Par ailleurs nous nous engageons plus résolument en faveur de la transition agro-écologique, en nous appuyant sur le bon développement de notre activité de diversification en Italie, avec de nombreuses espèces intégrées à notre gamme (sorgho, soja, luzerne, couverts végétaux et mélanges fourragers).

MAS Seeds a dû faire face à deux éléments conjoncturels difficiles sur l'exercice 2020-2021. La production de semences en 2020 en France a été fortement affectée par de mauvaises conditions climatiques. Par ailleurs des écarts de change principalement en roubles ont eu également un impact négatif sur le résultat financier. Pour l'exercice 2021-2022, toutes les équipes sont engagées dans la poursuite du développement de MAS Seeds.



CHIFFRES CLÉS

-  187 MILLIONS D'EUROS DE CA
-  1,41 MILLIONS DE SACS DE SEMENCES DE MAÏS (TEMPÉRÉ ET TROPICAL)
-  300 000 SACS DE SEMENCES DE TOURNESOL COLLECTÉES EN 2020-2021
-  880 SALARIÉS*
*Équivalent Temps Plein





PÔLE AGRICOLE : UNE ANNÉE PARTICULIÈREMENT MARQUANTE (RÉCOLTE DÉCEVANTE, GRIPPE AVIAIRE, COVID...)



Le Pôle Animal a vécu une crise très violente liée à la grippe aviaire avec environ 8 millions de perte d'animaux. Pleinement mobilisées, les équipes ont permis de redémarrer rapidement les productions à partir de mai 2021. En nutrition animale, la filiale espagnole Nutriavanza obtient de bons résultats et un partenariat se développe avec MAS Seeds en Côte d'Ivoire. Pour préparer l'avenir, une nouvelle filière en poisson a été développée avec le rachat de deux piscicultures en Bretagne pour sécuriser les approvisionnements sur l'usine de poissons de Castets. Pour le Pôle Végétal, les difficultés se sont accumulées cette année : mauvaise récolte, été sec, épisodes d'inondations et de grêle. Commercialement, la campagne d'approvisionnement chez les agriculteurs s'est bien déroulée en dépit du contexte et la plateforme d'e-commerce Aladin se développe bien : 2 millions de chiffre d'affaires déjà atteint !



CHIFFRES CLÉS

-  566 MILLIONS D'EUROS DE CA
-  509 000 TONNES DE CÉRÉALES COLLECTÉES EN 2020-2021
-  18 MILLIONS DE VOLAILLES ET 3 MILLIONS DE CANARDS GRAS ÉLEVÉS
-  694 SALARIÉS EN PRODUCTIONS VÉGÉTALES*
735 SALARIÉS EN PRODUCTIONS ANIMALES*
*Équivalent Temps Plein



FSO : UNE CRISE AVIAIRE FORTE ET DES ÉQUIPES TRÈS MOBILISÉES

Cet exercice restera atypique pour Fermiers du Sud-Ouest avec la gestion à la fois de la Covid et de l'influenza aviaire, il se solde par une activité en retrait par rapport à l'exercice précédent. Fermiers du Sud-Ouest a géré ces événements le mieux possible avec cependant plusieurs points de satisfaction. L'activité commerciale à mi-exercice, avant la grippe aviaire, était très bien lancée sur l'ensemble des créneaux, bien qu'encore en retard sur le périmètre GMS (Grandes et Moyennes Surfaces) nationale. Pendant la crise influenza, les équipes ayant tiré parti des crises précédentes, se sont totalement mobilisées en interne et auprès de nos clients, pour être plus efficaces et limiter autant que possible les impacts commerciaux. En fin d'exercice, nos résultats sont en conséquence dégradés par rapport au budget prévisionnel. L'exercice à venir devra permettre d'éviter une nouvelle crise aviaire en renforçant les mesures de biosécurité tout au long de la filière, de retrouver une dynamique commerciale, d'améliorer la rentabilité et de mettre en chantier notre vision de l'entreprise à horizon 2026.



CHIFFRES CLÉS



205 MILLIONS D'EUROS DE CA



772 SALARIÉS*
*Équivalent Temps Plein

MVVH : LE PLAN REBOND 2023 EST SUR LES RAILS



Après une année 2019-2020 difficile chez MVVH, le plan Rebond 2023 a été lancé pour renouer avec la croissance autour de 3 priorités : la mise en place d'une nouvelle organisation, la modernisation et l'automatisation industrielle, et la reconquête commerciale. Des économies ont ainsi été réalisées et le plan industriel se déroule conformément aux objectifs. MVVH a cédé l'activité salaison en mai 2021 pour se concentrer sur l'activité canard. La Covid et la grippe aviaire ont ralenti l'atteinte des ambitions commerciales notamment en Restauration Hors Domicile et à l'export. En conséquence MVVH termine cet exercice en demi-teinte, avec des résultats satisfaisants pour le saumon, le poisson et les ventes directes, mais avec une activité canard en retard, impactant fortement les résultats. Pour les prochains exercices, la priorité est de renforcer la valorisation de nos produits et de réussir la conquête commerciale en gagnant des parts de marché. Parallèlement, la transformation industrielle se poursuit pour augmenter la compétitivité de MVVH.



CHIFFRES CLÉS



316 MILLIONS D'EUROS DE CA



64 BOUTIQUES



1512 SALARIÉS*
*Équivalent Temps Plein



L'INNOVATION CHEZ MAÏSADOUR

Des exploitations agricoles aux activités industrielles et commerciales, l'innovation imprègne au quotidien les actions du Groupe. Elle est nécessaire à son développement et sa pérennité. Dans un monde qui évolue tous les jours, l'innovation est un moteur au cœur de tous nos projets.

1. UNE CONSTANTE DE L'ADN DE NOTRE COOPÉRATIVE

L'innovation est une constante dans l'ADN de notre coopérative. Dès les années 1960, Maisadour a sélectionné ses propres variétés de semence de maïs rentrant dans la composition de l'aliment destiné aux volailles. Précurseurs, les producteurs de la coopérative ont été à l'origine de la création du premier Label Rouge en 1965 pour faire reconnaître les qualités organoleptiques du poulet fermier jaune des Landes élevé en totale liberté. Face aux enjeux de la transition agroécologique et pour répondre aux attentes sociétales, Maisadour innove en permanence sur différents sujets de la graine à l'assiette du consommateur : nouvelles pratiques agricoles, nouvelles cultures, nouveaux concepts de vente directe de produits...

2. INNOVER POUR PROPOSER À NOS ADHÉRENTS UN MODÈLE D'AGRICULTURE DIFFÉRENCIANT

Maisadour a l'ambition de développer un modèle d'agriculture différenciant toujours plus respectueux de la terre, des animaux et des hommes, tout en permettant aux agriculteurs de mieux vivre de leur métier. La Coopérative est également engagée pour que l'agriculture devienne un levier majeur pour lutter contre le changement climatique et pour préserver les ressources naturelles ainsi que la biodiversité. C'est la démarche IDEAAL (Implication dans une Démarche Éco-Responsable pour une Agriculture d'Avenir et Locale), initiée en 2020 qui vise à encourager les pratiques durables chez nos adhérents. Les différents axes d'innovation de Maisadour sont au service d'engagements forts en matière de développement durable. C'est ainsi que le service agronomique conçoit des outils innovants qui permettent aux agriculteurs d'optimiser les ressources naturelles grâce à une meilleure connaissance de leurs parcelles, des sols et ainsi de faire les meilleurs choix possibles dans leurs itinéraires culturaux.

« Chez Maisadour l'innovation concerne tous les métiers et toutes les filières, elle s'applique aussi bien aux produits qu'aux biens, services, pratiques et technologies. Elle fait partie de l'ADN du Groupe : Maisadour a toujours été précurseur dans de nombreux domaines. Nous innovons constamment pour créer de la valeur, améliorer les productions et répondre aux attentes de nos adhérents, de nos clients et de nos consommateurs. Intégrée à notre projet d'entreprise, l'innovation est une condition nécessaire à notre développement et notre pérennité. »

Jean-Luc Blanc-Simon, Vice-Président de l'Innovation et de la Communication et Nadia Isambert, Directrice de l'Innovation et de la Communication

LA RECHERCHE SUR LE MAÏS TROPICAL

Présent au Mexique depuis 2019 et en Côte d'Ivoire depuis 2020, MAS Seeds dispose ainsi de 2 pôles de recherche sur le maïs tropical. Dans ces deux zones, les variétés développées doivent répondre à des climats particulièrement chauds et à un très faible apport en eau. Ce qui nous permet de développer des variétés qui pourront demain répondre également à un changement climatique sur notre territoire. L'ambition de MAS Seeds est d'aider les agriculteurs à améliorer le rendement de leurs récoltes qui seront non seulement utilisées pour nourrir leurs familles, mais leur permettront de bénéficier aussi de revenus supplémentaires.

LA CRÉATION VARIÉTALE POUR DEMAIN

L'augmentation de la production agricole mondiale est au cœur des enjeux de notre époque. Mieux exploiter les terres disponibles, tout en encourageant le développement de pratiques agricoles responsables et durables, en utilisant des variétés adaptées et performantes est l'objectif principal de MAS Seeds. La semence est porteuse de solutions : potentiel de rendement, résistance aux maladies et aux parasites, adaptation aux terroirs et au changement climatique. La création variétale permet non seulement de créer des plantes plus performantes, mais aussi d'optimiser l'utilisation de l'eau, des engrais et des produits de protection des plantes. Grâce à son département Recherche & Développement de 130 collaborateurs et ses 250 lieux d'expérimentation, MAS Seeds propose chaque année une vingtaine de nouvelles variétés aux agriculteurs.



3. PÔLE AGRICOLE : AGRICULTURE DURABLE ET NOUVELLES TECHNOLOGIES

GRAINE D'ALLIANCE : LA FILIÈRE SOJA 100% LOCAL

Une toute nouvelle unité de trituration de graines de soja 100% local va permettre de valoriser sur place la production issue du territoire et d'approvisionner directement les filières animales des groupes coopératifs Maisadour et Vivadour au premier semestre 2022. Cette unité sera basée à Saint-Sever, elle sera le chaînon qu'il manquait pour structurer cette filière soja non OGM et 100 % locale. 30 000 tonnes de graines de soja pourront y être traitées chaque année et la capacité du site pourrait doubler à l'avenir si besoin.

NOUVELLES CULTURES LOCALES : DE NOUVEAUX MARCHÉS

Pour répondre aux attentes des consommateurs, Maisadour est constamment à la recherche de nouvelles productions. Proposer une nouvelle culture à nos adhérents passe par différents stades d'expérimentation afin de vérifier le potentiel agronomique et le modèle économique de la culture. Après une phase d'expérimentation d'une nouvelle culture par le service Recherche et Innovation du Pôle, celle-ci est testée par des agriculteurs pilotes en conditions réelles, avant d'être proposée à l'ensemble des adhérents. Maisadour développe ainsi actuellement 4 nouvelles productions : la patate douce, la framboise, la myrtille et l'asperge verte. C'est une véritable opportunité pour les agriculteurs de diversifier leurs cultures afin d'obtenir de nouveaux revenus.

DES PRATIQUES AGRICOLES TOUJOURS PLUS DURABLES QUI S'ADAPTENT AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Dans le contexte de changement climatique, Maïsadour accélère la mise en place des actions permettant la réduction des émissions de gaz à effet de serre notamment en renforçant le stockage du carbone dans les sols (cultures intermédiaires) et en optimisant l'efficacité de la fertilisation azotée des sols grâce à l'agriculture de précision. Maïsadour développe de nouvelles pratiques agricoles via des services apportés aux agriculteurs, comme le service Api afin de mieux gérer le recours aux intrants (eau, engrais, semences...). Ces services permettent aux agriculteurs d'optimiser la performance technico-économique de leurs exploitations ainsi que de limiter les émissions de gaz à effet de serre.

BÂTIMENTS CONNECTÉS : LA TECHNOLOGIE AU SERVICE DE L'ÉLEVAGE

Les bâtiments connectés permettent d'améliorer les conditions d'élevage et d'alimentation des animaux. À distance, l'agriculteur peut régler la température, la ventilation, la lumière et maîtriser la juste quantité d'aliment et d'eau en fonction du poids des animaux. L'installation de « pesons » permet, au simple passage des animaux, de les peser automatiquement. Les informations de pesage sont envoyées sur un boîtier intelligent qui aide l'éleveur à déterminer la bonne quantité d'aliments à distribuer. L'éleveur peut recevoir ces informations sur son smartphone et ainsi être informé en cas de problème et piloter les réglages à distance. C'est un nouveau service connecté facilitant le quotidien des éleveurs.



4. PÔLE VOLAILLES

S'ENGAGER POUR LA BIEN-ÊTRE ANIMALE

Dès 2019, Fermiers du Sud-Ouest (FSO), filiale de Maïsadour, a été précurseur dans le déploiement de l'étiquetage « Bien-être animal » en partenariat avec Casino et trois organisations non gouvernementales. FSO a obtenu la note A en bien-être animal pour les volailles de Fermiers du Gers. Réponse concrète aux attentes des consommateurs, l'objectif est de faire de cet étiquetage le référentiel national des filières animales. Tous les salariés de FSO travaillent en lien avec les équipes des productions animales et sont particulièrement sensibilisés à la question de la bien-être animale.

UNE DÉMARCHE DE TRANSPARENCE POUR LES CONSOMMATEURS

Face à une évolution du comportement des consommateurs souhaitant plus de transparence sur la provenance des produits, Fermiers du Sud-Ouest s'engage pour une meilleure traçabilité de ses productions. Courant 2020, FSO a ainsi déployé avec l'ensemble des filières de production de volailles des trois bassins (Gers, Landes et Périgord) un système permettant de retracer la vie du poulet de l'œuf jusque dans les rayons en grande surface. Ces informations sont accessibles via un QR code présent sur l'emballage. Cette traçabilité sera élargie à tous les produits vendus pour les marques de distributeurs en 2022.

PRODUIRE LOCALEMENT DES VOLAILLES 100% LOCAL

Les consommateurs souhaitant consommer des produits issus de leurs territoires, les Fermiers du Sud-Ouest ont développé une gamme de produits 100% locale sous la marque Poulet d'Ici. L'alimentation provient d'usines d'aliment local et les éleveurs sont également issus des départements à proximité. Ces poulets sont donc nourris, élevés et conditionnés localement sur le territoire.

5. PÔLE GASTRONOMIE

DE L'AGRICULTEUR AU CONSOMMATEUR

La récente crise sanitaire de la Covid-19 nous conforte dans notre stratégie de proposer aux consommateurs de nouveaux circuits de distribution pour nos produits. Dès 2018, Maïsadour a lancé ses boutiques En Direct de Nos Producteurs qui réunissent sous une même enseigne les produits des adhérents de Maïsadour ainsi que des produits labellisés de tradition du Sud-Ouest (7 magasins en milieu rural). Fin 2021, le Pôle Gastronomie lance un nouveau concept de magasin 100% Sud-Ouest : L'Amour du terroir. Avec ce nouveau concept (épicerie, pâtisserie, restauration), implanté dans les grandes villes françaises, la coopérative souhaite rapprocher les consommateurs des producteurs et proposer la gastronomie du Sud-Ouest au plus grand nombre. Au total, une vingtaine de magasins franchisés verront le jour d'ici trois ans.

FILIÈRE AQUACULTURE : RÉPONDRE A LA DEMANDE CONSOMMATEUR

Pour répondre à la demande client en hausse sur du poisson 100% français, le Groupe Maïsadour a renforcé sa filière aquaculture en 2019, grâce à un partenariat avec une société spécialisée dans le Saumon Français et en 2020 avec l'achat de 2 piscicultures. Le Groupe MVVH renforce ainsi sa production de truite et saumon de France pour approvisionner ses différents sites de transformation dans les Landes et en Haute-Loire. La marque Delpeyrat est la 1ère marque à proposer un saumon 100% français.

DES EMBALLAGES RESPONSABLES

Depuis plus de trois ans, MVVH s'engage dans une démarche forte de recyclabilité et de réduction des emballages correspondant par ailleurs à une demande des consommateurs. Toute cette démarche nécessite la prise en compte des contraintes liées à l'activité alimentaire pour garantir un produit savoureux et sain sur toute sa durée de conservation.

OVALIE INNOVATION

Lancée conjointement en 2012 par Maïsadour et Vivadour, Ovalie Innovation est l'une des illustrations de la démarche pour l'innovation des deux coopératives. Sa mission principale est d'innover pour maintenir et développer le revenu des agriculteurs adhérents ainsi que la compétitivité des activités industrielles des deux coopératives. Ovalie Innovation contribue à apporter du conseil et des solutions aux agriculteurs adhérents et permet d'obtenir des financements publics et privés. 4 axes guident ses projets d'innovation : Limiter l'impact environnemental des activités agricoles grâce à l'agro-écologie, améliorer le bien-être animal, proposer des solutions de production d'énergie à l'échelle des exploitations agricoles et mettre en place de nouvelles filières et cultures créatrices de valeur chez nos adhérents.



DES PARTENAIRES POUR INNOVER

AGROLANDES

Maïsadour est membre d'Agrolandes, un technopôle créé en 2012 par le département des Landes avec le concours d'entreprises regroupées dans un GIE (Groupement d'intérêt économique), Agrolandes Entreprises, qui compte trente-huit entreprises. La présidence du GIE est assurée par Maïsadour. Agrolandes développe ses activités autour de trois axes : agriculture numérique, co-produits, biosécurité. Sa vocation est de voir émerger de nouveaux usages, de nouveaux modèles économiques et de nouvelles technologies dans les filières agricoles et agro-industrielles des Landes.

AGRI SUD-OUEST INNOVATION

Maïsadour participe également au pôle de compétitivité en Nouvelle-Aquitaine et en Occitanie, Agri Sud-Ouest Innovation, spécialisé dans les projets agro-industriels ainsi que dans la valorisation alimentaire et non alimentaire. Maïsadour est à la fois adhérent et membre du bureau.



**NOS ENGAGEMENTS
POUR
LE DÉVELOPPEMENT
DURABLE**



PIERRE HARAMBAT,
VICE-PRÉSIDENT
DÉVELOPPEMENT
DURABLE
ET CHRISTELLE FORZY,
DIRECTRICE QHSE
ET DÉVELOPPEMENT
DURABLE

Que peut-on dire de la démarche de développement durable de Maisadour ?

Christelle Forzy : Engagé depuis toujours dans le développement agricole et économique de son territoire, Maisadour œuvre depuis plusieurs années déjà dans le développement durable. Avec la convention citoyenne pour le climat et la loi climat et résilience, la société exprime plus que jamais ses attentes et Maisadour doit être au rendez-vous.

Concrètement comment cela se traduit ?

Pierre Harambat : Maisadour a déjà engagé de nombreuses initiatives pour faire évoluer les pratiques de ses adhérents dans le sens de la transition agroécologique. Notre objectif à court terme est de fédérer toutes les initiatives au sein du Groupe autour d'une ambition commune. Notre objectif à moyen terme s'articule autour de la montée en puissance des démarches propres aux branches d'activités du Groupe comme la démarche IDEAAL* qui vise à évaluer et faire évoluer nos pratiques autour de la production agricole. La démarche IDEAAL doit être la colonne vertébrale de notre engagement dans la transition agricole, tant sur les productions végétales que sur les productions animales. Cette démarche redonne à la Coopérative un rôle central, car nous sommes attendus sur la mise en œuvre d'une démarche de progrès en agriculture.

Quels sont les nouveautés de ce rapport ?

Christelle Forzy : L'exercice 2020-2021 a été marqué par l'accélération du déploiement de notre démarche de développement durable. Maisadour a engagé sa responsabilité vis-à-vis des impacts de ses décisions et activités sur la société et sur l'environnement :

- avec la définition de la mission RSE qui s'appuie sur sa raison d'être ;
- avec son engagement dans une démarche de progrès et la définition d'un référentiel RSE propre au Groupe ;
- avec une démarche de labellisation qui permettra de garantir et de valoriser un engagement volontaire au sens des lignes directrices ISO 26000. Ce label RSE sera une attestation de garantie et une caution délivrée par une tierce partie qui caractérisera notre démarche de progrès.

Dans ce rapport annuel 2020-2021, nous avons souhaité illustrer cette démarche d'amélioration continue en mettant l'accent sur les progrès réalisés sur nos engagements ; et parce que le modèle coopératif innove et s'adapte en permanence, nous avons également souhaité souligner nos nouveautés.

* Retrouvez le détail de la démarche IDEAAL dans le rapport p.41 à 42
** Les résultats de la démarche IDEAAL sont représentés tout au long du rapport.



NOTRE MISSION RSE



« Les agriculteurs et les collaborateurs de Maisadour favorisent des pratiques agricoles durables et des filières d'excellence au service du développement de leur territoire et du déploiement de l'économie locale.

Ils proposent des produits de qualité pour une alimentation saine et responsable en respectant le vivant, les ressources et la biodiversité, dans un cadre alliant la culture coopérative et la qualité de vie au travail. »

STRATÉGIE RSE

NOTRE MISSION RSE



Le comité opérationnel RSE du Groupe Maisadour

CRÉATION DU COMITÉ OPÉRATIONNEL RSE GROUPE

Parrainé par Pierre Harambat, Vice-Président en charge du Développement Durable, le comité opérationnel RSE est l'organe qui permet au Groupe Maisadour de déployer la démarche au niveau de l'ensemble des activités. Le comité a à cœur de consolider les initiatives des métiers, bâtir une démarche de progrès transversale et assurer la veille réglementaire. Composée d'administrateurs, de directeurs, de représentants des 4 pôles du groupe et d'experts, ce comité s'appuie sur les comités techniques ou des groupes de travail pour proposer au Comité de Direction les actions à mener. Il s'assure du déploiement et présente les progrès des démarches RSE. En 2020-2021 le comité s'est réuni 3 fois.

LABEL ET RÉFÉRENTIEL RSE GROUPE

Pour permettre aux adhérents de la Coopérative, et à l'ensemble des activités du Groupe, d'apporter des garanties concernant la prise en compte des enjeux sociétaux, Maisadour s'engage dans un label RSE.

En 2021, Maisadour développe son propre référentiel et met en place une démarche d'amélioration continue qui sera évaluée selon le label Engagé RSE à la fin de l'année.

DÉPLOIEMENT DE LA CULTURE RSE

Pour aller plus loin et pour que la culture RSE soit présente à tous les niveaux, nous déployons une formation pour se familiariser et mieux comprendre les grands thèmes du Développement Durable. Les formations ont commencé en février 2021 avec les animateurs RSE. Véritables relais de nos enjeux RSE dans les métiers et les services transversaux, les animateurs RSE ont un rôle clé dans le déploiement de cette culture et dans le partage et l'atteinte de nos objectifs. Cette initiative se poursuivra durant le deuxième semestre 2021 avec la sensibilisation à la RSE des membres du Conseil d'Administration et des ambassadeurs RSE.

LES DEMARCHES RSE FILIÈRES

De la graine à l'assiette, le Groupe maîtrise les filières Canards gras et Volailles qui déclinent les engagements du Groupe dans des programmes RSE ambitieux.

NOS PROGRÈS

La filière canard gras et poisson

Depuis 2020, la filière canard gras et poisson place la RSE au cœur de sa stratégie. En 2021, MVVH a mis en place une campagne de communication auprès des clients, des consommateurs et des salariés sur ses engagements RSE, basés sur 4 piliers, 11 engagements et 21 actes.

4 PILIERS ET 11 ENGAGEMENTS MVVH

1. POUR DES FILIÈRES RESPONSABLES ET MAÎTRISÉES

- Accompagner nos agriculteurs vers les défis sociétaux de demain
- Soutenir nos territoires en développant des filières locales
- Respecter les animaux en améliorant les conditions d'élevage

2. POUR DES PRODUITS DE LA GASTRONOMIE SIMPLES & SAINS EN TOUTE TRANSPARENCE

- Défendre le bon, fruit de notre savoir-faire
- Promouvoir une nouvelle gastronomie en toute simplicité
- Garantir la transparence à nos consommateurs

3. POUR UNE EMPREINTE RAISONNÉE SUR NOTRE ENVIRONNEMENT

- Réduire l'empreinte de nos exploitations et de nos ateliers
- Développer des emballages plus responsables
- Réduire le gaspillage alimentaire

4. EN COOPÉRANT TOUS ENSEMBLE

- Protéger, respecter et accompagner nos équipes
- Créer du lien et favoriser la coopération

NOS PROGRÈS

La filière Volailles

Le groupe Fermiers du Sud-Ouest a exprimé dans sa lettre d'engagement 2020-2021 sa démarche RSE. Les axes stratégiques identifiés s'inscrivent dans la continuité des actions déjà engagées depuis plusieurs années sur les aspects social, économique et environnemental.

RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DU GROUPE FERMIER DU SUD-OUEST

SOCIAL

- Pérenniser l'emploi sur tous nos bassins
- Fidéliser et accompagner nos collaborateurs par une démarche de qualité de vie au travail globale
- Répondre aux nouvelles attentes consommateurs :
- Traçabilité du couvoir à l'assiette
- Sans antibiotique, alimentation non-OGM, céréales locales, bien-être animale
- Une filière équitable : juste rémunération des éleveurs.

ÉCONOMIE

- Améliorer la valorisation par l'innovation
- Développer notre activité et sa rentabilité sur le marché intérieur et à l'export
- Améliorer nos performances industrielles et logistiques

ENVIRONNEMENT

- Limiter nos consommations d'eau et d'énergies
- Maîtriser nos rejets d'eaux usées et nos déchets
- Investir dans de nouvelles technologies

03 ANALYSE DES RISQUES ET OPPORTUNITÉS

LA CARTOGRAPHIE DES RISQUES DE MAÏSADOUR, UNE DÉMARCHÉ ÉPROUVÉE

Avec son programme de compliance, le Groupe Maisadour a pour objectif de prévenir et d'anticiper les risques. Il a mis en œuvre depuis plusieurs années une gestion des risques. Ce programme identifie les risques qui peuvent survenir dans le cadre de l'activité (que leur cause soit interne ou externe) susceptibles de provoquer un dommage plus ou moins grand pour le Groupe. Les risques sont alors cartographiés et monitorés afin de diminuer le risque d'apparition et de réduire leurs impacts.

UNE MÉTHODE ROBUSTE

L'identification des risques a été réalisée sur la base d'entretiens avec plus de 100 collaborateurs. Chaque risque fait l'objet d'une cotation normée, selon sa criticité et sa maîtrise actuelle évaluée par les collaborateurs. Les risques sont regroupés par branches d'activité de manière homogène.

La cartographie a été synthétisée et complétée en 2017 et 2018, notamment concernant les risques spécifiques à la corruption et au trafic d'influence, conformément aux dispositions prévues par la loi sur la transparence, la lutte contre la corruption et la modernisation de la vie économique du 8 novembre 2016 (loi Sapin 2). L'exhaustivité et la pertinence du recensement des risques s'inscrivent dans les processus existants, les points de risques et les enjeux majeurs de développement durable, ainsi que la stratégie du Groupe.

Des correspondants et des comités risques ont été mis en place pour chacune des branches d'activité.

Une synthèse des risques stratégiques est mise à jour semestriellement et présentée en comité d'audit (voir enjeu « Promouvoir l'éthique dans la conduite des affaires »)

Les comités risques des branches d'activité ont identifié les risques prioritaires devant donner lieu à la mise en œuvre de plans d'action. La mise en place de ces actions a pu débuter au cours de l'exercice.

La cartographie des risques évolue au fur et à mesure de la mise en place de ces actions, mais aussi des évolutions opérationnelles et réglementaires.

LES OPPORTUNITÉS POUR MAÏSADOUR

Maïsadour a déterminé ses opportunités par différents moyens :

- Étude des attentes des adhérents et des consommateurs.
- Benchmark sur les enjeux des entreprises avec des activités similaires par un cabinet externe.
- Identification des nouvelles exigences liées aux réglementations sur le gaspillage alimentaire, le respect de la bien-être animale...

DES LEVIERS POUR ACCÉLÉRER LA TRANSITION

Maïsadour étudie chaque levier qui lui permettra d'accélérer sa transition :

- Transformer les contraintes en opportunité avec par exemple l'accélération des plans de formation pour le personnel en activité partielle suite à la crise d'Influenza Aviaire.
- Accélérer le programme d'efficacité énergétique dans toutes les activités du Groupe pour absorber les augmentations.
- Utiliser le plan de relance comme catalyseur permettant d'accélérer la mise en place des projets (usine de soja local, bilans carbone@...).

TABLEAU DES RISQUES ET DES ENJEUX

RISQUES	ENJEUX RSE	OPPORTUNITÉS
RISQUE ECONOMIQUE	ASSURER LA PERFORMANCE ÉCONOMIQUE ET ENVIRONNEMENTALE DES EXPLOITATIONS	PÉRENNITÉ DE LA COOPÉRATIVE ET DES EXPLOITATIONS
RISQUES SOCIAUX RISQUES INDUSTRIELS	GARANTIR LA SÉCURITÉ, LE MIEUX-ÊTRE AU TRAVAIL ET L'ÉGALITÉ DE TRAITEMENT	ATTRACTIVITÉ DES MÉTIERS, FIDÉLISATION DES COLLABORATEURS, PERFORMANCE DES ÉQUIPES ET PÉRENNITÉ DES SAVOIR-FAIRES.
	ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT PERSONNEL ET PROFESSIONNEL	
	POURSUIVRE UN DIALOGUE SOCIAL ÉQUILIBRÉ	
RISQUE DE DOMMAGE CAUSÉ À L'ENVIRONNEMENT	PROMOUVOIR L'ÉTHIQUE DANS LA CONDUITE DES AFFAIRES	PÉRENNISER LES RELATIONS D'AFFAIRE.
	ASSURER LA PERFORMANCE ÉCONOMIQUE ET ENVIRONNEMENTALE DES EXPLOITATIONS	IMAGE, PERFORMANCE DE NOS PROCESSUS ECONOMIES DIVERSIFICATION (NOUVELLES FILIÈRES) POUR LE GROUPE ET LES PRODUCTEURS
	MAÎTRISER LES CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES ET PRIVILÉGIER LES ÉNERGIES RENOUVELABLES	
	LUTTER CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE, PRÉSERVER LES RESSOURCES EN EAU ET LA BIODIVERSITÉ	
DÉVELOPPER LE LOCAL, L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE ET LES NOUVELLES CULTURES		
RISQUE DE NON-RESPECT DU BIEN-ÊTRE ANIMAL RISQUE INFLUENZA AVIAIRE	LIMITER LES DÉCHETS EN FAVORISANT L'ÉCOCONCEPTION	IMAGE, RENFORCER LE LIEN ENTRE LES ATTENTES DES CONSOMMATEURS ET LES ÉLÉVEURS
	AGIR POUR LA BIEN-TRAITANCE ANIMALE	
RISQUES EMPÊCHANT UN DÉVELOPPEMENT À L'INTERNATIONAL RISQUE JURIDIQUE	PROMOUVOIR L'ÉTHIQUE DANS LA CONDUITE DES AFFAIRES	IMAGE ECONOMIES
RISQUE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE	PROPOSER UNE ALIMENTATION SAINES, SAVOUREUSE ET DE QUALITÉ	IMAGE, RÉPONDRE AUX ATTENTES ET FIDÉLISER LES CLIENTS
RISQUE NON-CONFORMITÉ QUALITÉ PRODUIT	PROPOSER UNE ALIMENTATION SAINES, SAVOUREUSE ET DE QUALITÉ	RÉPONDRE AUX NOUVELLES EXIGENCES RÉGLEMENTAIRES IMAGE, OPTIMISATION DE NOS PROCESSUS TROUVER UN DÉBOUCHÉ À L'ENSEMBLE DE LA PRODUCTION
	LUTTER CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE	

NOS 4 ENGAGEMENTS POUR UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE RESPONSABLE ET DURABLE

En 2015, les États membres de l'ONU adoptaient 17 objectifs de développement durable (ODD) pour donner la marche à suivre pour parvenir à un avenir meilleur et plus durable pour tous.



La stratégie Maisadour 2026 et les 17 objectifs de développement durable de l'ONU sont les socles qui ont permis de définir nos 4 engagements pour un développement économique responsable et durable.

Chaque engagement est composé d'enjeux sociaux, sociétaux et environnementaux approuvés par le Comité de Direction et le Conseil d'Administration de Maisadour. En se basant sur les résultats de l'analyse de matérialité, le groupe des animateurs développement durable les a classés en 3 catégories :

- ENJEUX CRUCIAUX > INDISSOCIABLES DU BUSINESS MODEL
- ENJEUX MAJEURS > DÉTERMINANTS POUR LA CRÉATION DE VALEUR
- ENJEUX À SUIVRE > POUVANT CONSTITUER SOIT UN RISQUE, SOIT UNE OPPORTUNITÉ

NOS 4 ENGAGEMENTS



ASSURER LA PERFORMANCE
ÉCONOMIQUE ET
ENVIRONNEMENTALE DES
EXPLOITATIONS



DÉVELOPPER DES FILIÈRES
POUR PROPOSER UNE ALIMENTATION
DE QUALITÉ ET DURABLE



PRÉSERVER
LES RESSOURCES, LE VIVANT
ET LA BIODIVERSITÉ



ÉVOLUER ENSEMBLE
DANS UN CADRE ALLIANT
LA SÉCURITÉ ET LA QUALITÉ DE VIE
AU TRAVAIL





ASSURER LA PERFORMANCE ÉCONOMIQUE ET ENVIRONNEMENTALE DES EXPLOITATIONS

Par son statut de Coopérative, Maisadour fait vivre ses territoires et participe au développement local en y créant activités économiques et emplois grâce à un ancrage fort.

Maisadour travaille à renforcer le lien entre les agriculteurs et leur coopérative et à assurer la durabilité des exploitations agricoles en accélérant leur adaptation aux attentes économiques, sociales et environnementales.

Les agriculteurs contribuent non seulement à l'économie locale, mais également à l'aménagement et au développement du territoire.



A

ASSURER LA PERFORMANCE ÉCONOMIQUE ET ENVIRONNEMENTALE DES EXPLOITATIONS

ENJEU & POLITIQUE

Par son statut de Coopérative, Maisadour assure les revenus des agriculteurs et des débouchés pour leurs productions, elle fait vivre ses territoires et participe au développement local en y créant activités économiques et emplois grâce à un ancrage fort. **Les adhérents** contribuent non seulement à l'économie locale, mais également à l'aménagement du territoire. Ils jouent donc un rôle central dans leur coopérative et sont au cœur de la stratégie de Maisadour. Depuis 2019, la Direction Relation Adhérent, le Conseil d'Administration et le Comité de Direction confirment la position centrale des associés coopérateurs, avec deux objectifs principaux :

1. Accélérer leur adaptation aux attentes économiques, sociales et environnementales
2. Renforcer le lien entre les agriculteurs et leur coopérative

NOTRE RÉPONSE / LES ACTIONS / LES RÉSULTATS

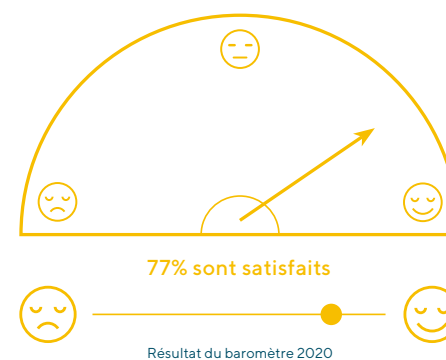
UN BAROMÈTRE DE SATISFACTION ADHÉRENTS

Mis en place en 2018, *le baromètre adhérents** vise à mesurer la satisfaction des adhérents de Maisadour et à recueillir leurs attentes (services, attentes sociétales...). Cette année, il a permis de faire le point sur les orientations de nos agriculteurs sur le plan de l'agroécologie, et de mesurer la satisfaction et la notoriété de nos différentes solutions.

La satisfaction, bien qu'en légère baisse, reste à un très bon niveau : **77 % de satisfaits**.

Les services approvisionnement et les services apportés par les conseillers sont plébiscités avec des taux de satisfaction respectifs de 91% et 92%, similaires à 2018. 35% des agriculteurs enquêtés souhaitent se concentrer sur les actions agroécologiques pour les 2 prochaines années. Suite aux résultats, Maisadour a enclenché un plan d'actions visant à répondre aux attentes des adhérents.

* Baromètre 2020 réalisé du 22 juillet au 4 août 2020 auprès de 404 adhérents répartis sur l'ensemble du territoire de Maisadour. Sondage réalisé en partenariat avec l'institut BVA de Toulouse.



LA DIRECTION ADHÉRENT

Pilotée par Céline Peillod et Daniel Peyraube (Président Délégué), la Direction Relation Adhérents, créée en janvier 2019, s'est structurée autour de 3 piliers : le marketing et la communication au service des agriculteurs, le data management et l'expertise du droit coopératif agricole.

« Notre coopérative s'est historiquement construite par et pour ses adhérents, qui sont à la fois les acteurs et les ambassadeurs de la coopérative. La Direction Relation Adhérents créée en 2019 vise à créer une proximité renforcée entre l'adhérent et sa coopérative, il s'agit aussi de stimuler la performance globale des exploitations, que ce soit au niveau économique, social ou environnemental. Maisadour doit être là pour accompagner les chefs d'entreprises agricoles dans leurs réflexions et dans leurs actions afin de s'adapter au monde de demain. »

Daniel Peyraube, Vice-Président Délégué et Céline Peillod, Directrice Relation Adhérents

ACCÉLÉRER LEUR ADAPTATION AUX ATTENTES ÉCONOMIQUES, SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES

L'objectif est de maximiser la performance économique des exploitations et d'accélérer l'adaptation des exploitations agricoles au regard des enjeux environnementaux et sociétaux.

VALORISER ET SÉCURISER LES PRODUCTIONS DES ADHÉRENTS

Même si en céréales, c'est le marché mondial qui détermine les prix de production, la Coopérative s'emploie à améliorer la rémunération des producteurs. Elle fixe des contrats de production avec des critères de qualité pour les agriculteurs sur des surfaces prédéfinies. Ces productions végétales contractuelles contribuent au revenu agricole de manière significative. En production animale, ce sont plutôt des mécanismes d'indexations sur le prix de l'aliment qui sont mis en œuvre.

NOS PROGRÈS

Productions végétales :

38 200 ha en productions contractuelles en 2021 (37 700 ha en 2020)

ACCOMPAGNER L'INSTALLATION DES JEUNES AGRICULTEURS

JEUNE Adhérent
MAÏSADOUR

Pour les nouveaux adhérents âgés de moins de 40 ans, Maisadour propose une aide et un accompagnement destinés à favoriser leur installation ainsi que leur insertion au sein de la Coopérative.

NOS PROGRÈS

9 Jeunes Adhérents ont signé une nouvelle charte en 2020-2021 avec un accompagnement sur 6 ans

Au total 66 jeunes adhérents sont accompagnés par Maisadour en 2020-2021

PROPOSER UNE OFFRE D'ASSURANCE CLIMATIQUE ATTRACTIVE

Les agriculteurs du Groupe peuvent bénéficier d'une assurance «aléas climatiques» négociée par Maisadour.

NOS PROGRÈS

Depuis 2016, la surface agricole assurée dans le cadre du contrat Groupe Maisadour est passée de 24 000 ha à 55 000 ha en 2021 (+129%)

FAIRE AVANCER LES AGRICULTEURS ET LES EQUIPES MAÏSADOUR VERS LEUR «IDEAAL»



IDEAAL, c'est l'engagement de Maïsadour pour une agriculture durable !

IDEAAL (Implication dans une Démarche Eco- Responsable pour une Agriculture d'Avenir et Locale) est une démarche engagée par Maïsadour pour améliorer la durabilité des exploitations agricoles du territoire et des productions qui en sont issues.

Initiée en 2020, l'ambition d'IDEAAL est de capitaliser sur les pratiques agricoles vertueuses actuelles tout en construisant l'avenir agricole de notre territoire en proposant des solutions adaptées à chaque situation de production. La démarche s'organise autour d'autodiagnostic des exploitations. L'enquête prend notamment en compte les critères référents de la plateforme SAI (Initiative pour une Agriculture Durable), les ambitions de la Politique Agricole Commune et le référentiel HVE (Haute Valeur Environnementale).

L'ambition du projet est claire : évaluer, améliorer et encourager les actions réalisées par les agriculteurs, autour de trois piliers : l'environnement, l'économie et social, déclinée en 5 thématiques :



TÉMOIGNAGES

« Avec la démarche IDEAAL, nous réalisons pour la première fois, un état des lieux complet de nos pratiques. Nous voulons donner des réponses scientifiques et robustes pour pouvoir donner à nos agriculteurs un score RSE. Ensuite, on pourra fixer des objectifs et mettre en place des démarches de progrès. Ce projet donne du sens à tous nos métiers, aux commerciaux, aux techniciens et bien sûr aux agriculteurs eux-mêmes, qui ont besoin de retrouver de la fierté et de la confiance dans leur métier »

Pierre Harambat, Vice-Président en charge du Développement Durable.

« Le questionnaire IDEAAL compte plus de 80 questions, ce qui nous permet d'aller en profondeur sur les pratiques agricoles durables. Il favorise les échanges et nous permet de construire des plans de progrès adaptés à chacun. Tous les adhérents sont satisfaits de cette démarche. Au fur et à mesure des questions, ils se rendent compte qu'ils ont déjà des pratiques en faveur d'une agriculture responsable »

Lilian Larquier, conseiller technique Maïsadour.

« Je fais des couverts végétaux systématiquement et des rotations de cultures pour le maïs et les haricots. Je pratique également le sans-labour qui permet d'améliorer la qualité du sol et limite l'érosion. J'utilise deux services de Maïsadour : Ferti'Farm pour piloter la fertilisation et Irri'Farm pour gérer l'irrigation. Enfin j'ai installé 28 ruches à côté de mon champ de tournesol pour produire du miel, c'est aussi ça l'agriculture responsable : créer des écosystèmes ! Cette démarche est très positive pour notre avenir en tant qu'agriculteur de productions contractuelles. »

Guillaume Carrincazeau, agriculteur à Saint-Gein (40) qui a participé à la première étape de la démarche IDEAAL.



NOS PROGRÈS

841 exploitations diagnostiquées depuis le lancement de la démarche. Avec une note moyenne de durabilité de 64 / 102.

Cette note témoigne non seulement de l'implication des agriculteurs dans la durabilité de leur activité mais aussi d'une marge de progrès encore disponible dans leurs pratiques. Les agriculteurs ont reçu leur état d'avancement pour la mise en place d'amélioration sous forme d'une maquette de restitution, avec son score de durabilité comparé à celui de la « ferme Maïsadour », leur permettant d'enclencher un plan de progrès adapté à leur activité.

Ces diagnostics seront ensuite complétés par des audits d'un organisme de certification accrédité sur un échantillon représentatif d'exploitations.

PROPOSER DES OUTILS ET DES SERVICES PERMETTANT AUX AGRICULTEURS D'INSCRIRE LEURS EXPLOITATIONS DANS LA DURABILITÉ

LE NUMÉRIQUE, POUR UN LIEN RENFORCÉ AVEC LES ADHÉRENTS

Une approche omnicanale est développée pour répondre aux attentes de chaque adhérent. Si le lien avec les conseillers techniques est privilégié, la voie numérique se renforce. L'extranet e-MA développe ses fonctionnalités chaque année. La plateforme téléphonique Proxi'MA est de plus en plus sollicitée. Le site de e-commerce aladin.farm est venu compléter l'année dernière ce dispositif digital.



NOS NOUVEAUTÉS

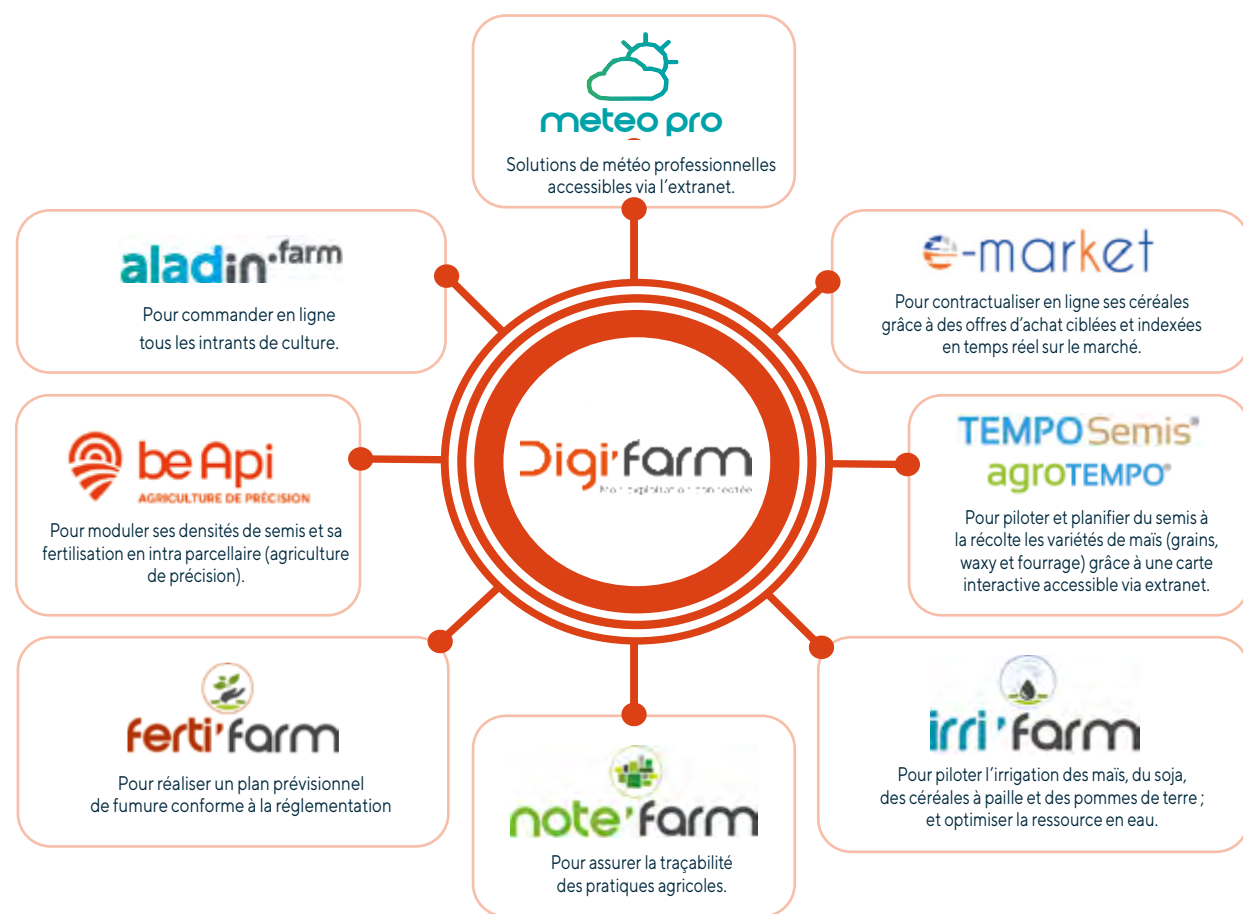
PROXI'VITIS : LE NOUVEAU SERVICE POUR LES VITICULTEURS

Créée sur le même concept que Proxi'MA, la ligne téléphonique Proxi'VITIS est destinée à l'ensemble des viticulteurs et leur permet de passer des commandes en en palissage, produits de liage et de taille, protection des vignes, fertilisation et services, de définir les modalités de livraison et de connaître la situation de leur compte client.

NOS PROGRÈS

939 Agriculteurs utilisateurs d'ALADIN depuis son lancement
Proxivitis : 2 333 appels en 2020-2021

Le service Innovation Agri-Digitale de Maisadour construit des outils d'aide à la décision pour les agriculteurs et propose des services innovants pour une agriculture connectée. **Tous les services & outils d'aide à la décision de Digi'farm sont accessibles sur e-MA.**



La collecte des déchets d'agrofourniture pour aider les agriculteurs

La Coopérative Maisadour, Agralia et Inovitis assurent pour les adhérents la collecte des déchets d'agrofourniture, tels que les emballages de produits phytosanitaires, de semences et de produits fertilisants. Des collectes de ficelles, de bâches ensilage, de plastique utilisé par les maraîchers et les producteurs de légumes ont aussi lieu régulièrement. La Coopération Agricole et les filières animales ont développé une nouvelle filière de collecte et de recyclage ADIVALOR*.

A.D.I.VALOR - Agriculteurs, Distributeurs, Industriels pour la VALORisation des déchets agricoles (adivalor.fr)

NOS NOUVEAUTÉS

En 2021, Maisadour a signé une nouvelle convention avec ADIVALOR pour la collecte des emballages de produits de désinfection chez les éleveurs. Les premières collectes ont débuté en mai 2021.

NOS PROGRÈS

Déchets d'agrofournitures récoltés :

Exercice 2019/2020 : 267 tonnes

Exercice 2020/2021 : 348 tonnes

RENFORCER LE LIEN ENTRE LES AGRICULTEURS ET LEUR COOPÉRATIVE

Le renforcement du lien entre les adhérents et leur Coopérative passe par une meilleure connaissance des exploitations et de leurs chefs d'entreprises afin de donner une réponse adaptée à leurs besoins.

La mission de la Direction Relation Adhérents est d'aider les agriculteurs à faire face aux défis de demain et à préserver la rentabilité de leurs activités, tout en tenant compte des attentes sociales, sociétales et environnementales. Pour cela, il s'agit de favoriser l'implication des agriculteurs dans la vie de leur Coopérative, d'adapter l'animation territoriale et de rendre visible et tangible l'intérêt d'être adhérent.

RENFORCER LE LIEN AVEC LES DÉLÉGUÉS DE SECTION ET LES AGRI 'ACTEURS

En 2019, afin de renforcer le lien entre les adhérents et leur Coopérative, un groupe d'adhérents Agri'Acteurs a signé une charte qui définit les contours de leur engagement.

Les Agri'Acteurs et les Délégués de Section sont des relais et des interlocuteurs clés de Maisadour

NOS PROGRÈS

45 adhérents (+10 %) ont d'ores et déjà pris cet engagement fort de relayer les préoccupations des agriculteurs et de prendre la parole au sein de la Coopérative



François Darbo, Agri'Acteur

NOS PROGRÈS	2020	2021
BE API (ha)	1 300	1 410
FERTI'FARM (nb abonnés)	660	575
IRRI'FARM (nb abonnés)	199	110
NOTE'FARM (nb abonnés)	25	89
WEENAT (nb abonnés)	-	18

3 années pour progresser vers une agriculture plus durable

Maisadour accompagne un GIEE (Groupement d'Intérêt Économique et Environnemental) sur un programme de 3 ans qui vise à travailler sur l'agriculture de conservation et à déployer cette technique sur l'ensemble des exploitations. Depuis janvier 2020, ce collectif regroupe une quinzaine d'agriculteurs qui expérimentent et approfondissent de nouvelles techniques afin d'améliorer la conservation du sol.

Outil de gestion de la relation agriculteurs GRA 360 : une approche globale des exploitations agricoles

Les équipes du Pôle Agricole participent à l'amélioration d'un outil informatique interne unique qui permet de mieux connaître les exploitations des adhérents. Cette approche transversale permet de gagner en efficacité et de mieux appréhender les besoins de nos agriculteurs.

IMPLIQUER LES SALARIÉS DE MAÏSADOUR DANS LE RÉSEAU AGRI-SENTINELLE



En 2020 Maisadour s'engage dans le réseau AGRI Sentinelles

Face au constat alarmant du taux de suicide chez les agriculteurs, les acteurs du monde agricole se sont mobilisés pour créer un réseau multipartenarial : le Réseau Agri-Sentinelles. Il s'inscrit dans une perspective de **prévention des situations de fragilité** que peuvent rencontrer les agriculteurs.

Ce réseau vise à **sensibiliser, former, outiller** les femmes et hommes volontaires qui travaillent au contact des agriculteurs pour s'impliquer dans la prévention du suicide.

En tant que partenaire du Réseau Agri-Sentinelles depuis 2020, Maisadour s'engage à sensibiliser, mobiliser et former ses salariés qui souhaitent devenir sentinelle.



TÉMOIGNAGES

« J'ai trouvé cette formation formidable. Aujourd'hui je me sens en capacité de voir les signaux d'alerte surtout sur le mal être des agriculteurs ou des collègues, voire dans mon milieu familial. Je sais maintenant qu'on peut faire appel à plusieurs services d'aide et qu'il y a 24h sur 24h un numéro à appeler et quelqu'un qui vous écoute. »

Joël Lafourcade, conseiller relation culture et Sentinelle chez Maisadour

NOS PROGRÈS

52 sentinelles formées dans les équipes semences, productions végétales et productions animales.

DÉPLOYER UNE COMMUNICATION POSITIVE AU SERVICE DE L'AGRICULTURE

Pour toujours plus de transparence sur les pratiques agricoles, le Groupe a accéléré la communication sur la réalité de ses pratiques actuelles. Certains Agri'Acteurs sont maintenant actifs sur les réseaux sociaux pour partager leur quotidien avec le grand public.



Dans le cadre de la démarche IDEAAAL, la communication positive se poursuit. Cette initiative s'appuie sur des résultats d'enquêtes concrets et permet de souligner les pratiques agricoles vertueuses déjà mises en œuvre sur les exploitations.



ÊTRE PARTENAIRE ET SOLIDAIRE DES TERRITOIRES

Notre Coopérative est ancrée dans un tissu local et développe des liens avec les acteurs territoriaux. **Agriculteurs et salariés** participent au processus de création de richesses économique, sociale et durable sur le territoire du Sud-Ouest.

Pour Maisadour, être acteur de son territoire, c'est aussi s'engager pour créer du lien, participer à la vie culturelle, sportive :

Salons et foires, tels que le Salon International de l'Agriculture (Paris), le Salon Régional de l'Agriculture de Tarbes, le Salon de l'Agriculture Nouvelle-Aquitaine, ect...

Sponsoring de clubs sportifs locaux.

Portes ouvertes pour les écoles et associations.

Animations avec les agriculteurs.

Formation spécifique pour les centres de formation des apprentis et les écoles professionnelles de la boucherie.



Journée Bazkaona le 22 juillet 2020 à Biarrotte (40)
Lors de cette journée, éleveurs et technico-commerciaux ont échangé autour de la production de protéines à la ferme pour la viande bovine.

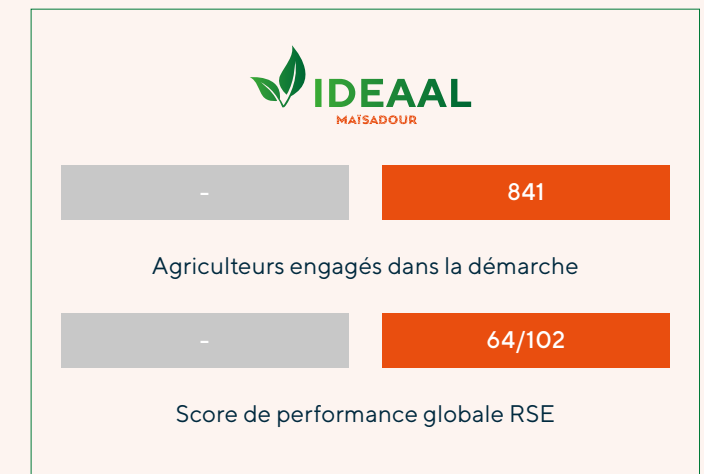
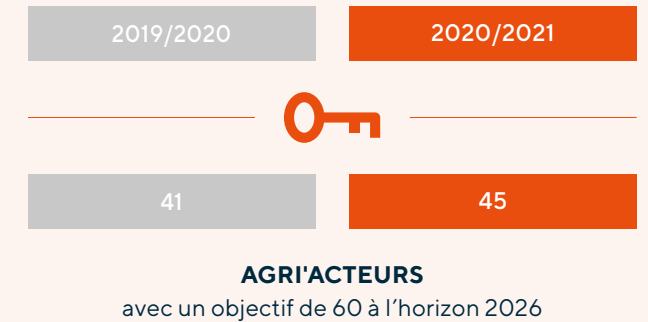


100% des agriculteurs sont directement impliqués dans la vie de leur territoire avec notamment 45% impliqués dans des associations locales et 19% dans des collectivités territoriales

Une exploitation emploie en moyenne :

1 chef d'exploitation + 0.7 ETP permanent + 2 ETP saisonniers + 5 emplois indirects.

NOS INDICATEURS





DÉVELOPPER DES FILIÈRES POUR PROPOSER UNE ALIMENTATION DE QUALITÉ ET DURABLE

De la graine à l'assiette du consommateur, Maisadour développe des filières intégrées et assure ainsi des débouchés pérennes pour les productions de ses agriculteurs.

En proposant aux consommateurs des produits savoureux et responsables, Maisadour œuvre pour toujours plus de transparence et de qualité. Nos nombreux produits sous signes de qualité (Label Rouge, Agriculture Biologique, Indication Géographie Protégée) et nos boutiques en circuits courts « En Direct de Nos Producteurs » sont une preuve forte de notre engagement et créent du lien entre les producteurs et les consommateurs.



PROPOSER UNE ALIMENTATION SAINNE,
SAVOREUSE ET DE QUALITÉ



DÉVELOPPER LE LOCAL, L'AGRICULTURE
BIOLOGIQUE ET LES NOUVELLES CULTURES



LUTTER CONTRE LE GASPILLAGE
ALIMENTAIRE



A

PROPOSER UNE ALIMENTATION SAIN, SAVOUREUSE ET DE QUALITÉ

ENJEU & POLITIQUE

Les attentes des consommateurs sur la traçabilité, la qualité, la naturalité des produits et les conditions de production de leur alimentation se font de plus en plus sentir. Avec la crise Covid, la question de la souveraineté alimentaire en France a été soulevée. Le Groupe, concerné par tous ces sujets, s'engage à travailler pour relever ces défis et pour installer un nouveau dialogue entre agriculteurs et consommateurs. La responsabilité de Maisadour en tant qu'acteur agricole et agroalimentaire est de mettre sur le marché des produits sains, sûrs, de qualité et savoureux en valorisant la production des adhérents avec un prix juste.

NOTRE RÉPONSE / LES ACTIONS / LES RÉSULTATS

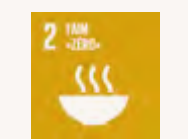
Garantir l'authenticité, la qualité, la traçabilité et la saveur des produits que Maisadour commercialise, de l'amont de la production jusqu'à la consommation, est une priorité. Maisadour s'engage au respect de normes très strictes en la matière. L'ensemble des étapes de la fabrication des produits fait l'objet de contrôles rigoureux et d'une traçabilité complète. L'engagement de Maisadour se matérialise par les **certifications, signes officiels** de qualité, référentiels reconnus et exigeants en termes de sécurité sanitaire.

En 2020, Delpyrat, Comtesse du Barry et Fermiers du Sud-Ouest ont reçu les honneurs du Concours Général Agricole du salon de l'agriculture. En 2021, le concours général agricole n'a pas pu avoir lieu en raison du contexte sanitaire, les médailles 2020 sont maintenues jusqu'à mars 2022.



10

MÉDAILLES AU CONCOURS GÉNÉRAL AGRICOLE 2020



PRINCIPALES CERTIFICATIONS ET SIGNES OFFICIELS DE QUALITÉ DU GROUPE MAISADOUR

NUTRITION & PRODUCTIONS ANIMALES			SEMENCES - PRODUCTIONS VÉGÉTALES		
	Aliments Volailles, Palmipèdes			Semences Maïs, Soja, Tournesol, Maïs doux, Pois, Patates douces	
	Aliments Volailles, Palmipèdes			Asperges	
	Elevage Service Services supports Aliment			Fruits et Légumes (asperges, framboises...) : 26 producteurs	
	Aliments (3 usines) Volailles			Fruits et Légumes Maroc (Chico- rée, framboises, courgettes...)	
	1 sites			1 site Légumes	
	8 sites			1 site Légumes (Maroc)	
	Saumons			PÔLE VOLAILLES	
	Canards, Saumons, Truites			Volailles	
	Canards			Volailles	
	Truites, Saumons			Volailles	
	2 sites (Poisson)			Volailles	
	1 sites			1 Sites	
	8 sites			Volailles	
	Saumons			Volailles	
	1 sites			Volailles	
	8 sites			Volailles	
	Saumons			4 Sites	

LES SIGNES D'IDENTIFICATION DE LA QUALITÉ ET DE L'ORIGINE (SIQO)

Le **Label Rouge** est un signe national qui désigne des produits qui, par leurs conditions de production / fabrication, ont un niveau de **qualité supérieure** par rapport aux autres produits similaires.

L'**Indication Géographique Protégée (IGP)** identifie un produit agricole dont la qualité, la réputation ou d'autres caractéristiques sont liées à son origine géographique. L'IGP est liée à un **savoir-faire**.

L'**Agriculture Biologique** est un mode de production qui allie pratiques **environnementales optimales**, respect de la **biodiversité**, préservation des ressources naturelles et niveau élevé de **bien-être animal**.

LES CERTIFICATIONS ET LABELS DES PRODUITS OU DES CONDITIONS DE PRODUCTION

Les labels **MSC** et **ASC** garantissent une **pêche et une aquaculture durables**.

La **Charte du Saumon Fumé** en France garantit en particulier la localisation sur le territoire français de l'intégralité des étapes de la sélection, de la préparation et de la fumaison du saumon fumé.

Le référentiel **LEAF** (Linking Environment And Farming) garantit le soin apporté par les exploitants agricoles à la production d'aliments. Il atteste que le produit a fait l'objet d'une démarche éco-responsable.

GLOBALG.A.P.

GLOBALG.A.P. est un référentiel de **bonnes pratiques agricoles** (G.A.P.) reconnues et applicables partout dans le monde.

LES CERTIFICATIONS « SYSTÈME » (QUALITÉ DE L'ORGANISATION) ET DE PROCÉDÉS

Agrifiance est une certification dédiée à la filière amont agricole, elle valorise la **qualité de la production agricole** et l'engagement pour l'environnement.

IFS (International Food Standard) et **BRC** (British Retail Consortium), développés par la grande distribution, ont pour base commune la **sécurité alimentaire** et l'amélioration continue.

La certification **ISO 9001** garantit une organisation performante pour l'obtention de la **qualité des produits et services** et la **satisfaction des clients et parties prenantes**.

La certification **ISO 14 001** est le standard international pour le **management environnemental**.

GARANTIR LE BON, FRUIT DE NOTRE SAVOIR- FAIRE

Chez Maïsadour, nous sommes fiers d'offrir des produits sains et savoureux.



1 393 659 personnes nourries par les agriculteurs enquêtés dans le cadre de la démarche IDEAAAL (selon outil IDEAALIM)



La qualité de nos produits est issue d'un savoir-faire que nous mettons au cœur de notre action. L'organisation de Maïsadour permet une approche filière qui garantit chaque étape de la chaîne : de la sélection des matières premières jusqu'au façonnage des produits. Elle est un gage de qualité, de traçabilité et de maîtrise de la chaîne de création des produits.

DES FORMATIONS CERTIFIANTES AUTOUR DU SAVOIR-FAIRE CHEZ DELPEYRAT



Depuis 170 ans, nous mettons en œuvre tout notre savoir-faire, pour offrir les meilleurs foies-gras, jambons, saumons et truites :

- Sélection rigoureuse de matières premières d'exception
- Préparation minutieuse dans nos ateliers de fabrication, avec des recettes exclusives qui viennent sublimer les produits bruts.

Nous transmettons ce savoir-faire au travers de **plus de 100 formations qualifiantes par an** dans nos ateliers. Ce sont aussi **plus de 2 000 dégustations annuelles** réparties sur les différents métiers de transformation du canard et poisson. Il est essentiel de goûter les produits, les évaluer et vérifier leur conformité à nos standards d'exigence. Des équipes pluridisciplinaires réalisent chaque jour ces dégustations sur nos sites.

PROMOUVOIR LA SIMPLICITÉ ET GARANTIR TRANSPARENCE

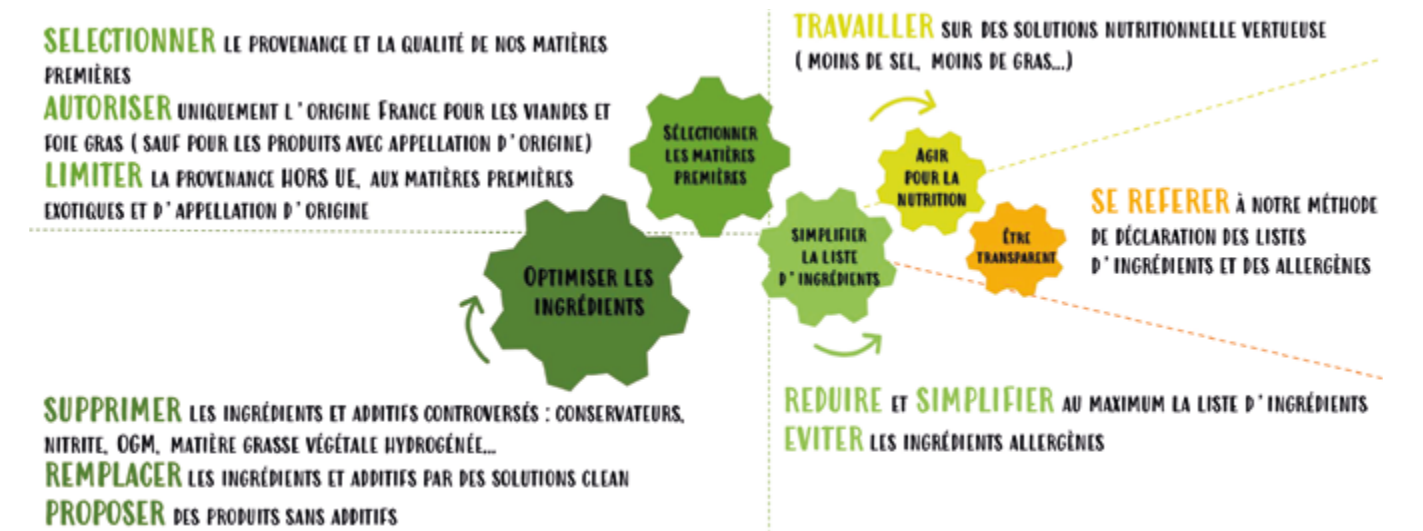
« Convaincu que les produits de nos adhérents doivent être valorisés tout en conservant toutes leurs qualités d'origine, MVVH, le Pôle Gastronomie de Maïsadour s'engage et se donne comme mission de réduire le nombre d'ingrédients utilisés pour les recettes et de remplacer ou supprimer les additifs, dès que cela est possible. Une politique de «clean label» engageante a été mise en oeuvre proposer aux consommateurs des produits gastronomiques, bons, sains en donnant toutes les informations nécessaires relatives à leur traçabilité.»

Dominique Graciet, Vice-Président Gastronomie et Eric Humblot, Directeur de MVVH

Convaincu que valoriser les produits des adhérents c'est les proposer avec toutes leurs qualités d'origine, sans les altérer, MVVH s'engage à réduire le nombre d'ingrédients utilisés dans une recette et remplace ou supprime les additifs dès que c'est possible et dès qu'une autre solution plus naturelle et simple existe.

Une politique clean label engageante a été mise en œuvre et s'articule autour de 5 axes :

- Optimiser les ingrédients
- Sélectionner les matières premières
- Simplifier les listes d'ingrédients
- Agir pour la nutrition
- Être transparent



SUPPRIMER LES NITRITES ET NITRATES DES RECETTES

En 2020, nous avons proposé à nos consommateurs notre bocal de foie gras entier sans sel nitré et nos viandes marinées sont sans conservateurs. 100% de nos plats cuisinés sont sans matière grasse végétale hydrogénée et sans huile de palme.



NOS PROGRÈS

1 foie gras sur 2 est désormais fabriqué sans sel nitré et nous continuons avec le foie gras en barquette, le magret séché fumé...

GARANTIR LA TRANSPARENCE AUX CONSOMMATEURS

NOS PROGRÈS

Après le développement d'un QR code pour le saumon fumé, MVVH a développé en 2020 un QR code pour les produits à base de canard. L'objectif du projet est toujours d'apporter au consommateur des garanties supplémentaires en matière de traçabilité sur les conditions de production. En scannant le QR code et en indiquant le numéro de lot, le consommateur peut connaître :

- Les conditions de conservation du produit et recette
- La zone d'élevage et le site de fabrication
- Les conditions d'élevage (durée d'élevage, âge d'accès au plein air, densité...)
- Le type d'alimentation en élevage
- Un témoignage d'éleveur



TRAÇABILITÉ TOTALE SUR L'ENSEMBLE DES MAILLONS DE LA FILIÈRE VOLAILLE

«Pour Maisadour, la bientraitance animale est une préoccupation première pour ses élevages. D'ailleurs les Fermiers du Sud-Ouest ont été précurseurs en étiquetage Bien-être animal développé dès 2019 avec le Groupe Casino. Les consommateurs souhaitent en effet connaître aujourd'hui toutes les informations relatives à la fabrication du produit. Répondant également à cette attente, FSO développe des QR code sur ses produits pour expliquer toute la traçabilité du champ à l'assiette.»

Bernard Tauzia Vice-Président Volailles, Paul Le Bars Directeur général de FSO

La traçabilité déjà en place chez Fermiers du Sud-Ouest est mise à disposition du grand public de façon transparente sur ses volailles, du couvoir jusque dans l'assiette du consommateur. Les consommateurs peuvent ainsi retrouver la traçabilité du produit et du modèle d'élevage au travers d'une plateforme.



FERMIERS DU SUD-OUEST ENGAGÉ AVEC LA MARQUE «C'EST QUI LE PATRON ?!»

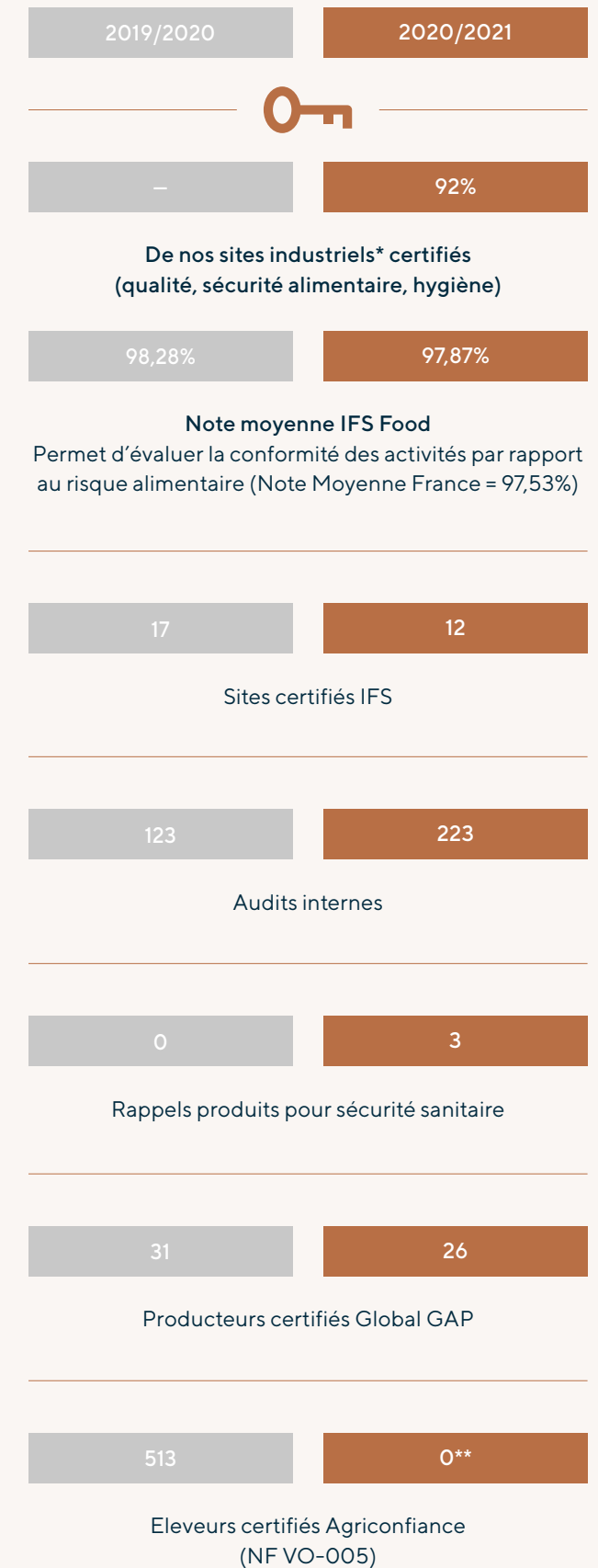


Fermiers du Sud-Ouest s'est engagé dans la démarche de production et de commercialisation d'un poulet sous la licence « C'est qui le patron ?! ». Le processus a duré plus d'un an : l'équipe de « C'est qui le patron ?! » est venue visiter les élevages, a rédigé le questionnaire en collaboration avec la filière et les éleveurs qui a permis aux consommateurs de définir le cahier des charges du poulet qui répondait le mieux à leurs préoccupations. Référencé depuis le mois d'avril 2020 chez Galec, le poulet « C'est qui le patron ?! » se positionne comme une vraie alternative : un poulet Label Rouge, élevage sans antibiotiques, alimentation principalement de maïs et enrichie en graines de lin, rémunération plus juste des éleveurs, barquette recyclable en carton issu de filière garantissant la gestion durable des forêts.

NOS PROGRÈS

Un nouveau référencement de la gamme « C'est qui le patron ?! » a été obtenu début 2021 chez Carrefour.

NOS INDICATEURS



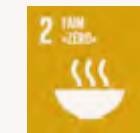
*Sites industriels de production / transformation
**perte de certification due au contexte (Influenza Aviaire, Covid) – reprise de la certification pour 2021-2022

DÉVELOPPER LE LOCAL, L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE ET LES NOUVELLES CULTURES

ENJEU & POLITIQUE



ENJEU CRUCIAL



Maïsadour s'est lancée depuis plusieurs années **les circuits courts** (magasins de proximité) pour privilégier le local et offrir aux consommateurs une large gamme de produits de nos régions. Le marché des produits issus de l'agriculture biologique est en constante progression. En 2020, plus de 9 Français sur 10 déclarent avoir consommé des produits biologiques et près des ¾ consomment bio régulièrement (au moins une fois par mois)*. Maïsadour est engagé **depuis plus de 20 ans dans la filière biologique**. Pionnier en production de volailles biologiques depuis 1999, Maïsadour est également aujourd'hui un acteur majeur en nutrition animale biologique. **Maïsadour a pour ambition de devenir un acteur incontournable de la filière biologique dans le Grand Sud-Ouest**. Les nouvelles cultures sont une opportunité de diversification pour le Groupe et les producteurs. * source : Agence Bio.org

NOTRE RÉPONSE / LES ACTIONS / LES RÉSULTATS

S'APPROVISIONNER EN MATIÈRES PREMIÈRES LOCALES

Sud-Ouest Aliment privilégie l'achats des céréales produites localement

La société Sud-Ouest Aliment (SOAL), filiale de Maïsadour spécialisée dans la production d'aliments pour animaux, privilégie pour ses achats de céréales (près de 400 000 tonnes annuellement) des fournisseurs locaux*. Actuellement, 89% des céréales sont achetées localement.

* *Compte tenu de l'étendue du territoire d'activité de cette société, le local est défini par les régions administratives Nouvelle Aquitaine et Occitanie.*

Développement d'une filière de soja 100% locale pour la branche nutrition animale

Convaincu que l'autonomie protéique est un enjeu fort, Sud-Ouest Aliment intègre déjà dans la composition de ses aliments du soja origine France cultivé et trituré localement. Depuis plusieurs années, elle est partenaire (avec la coopérative Terres du Sud) de la société Soja Press qui l'approvisionne en soja non OGM origine France. Cela représente à ce jour 12% de ses approvisionnements en soja. Sud-Ouest Aliment s'engage à avoir 40% de ses tourteaux de soja non OGM issus de graines Françaises d'ici 2 ans.

NOS NOUVEAUTÉS

GRAINES D'ALLIANCE : UN NOUVEAU PARTENARIAT POUR LE DÉVELOPPEMENT D'UNE FILIÈRE 100% SOJA LOCAL

Dans une volonté d'étendre l'utilisation de soja local, une nouvelle structure a été lancée avec Vivadour pour la création d'une usine de trituration de soja produit par les adhérents des deux coopératives. Cette structure appelée **Graines d'Alliance** fournira en tourteaux de soja et en huile de soja, non seulement les différentes usines de Sud-Ouest Aliment, mais aussi le marché régional et national. Au-delà de l'approvisionnement des usines d'aliment du bétail, Graine d'Alliance permettra de valoriser les productions des agriculteurs du Sud-Ouest (5 973 T de soja collectées chez nos adhérents cette année) et ainsi de contribuer au maintien de la création de valeur sur le territoire des deux coopératives partenaires. Cette unité de trituration réhabilite un ancien site de fabrication d'aliment et maintient les emplois. Graines d'Alliance sera opérationnel sur l'exercice 2021-2022 et bénéficie pour sa mise en œuvre d'une subvention dans le cadre du plan de relance national. L'objectif est de transformer **30 000 tonnes de graines de soja** par an.



Sud-Ouest Aliment engagé avec Duralim* contre la déforestation

Afin de répondre au manifeste de la distribution française**, SOAL participe via Duralim à la constitution d'un observatoire sur l'origine des sojas consommés en France. Cet observatoire vise à identifier dans un premier temps les sojas importés en France et pouvant possiblement porter atteinte à la biodiversité en Amérique du sud.

En tant que signataire de la charte Duralim, Sud-Ouest Aliment œuvre à atteindre 100% d'approvisionnements durables d'ici 2025 avec un objectif zéro déforestation.

*Duralim est une plateforme collaborative, ouverte à tous ceux qui agissent au quotidien en faveur de l'alimentation durable des animaux d'élevage.

Elle implique tous les maillons des filières agricoles et agroalimentaires, de la production de matières premières jusqu'à la distribution de produits animaux aux consommateurs.

** Les acteurs de la grande distribution française ont signé, en novembre 2020, un Manifeste «pour une mobilisation des acteurs français pour lutter contre la déforestation importée liée au soja».

DÉVELOPPEMENT DE L'AQUACULTURE : DU POISSON 100% FRANÇAIS

Le Groupe Maïsadour investit dans des filières poissons élevés en France pour répondre aux attentes des consommateurs qui plébiscitent de plus en plus le *Made in France*. En 2019, le Groupe Maïsadour a pris des participations dans la société AMP - Saumon de France.



NOS PROGRÈS

En 2020, le Groupe a fait l'acquisition de **deux piscicultures d'élevage de truites** en eau douce, situées en Bretagne. Cette acquisition permet de compléter les approvisionnements de ses sites de transformation de Castets (40) et de Cany Barville (76) avec des truites 100% françaises.

PROMOUVOIR LE LOCAL

Les boutiques « En Direct de Nos Producteurs »

Ces boutiques de proximité réunissent sous une même enseigne les produits de nos agriculteurs, de qualité, labellisés. Intégrées ou proches de nos sites de fabrication, ces boutiques sont aussi très fréquentées par les salariés.

En 2021, 8 boutiques en région sous enseigne « En Direct de Nos producteurs » et 2 boutiques Rôtisserie-épicerie à Paris et à Cannes référencent les marques issues de nos producteurs.



Poulets d'Ici, une offre 100% française et locale

Grâce à une alimentation animale issue de matières premières locales pour des animaux élevés dans le Sud-Ouest, Fermiers du Sud-Ouest vend maintenant ses produits sous la marque Poulet d'Ici, non seulement des poulets élevés localement, mais également nourris avec des aliments d'«ici»!

Cette offre 100% française et locale (Sud-Ouest) est une réponse aux attentes de nos consommateurs, principalement en GMS et également en Restauration Hors Domicile.



NOS PROGRÈS

Une nouvelle gamme de produits pour l'été est proposée depuis avril 2021 en grandes et moyennes surfaces et collectivité. Cette gamme est préparée sans additif et sans arôme artificiel.



DÉVELOPPER L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Le baromètre adhérent a montré que le souhait des agriculteurs d'aller jusqu'à la certification bio progresse. D'ici 5 ans, nous comptons selon les résultats du baromètre 2 fois plus d'agriculteurs convertis ou en conversion bio.

Une ambition définie en Productions Végétales

L'objectif de Maisadour est de faciliter la conversion des agriculteurs en Productions Végétales de façon à **satisfaire les attentes de ce nouveau marché.**

MAS SEEDS : LES SEMENCES BIO

Depuis 10 ans, MAS Seeds s'implique dans les filières bio, en sélectionnant des variétés adaptées aux spécificités des cultures biologiques.

La filiale propose cette année 7 hybrides de maïs et 3 hybrides de tournesol en production biologique. Actuellement MAS Seeds vend du maïs bio en France et en Europe et du tournesol bio en Europe (50% en France) par an. L'objectif est de multiplier par 3 les ventes d'ici 3 ans.



Une table ronde sur le BIO organisée par MAS Seeds

Le 8 septembre 2020, Mas Seeds organisait une table ronde, en visioconférence, sur le thème du bio. « Ce marché est en pleine mutation, introduisit Erwan Bougoüin, responsable marketing et développement France de Mas Seeds. Sur ce créneau, nos ventes ont progressé de 150 % ces dernières années. Les attentes des agriculteurs et de la filière sont de plus en plus précises. L'enjeu est de s'associer à des experts, d'échanger, pour partager les savoirs et asseoir notre stratégie d'entreprise. Le bio est un axe stratégique pour le Groupe et nos activités. » Trois nouvelles variétés de maïs bio complètent la gamme et une variété de tournesol est déclinée en bio.



Partager pour mieux progresser

Maïsadour est une des coopératives membre d'Agribio Union pour coordonner la mise en culture des différentes productions avec les prévisions de commercialisation. Agribio Union est le leader de la collecte française avec 15 à 20% de part de marché suivant les espèces. Les équipes techniques peuvent ainsi s'enrichir et partager l'expérience d'un réseau de production s'étendant sur le « Grand Sud-Ouest », ce qui est profitable pour les producteurs.

Membre de la **commission bio de la Coopération Agricole** rassemblant l'ensemble des coopératives engagées dans le bio, Maïsadour participe aux échanges sur le marché et les volumes de production nationaux, a accès à la veille réglementaire et aux informations nationales. Le Groupe participe aussi aux différentes **journées techniques ou d'animation** dédiées à l'agriculture biologique du territoire.

S'organiser pour maîtriser les filières

La création du pôle Agricole au 1er juillet 2019 réunissant les productions végétales et animales du Groupe permet de partager les expériences des différentes équipes et d'optimiser les prises de décision.

« La coopérative de Maïsadour est associée avec d'autres coopératives au sein d'Agri Bio Union, premier collecteur et commercialisateur de graines bio à destination humaine et animale (40 à 50 espèces). Le bio est une vraie tendance de marché que Maïsadour écoute et suit. Fermiers du Sud-Ouest a d'ailleurs développé en 2020 une poularde bio pour Noël dont les ventes ont été un vrai succès. La coopérative est ouverte à toute production biologique potentielle pour développer les débouchés de ses agriculteurs. »

Arnaud Tachon, Administrateur et Jean-Louis Zwick, Directeur du Pôle Agricole

LES CHIFFRES DU BIO 2020 - 2021



Depuis 10 ans, en nutrition animale, Sud-Ouest Aliment développe la fabrication d'aliments bio. Deux usines fabriquent actuellement des aliments biologiques au plus près des éleveurs.

NOS NOUVEAUTÉS



En juillet 2020, une nouvelle société de commercialisation d'aliments bio pour animaux a vu le jour avec un partenaire espagnol. Cette société, NUTRI AVANZA, développe les ventes d'aliment biologique en Espagne.

TÉMOIGNAGES

AGRICULTURE BIOLOGIQUE : UN ENGAGEMENT ET UNE FIERTÉ

Ramuntxo Lopepe est agriculteur à Saint-Jean-de-Marsacq (40) depuis 2006. En 2016, il a décidé d'orienter ses productions végétales et animales vers l'agriculture biologique. Il témoigne de son aventure avec Didier Barrouillet, Conseiller technique Volailles, et Pierre Loupret, Conseiller technique Productions Végétales.



De gauche à droite : Sandra Lopepe, agricultrice à Saint-Jean-de-Marsacq, Didier Barrouillet, Conseiller technique volailles, Ramuntxo Lopepe, agriculteur à Saint-Jean-de-Marsacq, et Pierre Loupret, Conseiller technique Production Végétales.

Pourquoi avez-vous décidé de vous orienter vers l'agriculture biologique ?

Ramuntxo Lopepe : Face à des prix en conventionnel qui diminuent, un marché instable et des contraintes de plus en plus fortes sur le phyto, j'ai voulu essayer une nouvelle façon de produire. J'ai eu le déclic grâce à mes deux enfants, je voulais ne plus utiliser de produits phyto. C'est donc aussi une motivation presque idéologique, pour participer, à mon niveau, à l'agroécologie. Le bio a surtout été pour moi l'occasion de redécouvrir le métier d'agriculteur.

Pierre Loupret : Oui, le bio a de l'avenir ! C'est un mode de production soutenu par les consommateurs. L'agriculture biologique bénéficie d'une image très positive et les acteurs de la filière sont très actifs.

Didier Barrouillet : Il faut prendre le temps nécessaire pour son élevage et anticiper son projet au moins deux à trois ans en avance pour que le site soit certifié « Agriculture biologique ». Face aux challenges techniques à relever en élevage, l'équipe des Productions Animales accompagne les agriculteurs dans leur projet de conversion.

LES NOUVELLES CULTURES, UNE OPPORTUNITÉ DE DIVERSIFICATION



Afin de répondre aux attentes du marché et proposer de nouveaux débouchés aux agriculteurs, Maisadour développe de nouvelles productions végétales :

Asperges vertes (8 ha)

Myrtilles
(parcelle pilote mise en place en mars 2020 - 4 ha)

Framboises (4,60 ha)

Patates douces
(32 ha en conversion et 5 ha en bio)

Colza érucique (190 ha)

NOS INDICATEURS

2019/2020	2020/2021
Collecte 2019	Collecte 2020
2 786 HA	3 667 HA
Surface en C2 et BIO Légumes, semences, céréales et protéagineux	
Objectif : + 5%/an jusqu'en 2024, 6500 ha en 2026	
BIO	
59 475 K€	65 954 K€ (+11%)
Chiffre d'affaires sur le bio	
LOCAL	
-	89,1%
Pourcentage de céréales achetées dans les régions où nous sommes industriellement implantés*	
-	12,3%
Taux de tourteaux de soja non OGM issus de graines françaises	
3 900 HA	4 000 HA
Surface en soja local produit chez nos adhérents	
NOUVELLES CULTURES	
888 HA	244 HA
Surface en nouvelles cultures contractuelles semées	

*Nouvelle Aquitaine et Occitanie

LUTTER CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

ENJEU & POLITIQUE

Plus de 30 % de la nourriture produite dans le monde est gaspillée, soit 1,3 milliard de tonnes de nourriture par an. Le Groupe Maisadour, et notamment ses filières agroalimentaires, considère la lutte contre toute forme de gaspillage alimentaire comme un enjeu éthique important qui fait sens avec sa raison d'être : valoriser le travail de ses adhérents.

NOTRE RÉPONSE / LES ACTIONS / LES RÉSULTATS

Les filières agroalimentaires du Groupe œuvrent pour réduire le gaspillage alimentaire tout au long de la chaîne de valeur, de la production des matières premières à la consommation des produits. De nombreux efforts sont effectués dans les usines du Groupe pour limiter au maximum la génération de déchets.

VALORISATION TOTALE DU POULET AU SEIN DU PÔLE VOLAILLES

Les abattoirs du groupe Fermiers du Sud-Ouest s'inscrivent dans une démarche de valorisation de l'ensemble de leurs productions afin de limiter le gaspillage alimentaire. Les produits en date courte sont valorisés sur des marchés spécifiques ou donnés à des associations. Une grande partie des déchets ultimes est réorientée vers l'alimentation animale.

Une gamme complète de produits sous atmosphère protectrice

Fermiers du Sud-Ouest propose une gamme complète de produits sous atmosphère protectrice, garantissant une durée de vie plus longue à ses clients et consommateurs.



OPTIMISATIONS AU SEIN DU PÔLE GASTRONOMIE

Au pôle Gastronomie, le développement et la fabrication des produits, de la formulation à la conception d'emballages, sont réalisés de manière à conserver les qualités gustatives et sanitaires sur des durées de vie relativement longues. La mise en fabrication des produits finis est également ajustée avec les estimations des ventes pour éviter toute surproduction.

Si la majeure partie des produits est vendue dans les circuits de distribution classiques, d'autres circuits sont développés : ventes directes au grand public et dons de produits aux Dates Limite de Consommation courte à des associations.

NOS PROGRÈS

Lancement de diagnostics sur les pertes alimentaires

Depuis janvier 2021, la loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire (loi AGEC) rend obligatoire pour les entreprises de transformation agroalimentaire la mise en place d'une démarche de lutte contre le gaspillage alimentaire incluant un diagnostic. Chez MVVH, un premier diagnostic à partir de la boîte à outil de l'ADEME* a été réalisé pour l'activité saumon fumé, selon le niveau 1** défini par l'ADEME. Fin 2021, le diagnostic sera mené pour l'activité canard. Ces diagnostics nous permettent d'avoir une évaluation des pertes alimentaires à chaque étape de notre activité, d'identifier des gains potentiels et d'optimiser les lignes de production.

*ADEME = Agence de l'environnement et de la Maîtrise de l'Énergie
** Les niveaux définis par la boîte à outil sont disponibles sur : www.optidege.ademe.fr

La solidarité à travers les dons



Chaque année, Maisadour offre des produits alimentaires aux Restaurants du Cœur et autres banques alimentaires du territoire. Cette démarche, solidaire et responsable, concerne les filières agroalimentaires (gastronomie, volailles et légumes). Cette solidarité a représenté un don de 26 tonnes de produits sur cet exercice.

MVVH S'ENGAGE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE EN SIGNANT LE PACTE TOO GOOD TO GO



Ensemble, clarifions les dates de consommation pour réduire le gaspillage alimentaire

Les dates de péremption, peu comprises des consommateurs, sont responsables de 20% du gaspillage alimentaire en France. Le Pacte Too Good To Go sur les dates de consommation réunit les acteurs qui s'engagent à clarifier la signification des dates de consommation, à les harmoniser et ainsi à travailler à la réduction du gaspillage alimentaire. En avril 2020, MVVH et sa principale marque Delpeyrat a rejoint les 38 acteurs de la filière agroalimentaire qui sont engagées dans ce pacte pour contribuer à réduire le gaspillage par le biais d'actions concrètes.

NOS PROGRÈS

Éduquer les consommateurs sur les dates limites de consommation

Delpeyrat a entrepris de remplacer sur les packagings des semi-conserves la mention « À consommer jusqu'au » (Date Limite de Consommation*) par la mention « À consommer de préférence avant » (Date de Durabilité Minimale).

70 des références en semi-conserve sont concernées, la dynamique va s'accroître au fur et à mesure des lancements de nouveautés.

*Historiquement, nous appliquons une DLC à tous nos produits conservés entre 0° et +4° C, ce qui n'est pas justifié vis-à-vis du risque sanitaire. Les semi-conserves subissent en effet un traitement de pasteurisation suffisant, associé à un stockage réfrigéré qui permet de garantir l'absence de risque pour la santé du consommateur, même dégustées après la date.



Une campagne de de communication interne pour lutter contre le gaspillage alimentaire

NOS NOUVEAUTÉS

Pour le prochain exercice, Delpeyrat met en place une vaste campagne de communication auprès de ses équipes pour les sensibiliser au gaspillage alimentaire. Toute l'année, plusieurs animations seront proposées : Challenge 21 jours anti-gaspi, Webinar & conférences, Visuels digitaux, Stands anti-gaspi, etc.

Des paniers anti-gaspi dans les boutiques de vente directe



Notre réseau de boutiques « En Direct De Nos Producteurs » propose à la vente des paniers anti-gaspi pour écouler et valoriser les produits arrivant à péremption et limiter le gaspillage alimentaire. Les clients sont informés de la composition et de la disponibilité de ces paniers via les newsletters bonnes affaires hebdomadaires.



Avec son adhésion à Too Good To Go, Comtesse du Barry a proposé des paniers anti-gaspi à ses clients dans lesquels les dates de péremption étaient courtes. Les paniers sont directement accessibles via l'application Too good to go.

NOS INDICATEURS

2019/2020	2020/2021
-----------	-----------

DONS ALIMENTAIRES AUX ASSOCIATIONS

58,4 T	25,9 T
--------	--------

de produits alimentaires donnés aux associations par Delpeyrat, Comtesse du Barry, Fermiers du Sud-Ouest et Maisadour

13 534	14 872
--------	--------

Paniers Comtesse du Barry vendus par Too Good To Go

325 053 UNITÉS	354 286 UNITÉS
----------------	----------------

vendues en vitrines de déstockage par les magasins En Direct De Nos Producteurs



PRÉSERVER LES RESSOURCES, LE VIVANT ET LA BIODIVERSITÉ

Respecter la planète et maintenir la biodiversité sont indispensables. Maisadour agit concrètement pour réduire l'impact carbone et préserver les ressources. Le Groupe s'engage à développer les énergies renouvelables, à innover, à maîtriser et améliorer ses outils industriels et sa performance environnementale. Maisadour accompagne les agriculteurs pour développer une agriculture toujours plus respectueuse de la terre, des animaux et des hommes.



AGIR POUR LA BIEN-ÊTRE ANIMALE



MAÎTRISER LES CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES ET PRIVILÉGIER LES ÉNERGIES RENOUVELABLES



LUTTER CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE, PRÉSERVER LES RESSOURCES EN EAU ET LA BIODIVERSITÉ



LIMITER LES DÉCHETS EN FAVORISANT L'ÉCOCONCEPTION

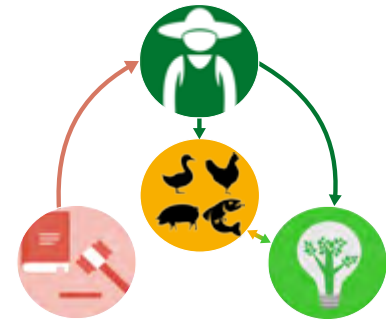


A AGIR POUR LA BIEN-TRAITANCE ANIMALE

ENJEU & POLITIQUE

Le bien-être animal est une attente sociétale forte et un enjeu éthique important pour Maïsadour. La bien-traitance animale est un facteur clé de la performance et de la pérennité des filières de production, et par conséquent des élevages de la Coopérative. La qualité de vie de nos animaux d'élevage est indissociable de la qualité de nos produits.

Acteur majeur des filières animales depuis plus de 50 ans, la bien-traitance animale est un sujet bien ancré dans les valeurs de Maïsadour et porté par ses modes de productions traditionnels qui s'adaptent au rythme et aux besoins des animaux. Maïsadour est à l'initiative avec les éleveurs de la création du premier Label Rouge français et améliore continuellement ses pratiques. Cet enjeu est porté par le Groupe par un projet commun « **BIEN-TRAITANCE ANIMALE** » autour de 3 axes majeurs **L'ANIMAL**, **L'HOMME** et **L'ENVIRONNEMENT**.



L'objectif de Maïsadour est de veiller à la responsabilité de ses filières animales et travailler en permanence avec les équipes techniques pour que les animaux en élevage expriment leur comportement naturel.

Maïsadour réaffirme et renforce son engagement en déployant une « **politique de bien-traitance animale** » approuvée par l'ensemble du Comité de Direction et du Conseil d'Administration.

Elle pose les principes directeurs de la démarche en associant et en responsabilisant tous les collaborateurs des filières.

NOTRE RÉPONSE / LES ACTIONS / LES RÉSULTATS

UNE CHARTE DE BIEN-TRAITANCE ANIMALE

Maïsadour a établi une charte de bien-traitance animale qui a été signée par l'ensemble des éleveurs.

Les signes de qualité obtenus par Maïsadour comme **le Label Rouge**, **l'IGP**, **le Bio** et la certification **Agriconfiance** sont les signes de reconnaissance connus aujourd'hui par les consommateurs sur le respect de bonnes pratiques d'élevage (à la fois pour les volailles et l'environnement), témoins du travail réalisé par les éleveurs au quotidien.

De nouveaux défis se présentent aujourd'hui à l'ensemble des filières.

En étant exemplaire sur le sujet, l'ensemble des filières du Groupe pourra maintenir la confiance des consommateurs et communiquer de façon positive sur ses pratiques d'élevage.



EN SIGNANT LA CHARTE CHACUN S'ENGAGE À
 Être formé et sensibilisé sur la bien-traitance animale.
 Effectuer les aménagements nécessaires sur son exploitation.
 Évaluer la bien-traitance animale et obtenir les certifications associées.



L'ÉLEVAGE EN TOTALE LIBERTÉ, UN MODE D'ÉLEVAGE UNIQUE

Cette méthode d'élevage authentique où les volailles sont élevées en totale liberté dans la campagne du Sud-Ouest favorise un épanouissement de l'animal.

TÉMOIGNAGES

« *Le Poulet Jaune des Landes est le seul et unique à être élevé en liberté et à profiter de cabanes mobiles « marensines » qui changent d'emplacement tous les 4 mois afin de faciliter la repousse et la régénération de la faune et de la flore naturelle. Nos volailles vivent toute la journée sur des parcours arborés et herbeux leur permettant de picorer vers et insectes à volonté. Elles gambadent en totale liberté et en plein air, limitant leur stress et garantissant une viande de qualité supérieure.* »

Bernard Tauzia, Vice-Président Nutrition Animale et Volailles



TRAVAILLER AUTOUR ET POUR LE RESPECT DE L'ANIMAL

Le groupe de travail transversal mis en place en 2019 poursuit le déploiement des meilleures pratiques disponibles pour les animaux et les hommes tout en préservant l'environnement. Maïsadour participe par ailleurs à l'élaboration d'outils d'évaluation du bien-être animal développés :

- par les instituts techniques et instituts de recherche tels que EBENE Volailles, EBENE Palmipèdes (en cours de création)
- par les interprofessions telles que le CIFOG avec PalmiG-Confiance
- en collaboration avec les autres coopératives tel que le groupe de travail BEA de La Coopération Agricole.

Les bonnes pratiques d'élevage sont favorisées avec le déploiement du MOOC BTA (formation en ligne) du Groupe Maïsadour pour les éleveurs de la Coopérative Val De Sèvre. Celui-ci se déroulera sur l'exercice 2021/2022.



NOS PROGRÈS

EBENE palmipèdes

Maïsadour est partie prenante du déploiement la méthode EBENE avec l'Institut Technique ITAVI qui vise à évaluer le bien être des canards. L'objectif est de développer un outil ergonomique et pratique pour la saisie des données terrain en attendant le développement d'une application dédiée.

Déploiement de la vidéosurveillance dans les abattoirs

Le Groupe continue à déployer de la vidéosurveillance dans tous les abattoirs. Aujourd'hui 3 abattoirs du Groupe sont équipés.



NOS NOUVEAUTÉS

CHARTER SNA : EXCELLENTE NOTE POUR MULOR ET SUD-OUEST ACCOUVAGE

Depuis 2018, les sociétés Sud-Ouest Accoupage et Mulor ont décidé d'adhérer à la charte qualité du SNA (Syndicat National des Accouveurs) afin d'obtenir une certification qui prend en compte la qualité sanitaire du process, mais également le bien-être animal. Cet agrément est attribué pour une période de trois ans.

Après Sud-Ouest Accoupage en 2019, Mulor a obtenu d'excellents résultats suite à l'audit de son site de Carcares en 2020 et vient de se voir attribuer l'agrément à cette charte : Qualité Sanitaire et Bonnes Pratiques Bien-Être Animal.

SEXAGE DANS L'OEUF : DES AVANCÉES EN COUVOIR

Nos équipes R&D travaillent depuis plus de 3 ans sur une technologie de sexage dans l'œuf qui respecte le bien-être animal in ovo. D'importantes avancées sur cette technologie ont été réalisées par nos équipes et sont en test. Un prototype sera mis en place en 2022 lorsque les essais seront concluants.

AGROFORESTERIE EN ÉLEVAGE

L'agroforesterie en élevage correspond au boisement des parcours de volailles et palmipèdes. Les producteurs qui aménagent leurs parcours ont plusieurs objectifs : garantir le bien-être de leurs animaux, lutter contre l'érosion, stocker du carbone et accroître la biodiversité. Avec des étés de plus en plus chauds, et une demande sociétale forte qui se traduit dans de nouveaux cahiers des charges, Maïsadour a mis en place un groupe de travail dédié afin de porter des projets collectifs pour l'ensemble des éleveurs.

NOS PROGRÈS

550 arbres plantés sur 3 parcours d'élevage de volailles Label Rouge

15 collaborateurs de l'entreprise Fermiers Landais en activité partielle en raison de la crise Influenza Aviaire ont fait le choix de travailler au boisement de 3 parcours d'élevage en avril 2021. Venus en renfort des équipes de la production animale, ils ont planté des arbres sur l'exploitation de Nelly Dané à Villeneuve de Marsan. Grâce au travail accompli par les équipes lors de cette journée conviviale, le parcours s'est embelli de 550 arbres. Cette journée fut riche de partage entre les salariés et l'éleveuse. Un bel exemple de solidarité entre équipes rendue possible par la complémentarité des sociétés du Groupe.



LA BIOSÉCURITÉ, UNE PRIORITÉ DANS LES FILIÈRES ANIMALES



Après un nouvel épisode d'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP) durant l'hiver 2020-2021, Maïsadour poursuit son programme de biosécurité qui concerne les filières canard gras et volailles. Dès le premier cas connu sur le département des Landes, le Groupe Maïsadour a mis en place une gestion de crise. Les équipes se sont pleinement engagées aux côtés des éleveurs pour les soutenir dans la gestion de cette nouvelle crise et assurer la pérennité de toute la filière. 16 semaines plus tard, fin mars, les premières réintroductions de poussins ont pu être réalisées. Un retour d'expérience a été réalisé au printemps 2021. Maïsadour a revu ses pratiques et a donné aux éleveurs les moyens d'investir dans les mesures de biosécurité et de mise à l'abri des animaux. Les équipes de Maïsadour construisent des plans d'actions concrets pour capitaliser sur les bonnes pratiques réalisées et monter en compétences par rapport aux points les moins maîtrisés. Les réflexions se portent sur tous les maillons des filières. Ils seront déployés au plus vite.



Une journée pour célébrer le retour des volailles du Sud-Ouest dans les élevages

Éleveurs et équipes de Maïsadour, distributeurs, restaurateurs, élus, habitants... tous les acteurs du territoire se sont réjouis de célébrer, avec optimisme et confiance, le retour des animaux sur les terres du Sud-Ouest ! A cette occasion, ils se sont retrouvés le 10 juin 2021, chez la famille Tausia, à Campagne (40) pour visiter l'élevage et évoquer l'avenir de la filière. Après plus de deux mois sans aucun cas détecté d'influenza aviaire sur le territoire, un arrêté publié le jour même a autorisé l'accès à l'extérieur aux animaux d'élevage. Une page se tourne et une nouvelle s'écrit !

LA FORMATION DES PERSONNES, UN INDISPENSABLE À L'AMÉLIORATION DES PRATIQUES

«Face à une réglementation en biosécurité et en bien-être animale qui ne cesse d'évoluer, la Coopérative doit être en mesure d'informer et de former en permanence ses adhérents et ses salariés. Nous devons être le plus explicites et le plus pédagogiques possibles pour traduire toutes ces réglementations. Tous nos conseillers sont très fortement engagés et impliqués sur ces deux sujets tout au long de l'année auprès de nos adhérents.»

Chantal Brethes, Vice-Présidente Palmipèdes et Jean-Louis Zwick, Directeur du Pôle Agricole

UN MOOC BIOSÉCURITÉ

Conçue et réalisée intégralement par les équipes de Maïsadour, cette formation à la biosécurité est ouverte à tous. Elle comprend une partie théorique en présentiel et une partie mise en pratique sur l'exploitation avec l'utilisation d'un sas sanitaire et du matériel de nettoyage et désinfection.

« L'objectif est de maintenir la vigilance des adhérents sur les risques de propagation. Il s'agit ainsi de pérenniser la sécurité sanitaire des exploitations et des filières palmipèdes et volailles, pour leur garantir une activité stable et durable, gage de la réussite économique » témoignent Emilie Lassabe, Ingénieure qualité Maïsadour et Gilles Ysos, Responsable formation Maïsadour. Suite à la crise influenza de 2020-2021, le MOOC Biosécurité sera actualisé en fin d'exercice 2021 ou début 2022 suite aux nouvelles directives du ministère de l'Agriculture.



UN MOOC BIEN-ÊTRE ANIMALE

« Dans le prolongement de la formation Biosécurité, nous avons développé une formation destinée à l'ensemble des éleveurs et salariés sur la thématique de la bien-être animale », déclare Jean-Louis Zwick, Directeur du Pôle Agricole.

La formation vise à sensibiliser les acteurs du Groupe et les adhérents à la bien-être animale. Elle s'effectue en deux temps. La première partie plus théorique se déroule sur une demi-journée et comporte de courtes vidéos, des quiz et des QCM expliquant les avancées scientifiques dans le domaine, les bons gestes à adopter sur l'exploitation, et présente la charte Maïsadour. La seconde partie se déroule en présentiel avec un formateur pour échanger sur les bonnes pratiques.

Maïsadour s'engage à former l'ensemble des personnes ayant un contact direct ou indirect avec les animaux. Sur l'exercice 2020/2021, plus de 15 sessions de formation ont été réalisées. Cela représente plus de 150 producteurs formés.



TÉMOIGNAGES

Guillaume Hourcade : « Beaucoup de petits rappels sur les bonnes pratiques quotidiennes. Par exemple, le moyen approprié d'euthanasier un poulet malade ou de faire face à certaines situations. Le contenu de la formation ainsi que la forme, avec les nombreux supports vidéo, étaient bien adaptés à mon goût. »

Lionel Castetbon : « La méthode est très intéressante, elle permet de nous refamiliariser de manière ludique avec les contraintes d'élevage et mettre en avant certains points comme l'importance d'avoir un parcours herbeux et ombragé, les points de perchage pour les volailles par exemple. »

Lionel Castetbon et Guillaume Hourcade à Horsarrieu (40) - EARL Jeantibat



NOS PROGRÈS

Formation des techniciens aliments en contact des animaux

Une formation sur la bien-être animale a été construite à l'attention des techniciens d'aliment qui se rendent sur les exploitations. Les premières formations débuteront durant l'exercice 2021/2022.

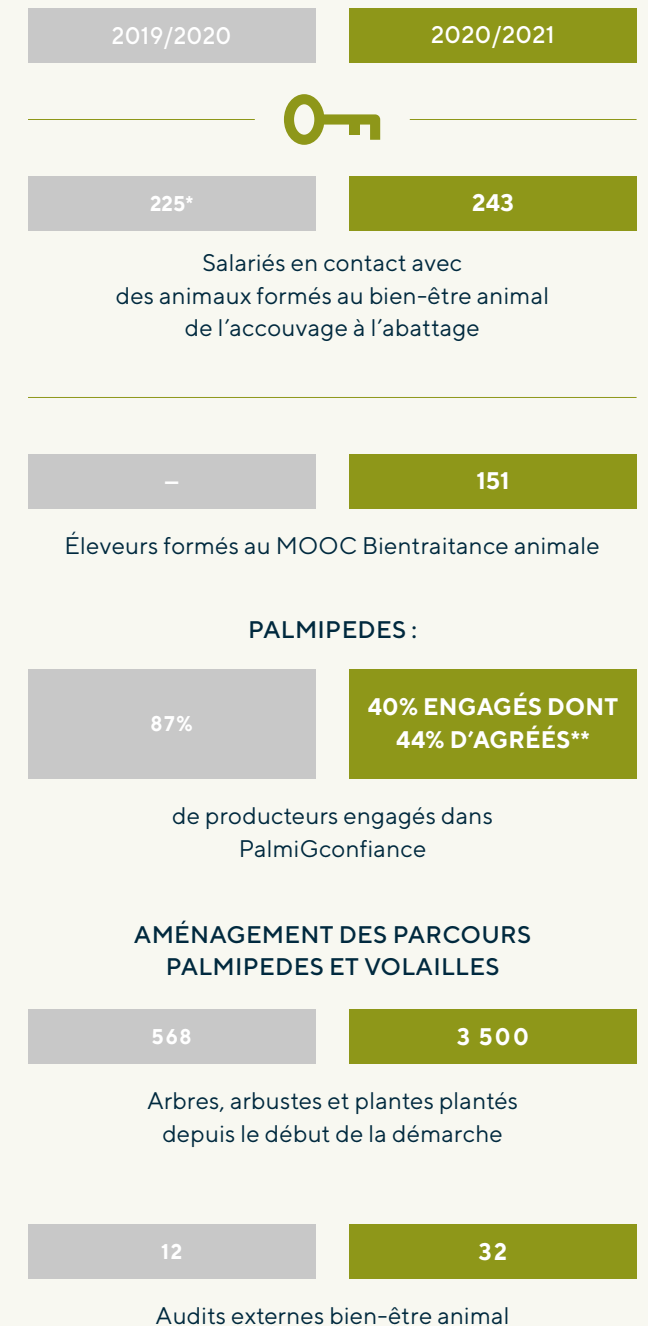
NOS NOUVEAUTÉS

Lors de l'exercice 2020/2021, le métier de l'accoupage a décidé d'adapter le MOOC Bien-être animale à l'activité de ses salariés.

Le contenu de formation a été réalisé et les premières formations auront lieu à l'automne 2021.



NOS INDICATEURS



*De l'accoupage, l'élevage à l'abattage de volailles et de palmipèdes à fin mai 2021
 **Arrêt des audits dû au contexte (Influenza Aviaire, Covid) - reprise en mai 2021

MAÎTRISER LES CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES ET PRIVILÉGIER LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

ENJEU & POLITIQUE

Dans le cadre de sa feuille de route « MAISADOUR 2026 » la Coopérative a fait de la maîtrise de l'énergie et donc du défi climatique, un enjeu crucial. Acteur clé de la transition énergétique sur les territoires où la Coopérative est implantée, Maisadour associe et responsabilise ses collaborateurs et pose 4 principes directeurs : **Sobriété, efficacité énergétique et promotion / utilisation d'énergie renouvelable, optimisation des coûts énergétiques.**



ENJEU CRUCIAL



NOTRE RÉPONSE / LES ACTIONS / LES RÉSULTATS

NOS NOUVEAUTÉS

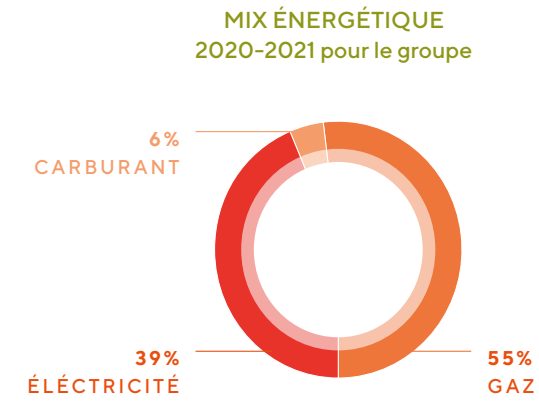


UN NOUVEAU COMITÉ STRATÉGIQUE ÉNERGIE ET UNE ÉQUIPE ÉNERGIE POUR LE GROUPE

Pour mieux structurer et coordonner les actions dans le domaine de l'énergie, le Groupe a lancé son **Comité stratégique énergie** en avril 2021. Son premier objectif est de construire la politique énergétique de demain et de déployer les principes directeurs dans toutes les activités. **L'équipe Energie** a pour missions d'accompagner les métiers l'optimisation de leur efficacité énergétique et les achats d'énergie, d'actionner les leviers de subventions et de défiscalisation énergétiques, puis de les guider sur les aspects réglementaires et dans l'utilisation des énergies renouvelables. Cette nouvelle organisation doit nous permettre d'encadrer et d'accélérer nos actions vers une meilleure efficacité énergétique.



NOS CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE



L'énergie la plus utilisée dans le Groupe est celle de la famille des gaz (naturel, butane, propane) utilisés en majorité pour les installations industrielles dédiées au séchage sur les activités du Pôle Agricole. L'électricité est la deuxième énergie la plus utilisée en majeure partie sur les activités agroalimentaires et pour l'usage du froid : Pôles Gastronomie et Volailles. Le poste carburant est majoritairement représenté par le Pôle Agricole pour ses consommations liées aux transports internes.

DÉMARCHES DE MANAGEMENT DES ÉNERGIES

Le Groupe a très tôt intégré la démarche de management des énergies dans sa stratégie de performance industrielle. Maisadour a été la première coopérative certifiée ISO 50 001 de France en 2015 sur 8 sites. Cette démarche s'est déployée ces dernières années.



A ce jour, le site de Haut Mauco est **certifié ISO 50 001** englobant les activités : productions végétales, semences, nutrition animale et services supports du Groupe. Cette démarche, animée par des comités énergie, a pour objectif d'améliorer la performance sur l'électricité, le gaz et le carburant à travers la réalisation de plans d'action d'économie d'énergie. Depuis le début de la démarche, les résultats sont probants sur les principaux postes de consommation.

Les audits énergétiques obligatoires ont été conduits sur l'ensemble du périmètre concerné cette année, soit **17 sites**. Ils ont permis de mettre en évidence les progrès mis en œuvre et d'identifier de nouvelles pistes d'économies d'énergie. Dans le cadre du décret tertiaire*, un plan d'actions est en cours d'élaboration pour identifier les potentiels économies d'énergie sur les sites concernés.

* : le décret tertiaire, aussi appelé décret de rénovation tertiaire, détaille les modalités d'application de l'article 17 paru dans la Loi de Transition énergétique.

NOS PROGRÈS

Un référentiel énergie pour le Groupe

Le Groupe veut capitaliser sur cette expérience en management des énergies afin de déployer ces bonnes pratiques dans toutes les activités du Groupe notamment par le biais d'un référentiel énergie interne en cours de création.

Une stratégie de maîtrise des consommations d'énergie chez MVVH

Les activités agroalimentaires de MVVH sont très consommatrices d'électricité. Un des engagements de MVVH est de réduire l'empreinte environnementale de ses sites de production.

Depuis plusieurs années, de nombreuses initiatives ont permis d'optimiser, et de réduire les consommations d'énergie mais ces sites agroalimentaires souhaitent aller plus loin et mettre en œuvre une réelle démarche de management des énergies. La première phase, à déployer sur le prochain exercice, s'articule autour de 4 axes :

- Suivre et analyser les consommations d'énergies et fixer un objectif de réduction annuel
- Maîtriser et améliorer les indicateurs de performance
- Prendre en compte la performance énergétique lors des choix technologiques et dans les processus de fabrication, de nettoyage
- Développer un management des énergies et une culture anti-gaspillage grâce à une campagne de communication forte.

Le site de production de saumon fumé à Sasseville (76) a d'ailleurs commencé à changer ses pratiques en participant à l'opération « TPE/ PME gagnantes sur tous les coûts » de l'ADEME (pour en savoir plus sur cette opération : <https://librairie.ademe.fr>).



ÉCONOMIES D'ÉNERGIE SUR LES SITES INDUSTRIELS DU GROUPE



Séchoir à 16 bennes sur Haut Mauco (40)



Séchoir à 12 bennes sur Saint-Vincent-de-Tyrosse (40)

NOS NOUVEAUTÉS

DEUX NOUVEAUX SÉCHOIRS À BENNES SOUS ABRIS CHEZ MAS SEEDS

Afin d'augmenter sa capacité de séchage pour la campagne de collecte 2020, MAS Seeds a installé 2 nouveaux séchoirs à Haut Mauco et à Saint-Vincent-de-Tyrosse.

Ces séchoirs ont été conçus pour réaliser des économies d'énergie (gaz et électricité) et améliorer la sécurité des personnes. « Nous avons travaillé sur plusieurs axes afin de pouvoir atteindre ces objectifs : des ventilateurs pilotés par un pressostat d'air, des consignes de pression d'air ajustées, la construction de deux hangars pour y installer ces séchoirs et ainsi récupérer l'air chaud et le recycler, et la mise en place d'un nouveau système de bûchage des bennes » précise Joël Duprat, Responsable technique & Travaux neufs.

« A ce jour, les économies d'énergie doivent se situer aux alentours des 20%. » La prochaine étape : poser des portes sur le pourtour du bâtiment afin de le fermer complètement et de pouvoir atteindre 40% d'économies de gaz en comparaison avec un séchoir à benne à ciel ouvert. »

SUIVI DE LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE EN TEMPS RÉEL À LA PRODUCTION VÉGÉTALE

Depuis 2016, Maisadour a développé un logiciel « maison » disponible sur les 15 sites sécheurs de céréales de la Coopérative. Cet outil permet aux conducteurs de séchoir de piloter en temps réel les installations en fonction de la performance énergétique et du suivi des paramètres et de la qualité du grain. Le séchage représente 80% des consommations d'énergie des sites et s'étale sur 3 mois de l'année. Cette finesse de pilotage permet d'anticiper les dérives et d'optimiser la performance énergétique.



16% D'ÉLECTRICITÉ ÉCONOMISÉE SUR LE SÉCHAGE DU MAÏS

Sur le silo Maisadour de Tartas (40), site sécheur stockeur de maïs qui représente plus d'un tiers de la consommation d'énergie de la branche productions végétales, 12 variateurs de vitesses de 132 kW chacun ont été installés sur les 4 séchoirs.

Sur la collecte 2020, 16% d'économie sur la consommation d'électricité du séchage ont été réalisés, soit 116 MWh (12k€).

Ces équipements connectés aux outils de pilotage permettent aux responsables de réagir instantanément et d'être plus précis sur la conduite des séchoirs.



Silo sécheur stockeur Maisadour de Tartas (40)

SUD-OUEST ALIMENT : MIEUX PILOTER LES INSTALLATIONS POUR RÉDUIRE LES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE

L'usine Sud-Ouest Aliment de Saint-Sylvestre-sur-Lot (47), produisant des aliments en vrac pour volailles et bovins, est équipée de 2 lignes de granulation. Chacune possède son système de refroidissement à contre-courant.

En 2008, le site innove en installant un système de pilotage de la ventilation des refroidisseurs en corrélant la température du granulé et la température extérieure. « Grâce à l'installation de sondes de mesure de la température des granulés et de l'air extérieur, nos automates régulent les ventilateurs et ainsi refroidissent les aliments, limitant le risque d'apparition de moisissures. La prochaine étape est de rajouter une mesure de l'humidité fin 2021. » précise Frédéric Goul, Responsable du site.



UN NOUVEAU LOGICIEL POUR OPTIMISER LES PLANIFICATIONS DES LIVRAISONS ET RÉDUIRE LES CONSOMMATIONS DE CARBURANT

Sud-Ouest Aliment dispose de plusieurs usines implantées sur 8 départements du Sud-Ouest de la France. Ce dispositif industriel permet de fabriquer les aliments au plus près des élevages et en conséquence réduit les coûts logistiques des livraisons (moindres kilomètres parcourus). A la recherche d'optimisation continue de ces flux, la société investit dans un nouveau logiciel « LOGALIA » qui permet un suivi en temps réel de la logistique et une optimisation des planifications.



RÉNOVATIONS ET RÉCUPÉRATION DE CHALEUR CHEZ FERMIS DU SUD-OUEST

Maïsadour mène actuellement une rénovation complète de la production de froid et récupération de chaleur perdue sur le site Fermiers Landais de Saint-Sever (40). Une installation de récupération d'énergie va y être intégrée afin de préchauffer l'eau utilisée pour les échaudoirs et le nettoyage des ateliers. Les gains seront mesurés à la mise en service sur le seconde semestre 2021. Dans le cadre de l'extension du site de Condom (32), un process de récupération d'énergie a été installé sur les nouvelles installations de production de froid. Cette installation permet de préchauffer à 35°C l'eau des échaudoirs, permettant une économie théorique de 50 à 75% d'énergie sur ce poste.

ÉNERGIES RENOUVELABLES

Innovation : la microméthanisation à la ferme

Maïsadour a développé avec Ovalie Innovation un projet pilote de microméthanisation sur l'exploitation. Cette innovation permet de produire de l'énergie renouvelable en traitant les effluents des productions animales. Écologiquement vertueux, ce projet permet également à l'agriculteur de faire des économies de charges et de disposer d'un revenu complémentaire. Le traitement du lisier à la ferme diminue les risques sanitaires en cas d'influenza aviaire et supprime les mauvaises odeurs, source de désagrément des riverains au moment de l'épandage.



Un prototype a été mis en place depuis 3 ans chez un producteur de canards : « Notre but est de développer un modèle économique de microméthanisation fiable et rentable à l'échelle des exploitations agricoles, explique Thierry Véronèse, directeur scientifique d'Ovalie Innovation. Nous testons également différents profils d'exploitation (canards, vaches laitières, porcs..) afin de diffuser plus largement ce nouveau concept d'avenir. »

Méthanisation à la Pommerai

Sur le site de Delpyrat à La Pommerai-sur-Sèvre, le projet d'unité de méthanisation débuté en 2011 arrive à son terme malgré les quelques mois de retard dus à la crise Covid-19. L'usine, qui a nécessité 16 millions d'euros d'investissement, est entrée en service en novembre 2020. Porté par la filière avicole (Coopérative Val de Sèvre et l'entreprise Delpyrat), ce projet permet maintenant de produire de l'énergie « verte » et est aussi une réponse à la problématique de l'épandage. Ce site de 3 hectares traite 67 500 tonnes d'intrants 100% organiques (lisiers, fumiers, sous-produits carnés et graisses) issus de l'abattoir et d'une quarantaine d'exploitations partenaires. Les résidus sont épandus sur 3 600 ha de terres agricoles et le site vendéen de Delpyrat devrait produire 37 500 Mwh / an de biométhane et être totalement autonome en gaz.



Site de méthanisation de La Pommerai-sur-Sèvre (85)



Site Sud-Ouest Aliment de Saint-Sylvestre-sur-Lot (47) avec panneaux photovoltaïques pour de l'autoconsommation.

Photovoltaïque

Depuis plusieurs années, Maïsadour est impliqué dans la production d'énergie renouvelable par la mise en place de panneaux photovoltaïques. Les toitures de 7 silos stockeurs sécheurs sont actuellement louées. Côté agriculteurs, la société Élevage Service, filiale du Groupe, propose des bâtiments d'élevage équipés de panneaux photovoltaïques. En Nutrition Animale, Sud-Ouest Aliment a mis en place depuis janvier 2020 une centrale au sol d'une surface de 200m² sur son site de production de Saint-Sylvestre-sur-Lot (47). L'énergie produite est directement consommée sur site (autoconsommation).

Durant l'exercice, cette installation a produit 35 647 KWh. La puissance de la centrale photovoltaïque va être doublée fin 2021. Un nouveau projet est à l'étude sur une autre parcelle du site de manière à exploiter une surface de 3 hectares pour de la réinjection dans le réseau.

NOS NOUVEAUTÉS

Deux nouveaux projets sont en cours sur le siège de Haut-Mauco (40) :

- l'installation d'une centrale photovoltaïque au sol en autoconsommation d'une puissance de 249 kWc avec une mise en service prévue en septembre 2021.
- la mise en place d'ombrières, sur le principal parking du complexe, d'une puissance de 500 kWc en autoconsommation est à l'étude.



Gaz naturel comprimé pour véhicule : BIOGNC*

Une station BioGNC pour poids lourds sur le site de Saint-Pierre-du-Mont (40) est en fonctionnement depuis fin 2019. Un camion est équipé en BioGNC.

* Le bioGNC est un carburant alternatif majoritairement composé de méthane produit par méthanisation de déchets de biomasse.

L'agrivoltaïsme, un nouveau modèle de production d'énergie renouvelable à l'étude sur les cultures et parcours d'élevage.

L'agrivoltaïsme est une pratique qui consiste à couvrir certaines productions agricoles (vignes, fruits, légumes, élevages) d'une toiture amovible et orientable faite en panneaux photovoltaïques. Ces panneaux ont ainsi un rôle protecteur pour les cultures (contre les intempéries comme la grêle ou contre l'exposition au soleil) et les élevages. La Coopérative a décidé d'étudier ce modèle. Il permettrait, en plus de la production d'énergie renouvelable, de préserver les terres à destination agricole tout en améliorant les rendements et en diminuant les besoins en eau, de diversifier le revenu de nos adhérents, puis de développer de nouvelles cultures et méthodes culturales.



ACHATS D'ÉNERGIE RENOUVELABLE

Le Groupe a pour ambition de développer les achats d'électricité verte. Ces achats seront issus de contrats Corporate PPA (Power Purchase Agreement) sur site et hors site, puis complétés par des certificats de garantie d'origine de productions identifiées.

POUR UN APPROVISIONNEMENT EN ÉNERGIE D'ORIGINE ÉOLIENNE

Maïsadour, AGREGIO et EDF Renouvelables, filiales du groupe EDF, ont signé en Août 2019 un contrat d'achat d'électricité pour approvisionner le Groupe en énergie éolienne. Grâce à ce contrat de gré à gré innovant, l'énergie produite par le parc éolien d'EDF Renouvelables de 12 MW situé sur la commune de Fitou (11) est achetée par AGREGIO à un prix fixe afin d'approvisionner en énergie renouvelable les sites français de Maïsadour à hauteur de 17% de leurs besoins annuels.

Ce nouveau type de contrat, qui prendra effet de 2022 à 2024, est le tout premier à être signé avec un groupe agroalimentaire coopératif.



DE L'ÉNERGIE VERTE POUR LES PETITS SITES

En juin 2020, Maïsadour a validé l'offre de fourniture EKWA-TEUR consistant à fournir en électricité les petits sites (puissance inférieure à 36 KVA) en énergie verte pour 2021 et 2022. Cela représente 124 sites de Maïsadour : les boutiques Comtesse du Barry et En Direct de Nos Producteurs et des silos de collecte de céréales pour une consommation annuelle de 2,4GWh. Cette offre représentera environ 2% de la consommation annuelle issue d'énergie renouvelable avec garantie d'origine.

L'ensemble de ces projets permettra au Groupe de réduire ses consommations énergétiques d'une part, mais aussi de réduire considérablement ses émissions de gaz à effet de serre et de poursuivre sa transition énergétique.

NOS INDICATEURS

2019/2020	2020/2021
-----------	-----------



206 KWH / K€ DE CA	172 KWH / K€ DE CA
--------------------	--------------------

Consommation d'énergie du Groupe (Gaz, électricité, carburant)*

19,2 MWH	18 326 MWH
----------	------------

Energie renouvelable produite sur nos sites pour nos besoins (chaudière à biomasse, méthanisation et photovoltaïque)

22 SITES	4 SITES
----------	---------

Certifiées ISO 50 001
Passage à un référentiel interne Groupe de management des énergies en 2021

18	17
----	----

Sites ayant effectués les audits énergétiques (selon NF EN 16247) sur le Groupe depuis 2015

Part d'électricité achetée d'origine renouvelable
Objectif pour les sites français

2022 > 17%
2023 > 25%
2025 > 50%

*Consommation d'énergie (hors carburant des véhicules de société) sur 61% des sites industriels du Groupe qui représentent la part la plus importante des consommations d'énergie du Groupe.

LUTTER CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE, PRÉSERVER LES RESSOURCES EN EAU ET LA BIODIVERSITÉ

ENJEU & POLITIQUE



ENJEU MAJEUR



Le changement climatique est aujourd'hui une réalité concrète comme nous le démontrent les évolutions récentes du climat et la répétition d'évènements extrêmes de plus en plus intenses (tempêtes, canicules, sécheresses, etc.). C'est une problématique majeure pour la société et pour les activités économiques.

L'agriculture contribue aux émissions de gaz à effet de serre et présente la particularité d'être significativement impactée par le changement climatique. Elle doit donc s'adapter. Mais l'agriculture est **avant tout une solution dans la lutte contre le changement climatique**, à la fois à travers la réduction de ses émissions (optimisations des intrants, nouvelles techniques de culture, production d'énergies renouvelables, etc.) et en jouant un rôle de stockage de carbone, en particulier dans les sols.

L'existence des territoires ruraux et les ressources naturelles comme l'eau et la biodiversité sont indispensables au bon fonctionnement des activités agricoles, mais constituent aussi un bien commun à préserver. Maisadour est engagé pour que la production agricole devienne un **levier majeur pour lutter contre le changement climatique**, pour **préserver l'eau** (en quantité et en qualité) et la **biodiversité**.

NOTRE RÉPONSE / LES ACTIONS / LES RÉSULTATS

ATTÉNUATION DU CHANGEMENT CLIMATIQUE : AGIR

Analyse de nos impacts

Depuis 2009, Maisadour s'engage afin de réduire son impact sur le changement climatique. Des Bilans Carbones® de toutes les activités ont été réalisés de 2009 à 2011 afin de déterminer les postes d'émission les plus contributeurs. Maisadour a acquis la maîtrise en interne des méthodes d'évaluation de l'impact environnemental global : les Analyses de Cycle de Vie (ACV). Des ACV ont été réalisées notamment dans le cadre de l'expérimentation nationale sur l'affichage environnemental des produits de consommation. Tout ceci afin d'orienter au mieux les actions.

Ces analyses ont permis d'identifier les deux axes prioritaires pour l'amélioration de l'empreinte carbone de Maisadour : la production des matières premières avec notamment les émissions de protoxyde d'azote pour la phase de culture et de méthane pour la phase d'élevage, et l'énergie utilisée sur les sites industriels.

Calcul de nos impacts en élevage : Maisadour s'engage dans un projet de structuration filière : CAP'2ER® Volailles

Maisadour s'engage à participer à la réalisation et au financement du projet CAP'2ER® Volailles porté par l'ITAVI (Institut Technique des filières Avicoles, Cunicoles et Piscicoles) qui a pour objet le développement d'un outil d'évaluation environnementale des ateliers et exploitations avicoles. Cet outil doit permettre de quantifier les externalités environnementales négatives et les contributions positives à l'échelle de l'atelier avicole ou de l'exploitation et permettra d'orienter chaque éleveur vers un plan de progrès personnalisé. Le projet CAP'2ER® Volailles a été déposé par l'ITAVI en mars 2021 sur le portail FranceAgriMer pour un lancement prévu à l'automne 2021.

NOS NOUVEAUTÉS

Bon diagnostic carbone pour les productions végétales

En productions végétales, Maisadour a répondu à l'appel à projet de l'ADEME « Bon diagnostic carbone » et a été sélectionné pour réaliser des diagnostics d'émissions de gaz à effet de serre et stockage de carbone chez 30 agriculteurs du réseau Maisadour et Agralia. Les travaux vont durer 18 mois à partir de l'été 2021. L'objectif est de dresser un bilan permettant aux agriculteurs d'identifier les mesures concrètes à prendre en faveur de l'environnement, tout en veillant à leur intégration au projet économique des exploitations.

Ces mesures viennent renforcer le rôle des agriculteurs en tant que porteurs de solutions pour réduire leurs émissions et capter plus de carbone dans les sols.

Nos actions pour améliorer l'empreinte carbone de la phase de culture

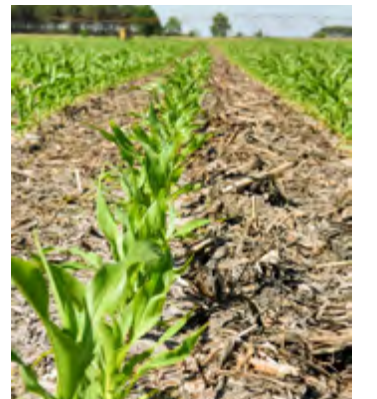
Ne plus travailler le sol : le semis direct

Pour réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES), un des leviers est **de stocker davantage de carbone** dans le sol. C'est un atout incontestable des productions de maïs : pour une tonne de grains produite, une tonne de biomasse peut être restituée au sol sous forme de feuilles, de tiges et de racines.

Des essais sont réalisés en semis direct. Cette technique a pour but de ne plus travailler le sol et laisser les résidus de récolte et les intercultures en surface, pour faire un mulch végétal. Ceci vise à ne plus perturber les horizons de surface du sol, à augmenter son taux de matière organique et à améliorer la fertilité physique et biologique du sol.

Les couverts végétaux : un levier incontestable pour stocker du carbone et améliorer la structure du sol

Les couverts végétaux sont implantés pendant l'hiver sur les parcelles (pois, trèfles, féveroles...) pour enrichir naturellement les sols, les protéger de l'érosion et du ruissellement et améliorer sa structure. Par ce biais, les agriculteurs contribuent à limiter les émissions de gaz à effet de serre : en captant du carbone et en limitant le recours aux engrais chimiques



NOS NOUVEAUTÉS

Des couverts végétaux chez MAS Seeds

En plus de ces espèces historiques, maïs et tournesol, MAS Seeds développe la promotion et la vente de nouvelles espèces : couverts végétaux et mélanges fourragers, sorgho, soja, luzerne et d'autres espèces.

- Mélanges annuels (graminées, céréales)
- Engrais verts
- Prairies permanentes (fauche- pâture)
- Couverts végétaux
- Vignes & arbres fruitiers
- Mélanges mellifères (Apiculture)
- Enherbement montagne

Cette stratégie s'appuie notamment sur toute l'expérience acquise au sein de sa filiale italienne depuis plusieurs années. Le chiffre d'affaires « Diversification » de MAS Seeds Italia représente ainsi plus de 50% du chiffre d'affaires total.

Accompagner les agriculteurs pour optimiser les intrants

Maïsadour développe des services d'accompagnement pour les agriculteurs afin de mieux gérer le recours aux intrants (eau, engrais, semences...) en fonction du potentiel du sol, de la météo... Ces services permettent aux agriculteurs d'optimiser la performance technico-économique de leurs exploitations et ainsi de limiter les pollutions et émissions de gaz à effet de serre :



Irri'farm : Pilotage et optimisation de l'irrigation

Accompagne les agriculteurs sur le pilotage et l'optimisation de l'irrigation et permet une meilleure connaissance agronomique des sols.



TEMPOSemis : semer au bon moment

Permet de semer dans les meilleures conditions les variétés de maïs grain, waxy et fourrage grâce à une carte dynamique et interactive, accessible via l'extranet des agriculteurs.



Be Api : l'agriculture de précision

En couplant nouvelles technologies (recours aux images satellites ou drones, capteurs embarqués sur les machines agricoles...) et données agronomiques, « Be Api » permet de faire un diagnostic des différentes parcelles (cartographie des sols) et d'apporter des conseils à l'agriculteur afin qu'il puisse optimiser les interventions culturales et les doses d'intrants (semences, azote, engrais).



Bien choisir mon couvert végétal

Cet outil d'aide à la décision fournit une liste de couverts végétaux à l'agriculteur en fonction de critères qu'il aura sélectionnés au préalable (agronomiques, période de semis, destruction...). Pour chaque proposition, des caractéristiques agronomiques pointues sont données.



Farm'sol : Évaluer la fertilité des sols

Farm'sol est une étude innovante des différentes zones de la parcelle par un expert agronome pour une connaissance fine de la structure du sol. L'objectif : conforter l'agriculteur dans ses pratiques culturales actuelles ou dégager des pistes d'amélioration.



AGROTEMPO : Un service agrodigital développé en partenariat par MAS Seeds et le service agronomique de Maïsadour

Cet outil d'aide à la décision du pilotage du maïs grain, maïs fourrage, tournesol, colza et luzerne est construit autour de modèles agrégeant données météorologiques et agronomiques. Il permet d'optimiser le semis, suivre les stades des cultures, piloter l'irrigation, mais aussi planifier la récolte grâce à de multiples indicateurs calculés au quotidien.



Ferti'farm

Cet outil permet de réaliser un plan prévisionnel de fumure conforme à la réglementation.



AgroPLUS et NutriPLUS

MAS Seeds s'engage pour soutenir les agriculteurs à cultiver de manière plus durable avec deux programmes spécifiques : NutriPLUS, dédié aux élevages et AgroPLUS, dédié aux grandes cultures. Au travers d'une gamme d'espèces diversifiées, les deux programmes accompagnent les agriculteurs et leur apportent conseils et services : mise en place d'une rotation adaptée à différentes conditions de culture, utilisation de couverts végétaux, de mélanges fourragers et de légumineuses pluriannuelles permettant de protéger les sols, améliorer sa fertilité et diminuer l'utilisation des engrais.

TÉMOIGNAGES



« J'ai 27 ans, je suis arrivé depuis 3 ans et demi sur l'exploitation. J'ai agrandi l'exploitation en reprenant les parcelles et l'élevage du voisin et en développant la production de semences. J'avais surtout très envie d'amener de la technologie et de la praticité à l'exploitation. Ainsi j'ai amélioré la gestion de l'eau sur les cultures, grâce notamment au service de pilotage de l'irrigation de la Coopérative IRRIFARM qui aide à savoir quand la culture a réellement besoin d'eau. Grâce à cela, on réalise des économies d'eau et on améliore le rendement. Pour aller plus loin, j'ai adhéré au groupe Be Api de Maïsadour : grâce à des études de sols, je vais pouvoir amener au maïs la bonne dose d'intrant en fonction de la qualité du sol, la quantité de sable, etc. Je veux vivre avec mon temps et avec les technologies qui vont avec ! »

Thibault Tauzia, Agriculteur à Campagne (40)

Des expérimentations agronomiques pour anticiper les pratiques agricoles de demain

Un agrosite est un site d'expérimentation sur plusieurs années permettant de répondre à une question centrale : comment un agriculteur va-t-il cultiver dans 10 ans ?

Le rôle de Maïsadour est d'accompagner les agriculteurs aujourd'hui, mais aussi demain et de **toujours leur offrir les systèmes les plus durables**. Sur ces agrosites sont testés différents types de cultures, de natures de sols, de pratiques culturales, de climats. Avec ses 6 agrosites, Maïsadour couvre 80 % des situations pédoclimatiques du Groupe.

Les expérimentations sur les agrosites de Maïsadour ont débuté il y a 9 ans et se poursuivent encore aujourd'hui. 6 thématiques principales sont abordées :

- Travail du sol
- Système de culture
- Apport d'azote
- Fertilisation organique
- Stratégies de désherbage
- Stockage carbone

« Étant donné que nous travaillons avec du vivant, il faut laisser le temps à chaque nouveau système de s'adapter. Cela nécessite d'anticiper au maximum pour pouvoir accompagner les agriculteurs au moment où ils en auront besoin. »
Adrien Chassan, Responsable Innovation Agroécologique.



La Direction Recherche et Innovation assure ainsi l'expérimentation pour optimiser les intrants (semences, fertilisation, produits de protection des cultures, biocontrôle...), tester les nouveaux systèmes de culture (agriculture de conservation, semis direct...). Elle se charge de diffuser les résultats obtenus, et valide les modèles agronomiques en synergie avec le pôle Innovation Agri-digitale. « L'un des objectifs est de savoir où en sont nos fermes en matière de stockage de carbone et d'émissions de gaz à effet de serre, d'évaluer des marges de manœuvre et de proposer des solutions à nos agriculteurs pour générer plus de crédits carbone, résume Adrien Chassan. Cela recoupe nos travaux sur les couverts végétaux, le travail du sol et l'apport de matière organique. »

Ainsi Maïsadour monte en compétence et fait progresser les agriculteurs afin de réduire l'impact des pratiques sur le changement climatique, et plus globalement, de tendre vers une agriculture toujours plus durable, respectueuse de la terre et de la biodiversité.

DES STATIONS MÉTÉO CONNECTÉES DÉPLOYÉES EN VITICULTURE POUR RÉDUIRE LE RECOURS AUX PRODUITS DE PROTECTION DES CULTURES

La filiale Inovitis a commencé à utiliser ces stations météo connectées en 2013. « Depuis 2 ans, nous installons chaque année une moyenne de 20 stations. » précise Baptiste Pagezy, conseiller vignoble. « Aujourd'hui, nous avons un réseau de 65 stations opérationnelles dans le département de la Gironde. » Ces stations permettent un suivi précis des cumuls de pluies, des durées d'humectation du feuillage, et d'autres indicateurs. « Tous ces indicateurs constituent un outil pour le technicien et le viticulteur pour estimer le risque maladie et prendre les bonnes décisions stratégiques. Les stations météo et les modèles maladies sont pour nos techniciens et viticulteurs un outil de pilotage pour les interventions phytos. » conclut Baptiste.

INOVITIS ACCOMPAGNE LES VITICULTEURS DANS LA CERTIFICATION HVE



La certification HVE (Haute Valeur Environnementale) s'appuie sur des indicateurs de performance environnementale qui portent sur l'intégralité de l'exploitation.

Elle permet d'attester que les éléments de biodiversité (haies, bandes enherbées, arbres, fleurs, insectes...) sont très largement présents sur l'exploitation et que la pression des pratiques agricoles sur l'environnement (air, climat, eau, sol, biodiversité, paysages) est réduite au minimum.

La filiale Inovitis poursuit son activité de prestations de services d'expérimentation en viticulture sous accréditation BPE (Bonnes pratiques environnementales). S'appuyant sur des équipes hautement qualifiées (5 référents), cette activité a accompagné **109 exploitations à la certification HVE niveau 3 et 64 exploitations à l'AREA HVE niveau 2** depuis le lancement du service.



- 80% de la surface agricole utile couverte en hiver dont 56% en couverts végétaux
- Gestion de la fertilisation : 61% des agriculteurs utilisent l'aide au guidage
- 19 829 ha avec utilisation de la technique de biostimulation permettant d'assurer la bonne santé des cultures

ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE : FAIRE FACE AUX CONSÉQUENCES

LA GESTION DE L'EAU À USAGE AGRICOLE

L'irrigation des cultures est à la fois un pilier du modèle agricole actuel du territoire de Maisadour, et la clé pour développer de nouvelles cultures. Légumes, maïs et semences sont la base de filières créatrices de valeurs et d'emplois, mais ont besoin d'être irriguées. L'évolution climatique non seulement compromet aujourd'hui ces possibilités d'avenir, mais met également en danger les productions phares de l'agriculture de Maisadour.

Maïsadour, acteur responsable, est de longue date engagée pour la meilleure efficacité de l'utilisation de l'eau disponible, par le développement et le déploiement d'outils performants de gestion de l'eau d'irrigation pour les agriculteurs. Par exemple, IRRIFARM est employé sur plusieurs milliers d'ha pour le maïs, le maïs doux et les productions de semences, le pilotage de l'irrigation en carottes de plein champ avec sondes capacitives, et l'irrigation des asperges des sables par goutte-à-goutte.



Un agrosite pour tester les stratégies d'irrigation

Dans un contexte de diminution des volumes disponibles pour l'irrigation des cultures, une parcelle d'expérimentation a été dédiée pour étudier différentes stratégies d'irrigation. Sur la base d'une irrigation optimale pour la culture de maïs, des itinéraires à volume d'eau restreint de 20% ont été positionnés à différents moments du cycle du maïs. A la récolte, l'impact de ces stratégies a été étudié sur les différentes variétés utilisées afin de pouvoir conseiller au mieux les agriculteurs qui seront contraints sur les volumes.



Sur 94% des surfaces, l'irrigation est raisonnée par la prise en compte d'avertissements agricoles ou l'utilisation de sondes capacitives, de tensiomètres, de bilans hydriques ou d'outils d'aide à la décision.



NOS NOUVEAUTÉS

Un réseau de pluviomètres connectés déployés sur les réseaux Maisadour et Agralia

Grâce à notre réseau de stations météo connectées et branchées sur notre outil de pilotage Irri'farm, nos agriculteurs apportent la bonne dose d'eau, au bon moment, pour satisfaire le juste besoin des plantes.

En tout 44 pluviomètres connectés sont répartis sur le territoire et permettent une couverture optimale.

LA BRANCHE SEMENCES : 3 PROJETS D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

1



AMAIZING est un projet qui a analysé le génome et le comportement des variétés traditionnelles et des lignées anciennes. Des gènes importants pour le rendement et la précocité à floraison (caractéristique capitale dans l'adaptation du maïs aux stress) dans les différentes conditions agroclimatiques ont été repérés. Ce projet a aussi permis de prédire la performance d'une variété sans expérimentation au champ en se basant uniquement sur la ressemblance génétique avec des variétés déjà expérimentées. Cela permet à la fois d'accélérer les processus d'obtention de variétés adaptées aux stress, mais aussi d'évaluer de manière plus exhaustive la performance des variétés inscrites et, ainsi, de mieux conseiller les agriculteurs en fonction des contraintes agroclimatiques locales.

L'analyse des données va continuer avec comme prochain objectif de mettre en place des programmes de recherches complémentaires.

2



SUNRISE est un projet qui comprend plusieurs programmes de sélection variétale du tournesol, possédant un fort potentiel d'amélioration. L'objectif est de répondre aux enjeux économiques de la filière et d'améliorer la stabilité de production d'huile sous contrainte hydrique.

3



RAPSODYN est un projet qui vise à améliorer la production en huile par hectare et à maintenir la stabilité du rendement dans des environnements contrastés, tout en limitant l'apport d'azote au cours du cycle de culture pour assurer une compétitivité durable de la culture du colza.

AMÉLIORER LES VARIÉTÉS

MAS Seeds travaille à l'amélioration des plantes en maïs, tournesol et colza en créant de nouvelles variétés plus efficaces, capables de mieux résister au changement climatique, au stress hydrique ainsi qu'aux maladies. Récemment, MAS Seeds a lancé de nouveaux labels pour certaines variétés de maïs grain : **WATERLOCK**, et de maïs fourrage : **GREEN+**.

La Direction Recherche et Innovation possède un réseau fiable et robuste d'expérimentation sur lequel s'appuyer. Le réseau d'évaluation variétale maïs est réparti sur le territoire pour couvrir les situations pédoclimatiques les plus représentatives. Les évaluations variétales permettent de scanner les variétés face au réchauffement climatique entraînant des stress hydriques et thermiques.

Maïs fourrage GREEN+, pour accompagner les éleveurs face au changement climatique

Récolter un ensilage de haute qualité à la bonne maturité est un enjeu majeur pour les éleveurs en Europe afin d'assurer la qualité et la conservation du fourrage récolté, l'alimentation des vaches laitières et la rentabilité de l'activité laitière. C'est néanmoins un objectif difficile à atteindre puisque seuls 37%* des éleveurs récoltent au stade optimum c'est-à-dire entre 32-35% de matière sèche. Pour sécuriser l'efficacité alimentaire du fourrage face au changement climatique la Recherche et Développement MAS Seeds travaille depuis 15 ans sur tous les facteurs morphologiques et physiologiques de la plante affectée par la sécheresse. Cela a permis d'améliorer la capacité des plantes à répondre aux stress. Les variétés maïs fourrage GREEN+ sont le résultat de cette recherche ; leur intérêt repose sur 3 atouts forts :

- Un bon stay green des plantes
- Une teneur supérieure en sucres solubles dans les plantes
- Une évolution plus lente de la matière sèche du grain

Aujourd'hui **20 variétés de maïs fourrage GREEN+** sont cultivées en Europe sur **200 000 hectares**.

*Données MAS Seeds, diagnostics Nutriplus silo - Europe - 2017-2019



NOS NOUVEAUTÉS



Des hybrides plus résistants aux maladies du tournesol

Le label HelioSMART créé par MAS Seeds est le résultat de plusieurs années de recherche pour sélectionner les hybrides les plus tolérants aux maladies du tournesol comme le sclérotinia, le verticillium et le mildiou. Ces hybrides offrent une tolérance renforcée aux maladies du tournesol ce qui se traduit par un gain de rendement allant jusqu'à 10% pour les agriculteurs. Aujourd'hui, nous proposons 3 variétés HelioSMART sur l'ensemble du marché européen : Mas 920CP, Blade et DT5310.OL et nous continuons à développer notre offre afin de s'adapter à la pression permanente des maladies du tournesol.

PRÉSERVER LA RESSOURCE EN EAU SUR NOS SITES INDUSTRIELS

La consommation d'eau fait l'objet d'un suivi permanent par chacun de nos sites industriels et notamment les sites agroalimentaires, les plus consommateurs du Groupe. Sur ces sites, des investissements sont réalisés afin de réduire la consommation d'eau au maximum. Pour chaque matériel renouvelé, chaque site industriel de Fermiers du Sud-Ouest intègre un objectif de réduction de la consommation d'eau.

NOS PROGRÈS

Une stratégie de maîtrise de la consommation d'eau chez MVVH

Les activités de MVVH utilisent beaucoup d'eau. Depuis plusieurs années, beaucoup d'initiatives ont permis d'optimiser, réduire ou recycler l'eau, mais ces sites agroalimentaires souhaitent aller plus loin et mettre en œuvre une réelle démarche de management de l'eau. Cette démarche est en cours de déploiement.

PRÉSERVER ET AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'EAU, UN ENJEU DE PRODUCTION DURABLE



Au niveau agricole, monter en compétences sur la maîtrise de l'impact environnemental des productions de Maisadour sur le milieu est essentiel. Connaître les mécanismes de transferts des fertilisants et produits phytosanitaires vers les eaux de surface, identifier clairement les différents risques a été primordial pour mieux étudier les leviers possibles.

L'investissement dans les bassins versants sensibles du département permet de comprendre et de quantifier les transferts et d'étudier l'efficacité des leviers agronomiques. Les expérimentations sur le travail du sol ont permis d'identifier les pratiques les moins sensibles au ruissellement et à l'érosion.

La démarche de Maisadour inclut une mobilisation des agriculteurs concernés qui se voient proposer un plan de progrès avec des changements de pratiques, un suivi d'efficacité technique et un bilan annuel. Maisadour dispose d'une expérience unique en ce domaine. Tous ces travaux sont menés depuis 2012 dans les bassins d'Orist, Doazit et Pujo le Plan, pour pouvoir répondre demain à des enjeux sur la qualité de l'eau de plus en plus nombreux sur le territoire.



Pierre Lafargue, agriculteur à Doazit (40) depuis 1984, s'est engagé dans des pratiques agroécologiques pour préserver la ressource en eau grâce au projet Doazit Agri'eau en 2016. Il a été accompagné par **Adrien Chassan**, Responsable Innovation Agroécologique à Maisadour.

TÉMOIGNAGES

UNE AGRICULTURE POUR PRÉSERVER L'EAU

En quoi consiste le projet Agri'eau ?

Adrien Chassan : L'objectif est d'adopter de nouvelles pratiques agricoles pour préserver la qualité de l'eau de la Gouaougue, ruisseau alimentant en partie un captage d'eau potable en aval.

Pourquoi avez-vous accepté de participer au projet en 2016 ?

Pierre Lafargue : Le fait de participer au développement d'une agriculture qui évolue m'a motivé. J'ai trouvé le projet ambitieux.

On a testé le non-labour et développé les couverts végétaux multi-espèces à vocation agronomique. Ces pratiques permettent de freiner l'écoulement de l'eau en surface.

Après 5 ans, quels sont les résultats de ce projet ?

Adrien Chassan : On a obtenu une meilleure structure de sol : la matière organique augmente, le sol retient mieux les éléments et il y a moins de ruissellement et d'érosion. On augmente aussi le stockage de carbone dans le sol. On peut ainsi diminuer généralement de 10 à 20 % les engrais sur la culture d'après, comme le maïs.

Au niveau des sites industriels agroalimentaires, Maisadour s'engage à ce que les eaux usées issues de ses processus et de ses sites ne présentent aucun danger pour l'environnement. Tous les outils de production agroalimentaires du Groupe sont équipés d'unités de prétraitement des eaux usées pour prévenir le risque de pollution. Les investissements nécessaires sont réalisés pour optimiser le fonctionnement. Tous les sites disposent d'une convention de déversement. En parallèle, des plans de contrôles réguliers permettent de valider le bon fonctionnement des ouvrages d'épuration.



NOS NOUVEAUTÉS

Une nouvelle station de prétraitement des eaux usées pour le pôle Volailles

Sur le site des Fermiers du Gers de Condom (32), une nouvelle station de pré-traitement des eaux usées a été mise en service. Elle permet de diviser par 3 la charge polluante envoyée à la station communale.

Concernant les produits chimiques (produits de nettoyage essentiellement), des rétentions sont utilisées pour leur stockage, les consommations et le dosage des produits sont optimisés.

Sur le site des Fermiers Landais à Saint-Sever (40), les produits chimiques sont gérés à l'aide du logiciel SEIRICH* mis en place par l'INRS. Le but de cette démarche est d'optimiser les produits utilisés en supprimant ou remplaçant les produits qui sont les plus dangereux. Sur le site de Pontonx (40) des Fermiers Landais, un diagnostic visant à optimiser le rendement épuratoire a été réalisé fin 2019 par un cabinet extérieur. La réalisation des travaux et les nouveaux schémas d'exploitation ont été mis en place sur le deuxième trimestre 2021. Les effets positifs seront mesurés à la reprise de l'activité d'abattage, sur la fin de l'année 2021.

*SEIRICH est une application informatique, mise à disposition et développée par l'INRS en partenariat avec la direction générale du Travail, la direction des risques professionnels (CNAMTS, CARSAT et CRAMIF) et des organisations professionnelles. SEIRICH est un outil pour aider les entreprises à évaluer et à prévenir les risques chimiques.

PRÉSERVER LE VIVANT ET LA BIODIVERSITÉ

« Les agriculteurs possèdent, par leurs pratiques, les clefs du maintien de la biodiversité en milieu agricole, biodiversité qui est un outil au service d'une agriculture économiquement performante et respectueuse de l'environnement. » (Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation).

D'une façon générale, les actions décrites précédemment pour limiter le changement climatique, sur la préservation de la qualité de l'eau, le développement de l'agriculture biologique, etc. ont un impact direct sur la préservation de la biodiversité. Maisadour œuvre pour le développement de pratiques agricoles raisonnées permettant de préserver la biodiversité.



- 57% des agriculteurs adoptent des pratiques agroécologiques telles que : la plantation de haies, le maintien de prairies permanentes, l'installation de ruches et l'agroforesterie.
- 25% des exploitations utilisent des produits de biocontrôle* sur plus de 50% de leurs surfaces
- 7% de surfaces d'intérêt écologique** sur les exploitations enquêtées

* Le biocontrôle est un ensemble de méthodes de protection des végétaux basé sur l'utilisation de mécanismes naturels. Le principe repose sur la gestion des équilibres des populations d'agresseurs plutôt que sur leur éradication.

** En Europe la notion de surfaces d'intérêt écologique désigne un ensemble d'habitats semi-naturels ou naturels de haute valeur écologique, situés dans les espaces agricoles.

LES CULTURES : DES REFUGES POUR LA BIODIVERSITÉ

En tant que plante d'été, le maïs est un refuge pour les insectes en période estivale où il leur offre une végétation humide et fraîche, à la fois ressource alimentaire et abri lors des journées chaudes. En hiver et au printemps, les surfaces dédiées au maïs contribuent à nourrir certains animaux granivores. En hiver, les épis ou grains restés sur la parcelle sont des aliments pour les oiseaux migrateurs tels que les grues. Mais la principale réserve de biodiversité de la planète est le sol lui-même. Des milliards d'espèces de microfaune et de microflore peuplent nos sols et sont à la base de leur fertilité. La sauvegarde de la biodiversité passe donc d'abord par la préservation de la matière organique des sols.

COMMUNIQUER SUR LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

Maïsadour est convaincu qu'il faut encourager les synergies entre biodiversité et production agricole, il faut **informer pour mieux repérer et préserver**. Les différents comptages de biodiversité réalisés en 2018 ont permis d'améliorer les connaissances du Groupe et des exploitants sur la biodiversité (cf. rapport DPEF 2018/2019). Un projet de valorisation de ces comptages sur la préservation de la biodiversité a été initié afin de mettre en lumière ces résultats auprès du monde agricole, mais aussi auprès du grand public.

Un **parcours pédagogique** va être installé sur l'exploitation où ont été faits les comptages. Il proposera de découvrir les pratiques agricoles, les externalités qu'elles entraînent (entretien du paysage, impact sur le milieu, alimentation de la population, ...) et les actions possibles à mettre en place pour limiter leur impact sur l'environnement. L'objectif est que le visiteur puisse comprendre le fonctionnement des systèmes agricoles. Le lancement du projet a dû être reporté à cause du contexte sanitaire à fin 2021.

13 **AGROPARCOURS** **Doazit**

LES COCCINELLES : DE REDOUTABLES PRÉDATRICES

QUI SONT-ELLES ?

- Coléoptère
- Environ 110 espèces de coccinelle en France.
- Les plus rencontrées en milieu agricole sont :
 - la coccinelle à 7 points (*Coccinella septempunctata*)
 - la coccinelle sombre (*Scymnus rubromaculatus*)
 - la coccinelle asiatique (*Harmonia axyridis*) • Taille : quelques mm
- L'adulte se caractérise par un corps bombé et deux paires d'ailes (une paire membraneuse protégée par une paire dure et cornée appelée élytres)
- De couleur variable (jaune, rouge ou noir).
- Reproduction au printemps les coccinelles pondent plusieurs dizaines voire plusieurs centaines d'œufs par ponte (variable selon les espèces).

Sur le site de Doazit, 10 espèces de coccinelles ont été recensées en 2017 et 2018 (pour 129 individus).

DES PRÉDATEURS DE NETTOYAGE !

La majorité des coccinelles sont des auxiliaires de cultures :

- carnivores à l'état larvaire,
- omnivores à l'état adulte.

Elles consomment pucerons, cochenilles, acariens... Durant leur développement les larves de coccinelle à 7 points peuvent consommer jusqu'à 60 pucerons par jour.

Des larves très voraces qui consomment 100 à 200 pucerons/jour

LE CYCLE

Œufs de coccinelle → Larve → Nymphes → Adulte

Harmonia axyridis (qui mange un puceron)

Agroscopars Imaginé et développé par Maïsadour et Bayer - Conception et réalisation Piethory - © 2020

Exemple de panneau qui sera disposé sur l'Agroparcours à Doazit (40) pour sensibiliser à la préservation de la biodiversité.



MAS SEEDS ITALIE AGIT POUR PROTÉGER LES ABEILLES

Les abeilles font partie intégrante de notre biodiversité. C'est pourquoi MAS Seeds Italia collabore avec l'association Saving Bees en Italie pour créer une oasis pour leur protection et a décidé de la pérenniser avec l'adoption d'une ruche.

NOS NOUVEAUTÉS

MAS SEEDS PARTICIPE AU FOND DE DOTATION POUR LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ CULTIVÉE AVEC L'UNION FRANÇAISE DES SEMENCIERS

MAS Seeds s'est engagé avec huit acteurs du monde des ressources génétiques végétales d'horizons divers, et a contribué en Avril 2021 au **Fonds de dotation pour la préservation de la biodiversité des espèces cultivées et de leurs apparentées sauvages** (hors arbres forestiers).

Ce Fonds a pour objectif de financer des activités d'intérêt général contribuant à l'inventaire – y compris des savoir-faire – à la caractérisation, à l'évaluation, à la conservation, à la gestion pérenne de l'ensemble des plantes cultivées et de leurs apparentées sauvages. Ainsi Maïsadour contribue à éviter toute perte irréversible de ce patrimoine végétal vivant, source d'innovation pour l'avenir.

NOS INDICATEURS

2019/2020	2020/2021
36,4 KG _{EQ} CO ₂ / K€ DE CA	31,2 KG _{EQ} CO ₂ / K€ DE CA
Gaz à effet de serre émis dans le Groupe liés aux consommations d'énergie des sites industriels	
22	23
Essais d'évaluation variétale + 10 autres essais	Essais d'évaluation variétale + 30 autres essais (agroécologie, nouvelles cultures, performance de l'itinéraire technique)
1290	2 559
Utilisateurs des différents outils d'accompagnement des agriculteurs (BE API, FERTIFARM, IRRIFARM, NOTEFARM, AGROTEMPO, TEMPOSEMIS, WEENAT)	
WATERLOCK : 240 000 HA	WATERLOCK : 250 000 HA GREEN + : 200 000 HA
Surface cultivée en Europe avec les semences adaptées au changement climatique	
1,60 M ³ / K€ DE CA	1,02 M ³ / K€ DE CA
Consommation d'eau du Groupe**	
47	47
Agriculteurs suivis sur le projet Bassins versants	
214	110
Agriculteurs accompagnés par Irrifarm	

** Consommation d'eau de 61% des sites industriels du Groupe représentant la part la plus importante des consommations d'eau du Groupe.

LIMITER LES DÉCHETS EN FAVORISANT L'ÉCOCONCEPTION

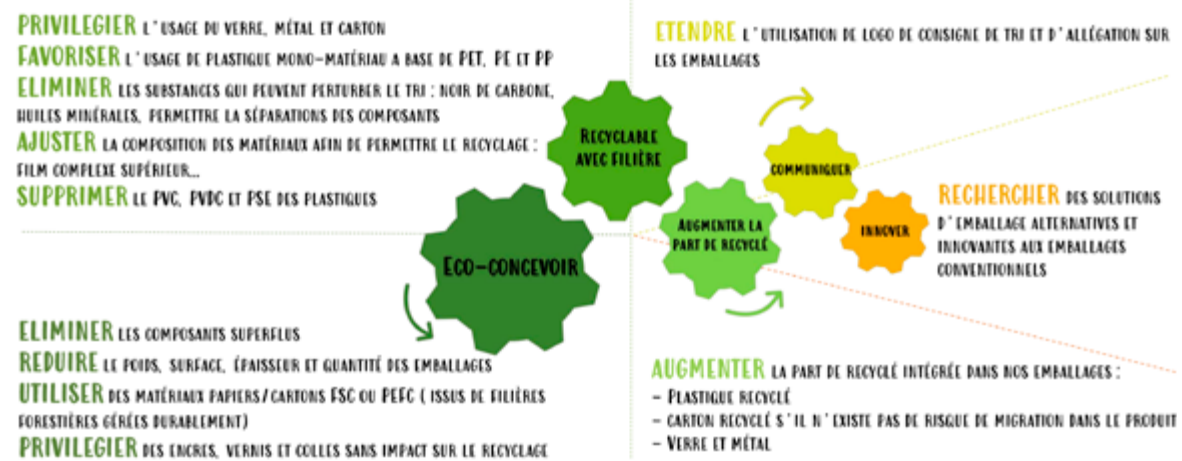
ENJEU & POLITIQUE

Pour développer des offres adaptées aux demandes du consommateur et aux attentes de la société, Maisadour innove et s'engage pour limiter l'impact des emballages sur l'environnement dans les filières agroalimentaires.

NOTRE RÉPONSE / LES ACTIONS / LES RÉSULTATS

LE PÔLE GASTRONOMIE S'ENGAGE POUR DÉVELOPPER DES EMBALLAGES PLUS RESPONSABLES

Conscient des défis liés à l'utilisation d'emballages et à la gestion des déchets, le Pôle Gastronomie met en place une démarche qui s'articule autour du programme suivant :



DES OBJECTIFS ET ENGAGEMENTS AMBITIEUX

Conscient des défis liés à l'utilisation d'emballages et à la gestion des déchets, le Pôle Gastronomie s'engage avec des objectifs ambitieux :

- **100%** de nos barquettes rigides poisson frais seront fabriquées à partir de plastique rigide mono-matériau en 2021.
- **Supprimer le noir de carbone** (colorant perturbateur du tri sélectif pour le recyclage) dans nos barquettes plastiques en 2023 sur les produits canard, poisson frais et fumé.
- **Concevoir des emballages 100% recyclables et diminuer leur poids de 10% pour 2025.**

Un nouveau papier bulle en plastique 100% recyclé et 100% recyclable chez Comtesse du Barry

Le site de Gimont (32) est l'entrepôt logistique de Comtesse du Barry qui expédie chaque année plus d'1 million de produits à destination de clients particuliers.

Près de 170 000 mètres de papier bulle est utilisé annuellement pour le calage des produits dans le carton. Depuis cet exercice, c'est un papier bulle 100% recyclé et recyclable.

Directement accessible par l'intermédiaire de « paniers baskets », les opérateurs n'ont plus à se baisser plusieurs fois par jour pour l'attraper.

« On y a vu un triple intérêt : l'amélioration des postes d'emballage, le côté vertueux avec un produit recyclé et recyclable, mais aussi un gain financier. Depuis l'installation des outils, j'ai beaucoup de retours positifs des collaborateurs sur l'amélioration des conditions de travail » précise Florian Decruca, Responsable Logistique chez Comtesse du Barry.

Avec cinq paniers baskets installés, la totalité de la chaîne de préparation des commandes est maintenant équipée.



NOS PROGRÈS

En 2020 MVVH a augmenté de 5% la part d'emballages recyclables ce qui amène à un pourcentage de 86%.

Projet 2022 : une gamme de produit de canard avec un emballage eco-conçu : un film carton certifié FSC* et recyclable, -20% de poids total d'emballage et -70% de plastique (vs un produit actuel en barquette plastique).

*FSC: Forest Steward Council certifie que le bois provient de forêts ou des plantations gérées de manière responsable et durable





ÉVOLUER ENSEMBLE DANS UN CADRE ALLIANT LA SÉCURITÉ ET LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

L'ambition de Maisadour est de devenir un employeur coopératif de référence en matière de sécurité des collaborateurs et de qualité de vie au travail. Pour atteindre cet objectif, Maisadour a défini des actions sur les thèmes clés : le renforcement du management de la sécurité, le développement personnel et professionnel par la formation, l'amélioration du dialogue social, la préservation de la santé au travail et la prise en compte de la diversité ainsi que de l'égalité professionnelle.



GARANTIR LA SÉCURITÉ,
LE MIEUX-ÊTRE AU TRAVAIL
ET L'ÉGALITÉ DE TRAITEMENT



ACCOMPAGNER
LE DÉVELOPPEMENT PERSONNEL
ET PROFESSIONNEL



POURSUIVRE UN DIALOGUE
SOCIAL ÉQUILIBRÉ



PROMOUVOIR L'ÉTHIQUE
DANS LA CONDUITE DES AFFAIRES



A

GARANTIR LA SÉCURITÉ, LE MIEUX-ÊTRE AU TRAVAIL ET L'ÉGALITÉ DE TRAITEMENT

ENJEU & POLITIQUE



ENJEU CRUCIAL

Le secteur agroalimentaire est exposé à des risques importants en matière de sécurité et de santé. La santé et la sécurité au travail sont une priorité absolue pour Maïsadour, la base du mieux-être pour les salariés et sont indissociables de l'attractivité des métiers.

L'objectif de Maïsadour est d'impliquer tous les salariés pour faire de la sécurité, la santé et la sûreté au travail un état d'esprit au quotidien. Le Groupe a la volonté de réduire les accidents au travail, les maladies professionnelles et préserver les biens. Son ambition est de devenir un Groupe Coopératif référent dans ces domaines.

Pour atteindre son objectif, Maïsadour a défini un socle partagé et commun entre les métiers avec une politique et un engagement sécurité. Les lignes directrices et les actions sont sur 3 thèmes clés :

- LA PRÉSERVATION DE LA SANTÉ AU TRAVAIL,
- LE RENFORCEMENT DU MANAGEMENT DE LA SÉCURITÉ,
- LA PRISE EN COMPTE DE LA DIVERSITÉ ET DU HANDICAP.



NOS NOUVEAUTÉS

« SÉCURITÉ D'ABORD ! » : MAÏSADOUR VA PLUS LOIN

Avec sa nouvelle politique, la direction de Maïsadour réaffirme son engagement dans la sécurité, et affiche ses ambitions pour la santé et la sûreté. Elle enrichit le programme « Sécurité d'abord ! » avec ses 9 engagements. Cette nouvelle politique a été communiquée aux salariés et est affichée sur les sites et mise en ligne sur l'intranet.

NOTRE RÉPONSE / LES ACTIONS / LES RÉSULTATS

SANTÉ ET PRÉVENTION

S'engager sur le mieux-être au travail, c'est veiller au-delà du cadre réglementaire, à agir sur le développement de la santé des collaborateurs, avec un objectif : la préservation du capital santé. Les 2 infirmières travaillent auprès des différents pôles d'activités sur 4 axes :

- LE CONSEIL
- LA FORMATION
- L'ACCOMPAGNEMENT
- LA PRÉVENTION

LE CONSEIL

Maïsadour va s'engager durant le prochain exercice dans une communication autour de conseils santé avec la diffusion de 7 conseils santé portés par les infirmières du Groupe Maïsadour.

LA FORMATION

Apprendre les gestes qui sauvent

Une initiation aux « gestes qui sauvent », conçue et réalisée en interne, a été menée. L'objectif est de permettre à chaque personne volontaire de pratiquer des gestes qui peuvent sauver et acquérir des réflexes pour intervenir lors d'un problème de santé, d'un accident du travail ou domestique.



NOS PROGRÈS

2019-2020 : 9 formations – 69 personnes formées

2020-2021 : Pas de nouvelle formation (cause de Covid). Elle sera relancée à partir de septembre.

Les bienfaits de la « prévention des troubles musculosquelettiques »



Pour prévenir les maladies professionnelles, le Groupe a déployé une formation de prévention des troubles musculosquelettiques (TMS). Elle propose certains exercices pour adopter de meilleures postures corporelles et prévenir les douleurs et la fatigue physique. Elle amène les collaborateurs à avoir un regard différent sur leur façon de bouger, à les rendre acteurs de leur santé et à leur faire prendre conscience de leurs habitudes de gestes entraînant des douleurs. Cette formation, en place chez Fermiers du Sud-Ouest depuis 5 ans, a permis une diminution des maladies professionnelles.

NOS PROGRÈS

2019-2020 : 14 formations

2020-2021 : 3 formations, 33 personnes formées

L'ACCOMPAGNEMENT

Maïsadour agit pour favoriser l'inclusion des travailleurs handicapés, briser les idées reçues concernant le handicap au sein de l'entreprise, pour cela les infirmières accompagnent les salariés en situation d'inaptitude au niveau du Groupe. La reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH) est une décision administrative qui accorde aux personnes en situation de handicap une qualité leur permettant de bénéficier d'aides spécifiques.

La notion de handicap est une notion au sens large qui inclut les maladies chroniques évolutives et tout autre problème de santé. Cette reconnaissance a pour finalité de prévenir les ruptures dans les parcours professionnels et sécuriser l'emploi en favorisant son maintien.

NOS NOUVEAUTÉS

Avec la diffusion d'un flyer, prévue en septembre 2021, sur la reconnaissance des travailleurs handicapés, Maïsadour contribue au bien-être de ses salariés en les accompagnant et les encourageant dans leurs démarches.

LA PRÉVENTION

Dans le but d'inscrire le Groupe Maisadour dans une démarche de promotion de la santé, plusieurs actions de prévention ont été menées auprès des salariés :

Malgré une situation sanitaire compliquée, Octobre Rose a réuni environ 300 femmes lors d'ateliers et d'interventions de professionnels de santé qualifiés (Centre de Dépistage, MSA, Ligue contre le Cancer) chez Les Fermiers Landais et Maisadour afin de parler des moyens de dépistages des cancers féminins.



Dans la même démarche, une action de prévention a été menée autour de Mars Bleu, pour la sensibilisation au dépistage des cancers colorectaux. Cette action a permis aux salariés âgés de plus de 50 ans de connaître les moyens de dépistages ainsi que les actions à mettre en place pour réduire les risques auxquels ils peuvent être exposés.

Télétravail en mode Covid, Maisadour vous guide !

Avec la crise sanitaire, le télétravail s'est généralisé dans le Groupe. Afin de prévenir les risques de sentiment d'isolement et de perte de contact avec les autres employés, des bonnes pratiques ont été éditées pour les salariés et les managers. Ces bonnes pratiques expliquent comment aménager son espace de travail, organiser son temps et les exercices à pratiquer pour éviter les tensions musculaires. Elles rappellent les bons usages des outils de communication et comment garder le lien avec ses collègues.

SÉCURITÉ D'ABORD !



Maisadour a poursuivi son programme de sécurité au plus près des salariés afin de renforcer la culture sécurité de l'entreprise.

ANIMATION DE LA SÉCURITÉ AU PLUS PRÈS DES SALARIÉS

Audits de sécurité

Ces audits ont pour objectif de mesurer le respect des 10 règles d'or de la sécurité, socle du programme « sécurité d'abord ! ».

NOS PROGRÈS

2019-2020 : 33 Auditeurs internes formés – 7 audits réalisés

2020-2021 : Pas de formation – 23 audits réalisés

Briefs sécurité

Les managers intègrent au quotidien la sécurité comme un acte de management avec leurs équipes grâce aux **briefs sécurité**. Ils captent les situations à risque dans les activités dont ils ont la charge, partagent avec les collaborateurs celles qui ont pu survenir dans d'autres structures. Cela leur permet d'agir avec leurs équipes pour prévenir et réduire les accidents. Sur l'exercice 2019-2020, 19 formateurs de briefs sécurité ont été formés et ont déployé la méthode dans le Groupe.

Les visites de sécurité, permettant un échange privilégié avec les opérateurs, continuent à faire progresser les comportements et à déployer les bonnes pratiques. Ces visites sont une source d'informations et d'échanges capitale pour identifier in situ les actes dangereux, les conditions dangereuses et les réduire.

Des **challenges sécurité** sont menés par les différents métiers du Groupe, mobilisant les employés autour des enjeux de sécurité. Un pas de plus dans la construction de notre culture sécurité !

Sécurité routière

NOS PROGRÈS

2019-2020 : 6 salariés formés à la sécurité routière

2020-2021 : 11 salariés formés

OBTENTION DE LA CERTIFICATION ISO 45001 PAR LE SITE DE SAINT-SEVER DES FERMIERES LANDAIS

Le site des Fermiers landais de Saint-Sever (40) a obtenu la certification ISO 45001 en janvier 2021, en remplacement de l'OHSAS 18001. Cette nouvelle certification conforte la stratégie déployée depuis trois ans par Fermiers Landais pour redynamiser son système de management de la santé et de la sécurité au travail. Elle met en avant les efforts de l'entreprise pour associer l'ensemble de ses collaborateurs dans ses démarches de prévention.



NOS NOUVEAUTÉS

UNE JOURNÉE DE SENSIBILISATION À LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Le site des Fermiers landais de Saint Sever (40) a organisé une journée de sensibilisation à la sécurité et aux risques de la route. Sous le regard de l'organisme de formation ECOCIVICOM Risque Routier, 164 salariés ont participé à plusieurs ateliers :

– Voiture tonneau pour sensibiliser à la nécessité du port de la ceinture

– Simulation de conduite à risque, sous effet d'alcool, de fatigue, de drogue et autres psychotropes, grâce à des exercices ludiques individuels sur des parcours piétons avec plots et lunettes de simulation.



LES FERMIERS DU GERS : PROJET CULTURE SANTÉ SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Afin d'améliorer les résultats de l'accidentologie au travail des sites des Fermiers du Gers de Condom et Saramon (32), un accompagnement a été initié avec l'APAVE. Un diagnostic a été réalisé sur le terrain, avec des interviews de salariés encadrants et non encadrants. Il a donné lieu à l'établissement d'un plan d'action coconstruit avec l'ensemble des managers de proximité et la direction. L'objectif de cette démarche est d'arriver à intégrer la santé et la sécurité au travail comme une valeur fondamentale de l'entreprise, portée par l'ensemble des collaborateurs. Le plan d'action implique un travail de fond auprès des équipes, une montée en compétence en termes de management de la santé et de la sécurité au travail. Il se poursuivra sur plusieurs années.

CHEZ MAS SEEDS, UNE JOURNÉE SPÉCIALE DÉDIÉE À LA SÉCURITÉ AVEC LES MANAGERS DE PROXIMITÉ

Mas Seeds a organisé une journée de formation à destination des managers de proximité de son site industriel de Haut-Mauco (40) le 9 mars 2021. Les thèmes évoqués, basés sur les 10 règles d'or de la sécurité, sont aussi vastes que le travail en hauteur, l'utilisation des chariots élévateurs, des produits chimiques, la circulation des camions etc.

L'objectif était de rendre les managers plus acteurs dans le cadre du déploiement de la feuille de route sécurité du site. Et quelle réussite ! Chaque manager de proximité s'est engagé à être acteur d'un thème et ce travail d'équipe a permis de co-construire un plan d'action fixant les priorités à venir.



PARCOURS DE FORMATION DES DIRECTEURS DE SITE CHEZ MVVH

La politique sécurité de MVVH s'articule autour de 3 axes : développer une culture sécurité, s'organiser pour mieux agir et améliorer nos conditions de production. Un parcours sur mesure a été défini pour les directeurs de site et les coordinateurs QHSE. 3 journées de formation riches et denses ont ainsi été organisées, permettant de réunir l'ensemble des métiers autour d'un enjeu commun : la sécurité.

Cette dynamique sera maintenue avec la mise en place de plénières sécurité deux fois par an qui permettront un partage des bonnes pratiques et une analyse commune des résultats.

CULTURE « SÉCURITÉ D'ABORD ! » POUR LES RESPONSABLES DE SITE DU GROUPE

Dans le cadre de sa politique Santé, Sûreté et Sécurité au travail, Maisadour s'engage à former, impliquer et responsabiliser tous les salariés. 19 personnes responsables de sites, d'exploitation et QHSE ont suivi la formation « Sécurité d'abord ! » conçue sur mesure. L'objectif est de comprendre les obligations d'un responsable de site en matière de sécurité des personnes et des biens, mais aussi en matière de sûreté et ainsi d'inculquer la culture sécurité et de l'exemplarité. A cette occasion, des guides et fiches pratiques développés en interne ont été diffusés.

SÛRETÉ DES SITES INDUSTRIELS

Les audits de sûreté en collaboration avec les référents sûreté de la gendarmerie ou de la police de chaque département ont été lancés en 2019. Depuis, 20 sites prioritaires ont reçu une visite et une analyse de la vulnérabilité à travers les domaines de l'organisation, humaine et technique. Cette approche Sûreté a permis d'apporter une expertise et des conseils en matière de prévention ainsi qu'une sensibilisation aux actes de malveillance avec des retours d'expérience. En complément d'un échange constructif avec l'équipe de direction, un bilan de situation avec des recommandations et des bonnes pratiques ont été publiés. Toutes ces recommandations, nous ont permis de mettre en avant un schéma directeur Sûreté engageant et la création de fiches pratiques à destination des responsables de site.

NOS NOUVEAUTÉS

LA SÛRETÉ DE NOS SITES : TOUS IMPLIQUÉS, TOUS ACTEURS

La direction du Groupe a décidé de renforcer les mesures de sûreté mises en place sur nos sites, afin de préserver l'activité, les outils et le notre savoir-faire. Pour répondre efficacement à l'évolution de la menace, la stratégie sûreté repose sur 3 piliers : LA VIGILANCE, LA PREVENTION et LA PROTECTION. Dans ce cadre, nous avons défini des règles fondamentales et claires : les 9 principes de sûreté. En complément ont été diffusés à l'ensemble de nos collaborateurs, une communication adaptée et un accompagnement par activité dans le but d'agir, de sensibiliser et de renforcer la prise de conscience de l'ensemble de nos collaborateurs à ces principes de sûreté.

FAVORISER L'ÉGALITÉ DE TRAITEMENT ET LA DIVERSITÉ

Le Groupe agit chaque année pour garantir une absence de discrimination fondée sur l'âge, le sexe, les handicaps, les engagements syndicaux etc.

Maisadour promeut l'égalité Femme-Homme au sein de l'entreprise

Chaque année, une attention particulière est portée par les services Ressources Humaines sur le principe « à travail égal, salaire égal », l'absence de discrimination en matière d'évolution salariale, de promotion ou de recrutement.

Le Groupe poursuit sa démarche d'amélioration de sa performance et mène des actions pour conforter son positionnement sur les facteurs pris en compte dans le calcul de l'Index Egalité Femmes-Hommes défini en 2019. Les cotations du Groupe sont bien au-delà du seuil légal de 75, que Maisadour s'engage à toujours dépasser.

NOS PROGRÈS

Index Egalité Femme-Homme :

2019 : Notes comprises entre 79 et 99 / 100 (9 index dans le Groupe)

2020 : Avec un index égalité professionnelle moyen de 92/100, le Groupe (avec ses 12 entités soumises à l'évaluation) maintient sa position équilibrée en matière d'égalité.

La prise en compte du handicap

Nous intervenons sur le terrain du handicap pour développer l'emploi de personnes reconnues travailleurs handicapés, pour favoriser l'insertion et l'adaptation via des partenariats auprès d'établissements et service d'aide par le travail (ESAT).

Après une période de fermeture inévitable dû au contexte sanitaire, des risques sont apparus pour la continuité du restaurant d'entreprise dont le service est assuré par l'ESAT du Conte. Des échanges entre Maisadour et l'ESAT ont permis la définition de procédures robustes (jauge adaptée, respect de la distanciation, sens de circulation, tables extérieures, horaires aménagés, nettoyage obligatoire des mains) et le maintien de ce service de restauration géré par des publics handicapés.

NOS PROGRÈS

Taux moyen d'emploi de travailleurs handicapés pour le Groupe (la législation attend

des entreprises un taux d'emploi de 6%) :

2019 : 5,9% 2020 : 6,2%



TÉMOIGNAGE

« Maisadour travaille depuis une dizaine d'année avec l'ESAT (Etablissement ou Services D'Aide par le Travail) du Comte de Mont de Marsan pour l'entretien des espaces verts et des petits travaux de maçonnerie sur le site de Haut-Mauco. Ce sont de petites équipes qui interviennent entre 10 et 15 fois dans l'année du printemps à l'automne sur une durée de 2 à 3 jours. Ils sont très volontaires et contents d'être là et nous sommes très satisfaits de leur prestation. En Espaces verts, ils gèrent la tonte, le débroussaillage, la taille des arbustes, des arbres et des haies. En maçonnerie, ils ont mis en place la clôture du siège et du complexe en 2011. Il y a beaucoup de bienveillance de la part de Maisadour pour développer au mieux cette collaboration. »

Michel Navarro, Directeur du Complexe de Haut-Mauco.

ACTEUR IMPLIQUÉ DANS L'INSERTION DE JEUNES OU DE PERSONNES EN DIFFICULTÉS SUR LE TERRITOIRE

Des vidéos-témoignages d'alternants et un parcours d'intégration pour les jeunes chez Fermiers du Sud-Ouest



Fermiers du Sud-Ouest s'est engagé depuis quelques années dans le développement de sa politique d'alternance. Chaque année, des jeunes sont recrutés dans les différents services. Le recours aux contrats d'alternance est positif tant pour l'entreprise qui maintient ainsi son savoir-faire et ses compétences métiers, que pour les jeunes qui apprennent un métier en totale immersion, ce qui leur permet de développer leur autonomie. Afin d'attirer les meilleurs profils et répondre aux exigences actuelles des jeunes, le Groupe communique sur ses offres par le biais des réseaux sociaux et réalise des vidéos témoignages d'alternants en poste afin que les candidats aient une idée, en toute transparence, des perspectives offertes par le Groupe.

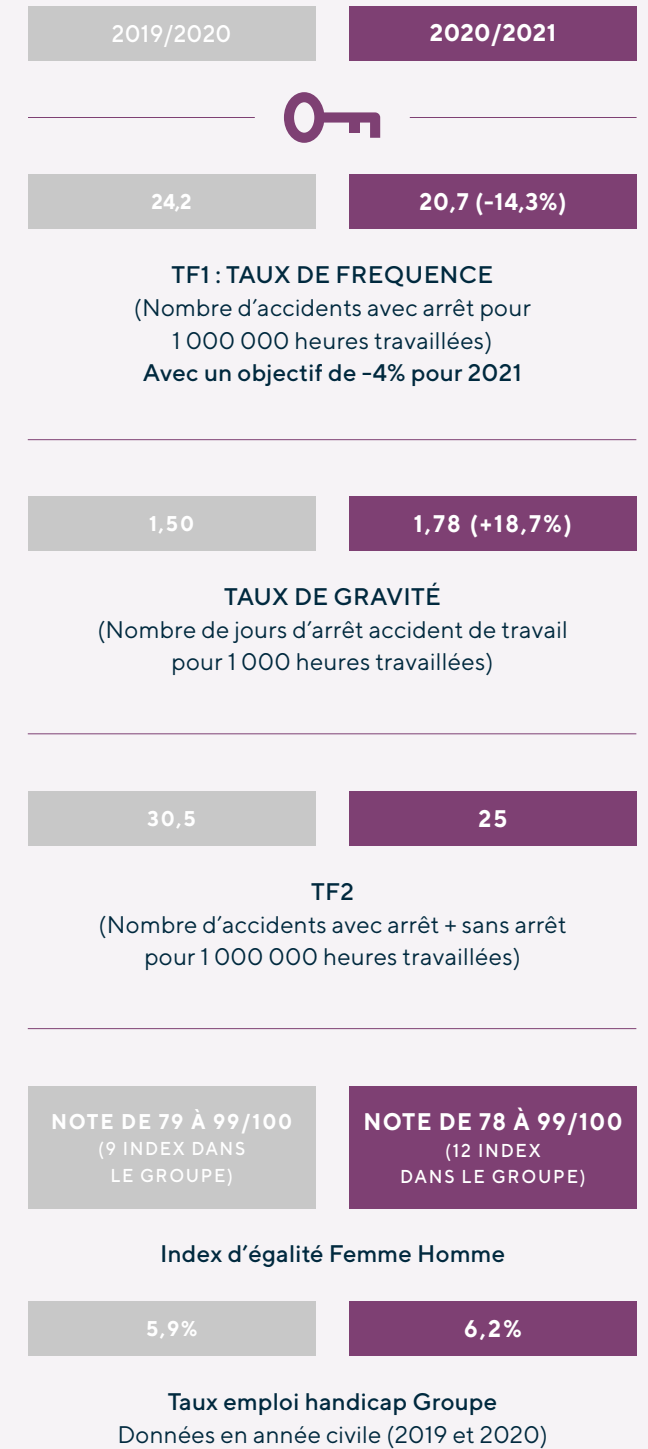
Fermiers du Sud-Ouest et Maisadour participent également aux forums des écoles du secteur agroalimentaire afin de répondre aux questions des candidats. Une fois recrutés, les alternants suivent un parcours d'intégration avec une journée qui leur est dédiée. Ainsi, en 2020, nos recrues ont pu visiter un élevage, visiter le site de production de Saint-Sever et assister à différentes présentations de l'entreprise. Cette journée est aussi l'occasion pour eux de faire connaissance et de tisser des liens importants pour leur mission au sein du Groupe.

1 EMPLOI, 1 JEUNE

NOS NOUVEAUTÉS

Dans un contexte de difficulté d'insertion des jeunes, le Groupe s'est associé à l'opération nationale visant à soutenir l'emploi jeune baptisée « 1 emploi 1 jeune » ; 15 jeunes ont ainsi été recrutés sur une période de 9 mois.

NOS INDICATEURS



B

ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT PERSONNEL ET PROFESSIONNEL

ENJEU & POLITIQUE

Le Groupe Coopératif Maisadour considère la culture managériale, commune et partagée, comme un moyen pour garantir une gestion équilibrée associant développement des équipes et performance économique. Dans un environnement caractérisé par le changement, les actions de formation, d'adaptation et de développement des compétences participent directement à la réalisation de nos ambitions.

NOTRE RÉPONSE / LES ACTIONS / LES RÉSULTATS

Différentes actions ont été engagées pour soutenir cet enjeu.

L'ACCOMPAGNEMENT DU MANAGEMENT

Convention et journées de management maintenues

La convention management s'est déroulée en distanciel les 21 et 22 octobre. En plus de la présentation des résultats économiques et des faits marquants, un temps a été consacré à la présentation de projets par leur pilote. Ces projets avaient été choisis par votes par l'ensemble des managers. L'organisation retenue s'est inscrite dans un cadre interactif où l'échange a été favorisé entre les différents acteurs. Les mêmes moyens digitaux ont permis d'animer la journée management de février pour réaliser un point sur la situation à mi exercice en maintenant un espace privilégié d'échanges entre les managers et la direction générale.



Les 21 et 22 octobre avait lieu la Convention des Managers sur deux demi-journées entièrement digitalisées via l'outil Teams Live Event.

NOS PROGRÈS

Au-delà des réunions managers, ce sont les process de management qui se sont adaptés pour maintenir les étapes managériales annuelles : besoin de formation, recensements et suivis budgétaires, processus de rémunérations, entretiens individuels et professionnels, actualisation des plans de succession, suivi des plans d'actions en s'appuyant sur les outils collaboratifs déployés au sein du Groupe.

DES SESSIONS DE FORMATION

Les formations management, points clés de l'accompagnement de la politique d'adaptation et de transformation, ont également été maintenues en s'adaptant aux impératifs sanitaires.

264 stagiaires repartis en 7 groupes ont ainsi poursuivi ou débuté leurs parcours de formation durant l'exercice.

Ces formations ont connu un déroulement malmené avec parfois des reports, des changements d'organisation mais au terme de l'exercice les actions prévues ont toutes été déployées.



NOS PROGRÈS

L'accompagnement formation dans le domaine du management a représenté en 2020 18% de l'investissement formation Groupe.

LE MANAGEMENT DE PROXIMITÉ

Plusieurs pratiques favorisant l'amélioration des conditions de travail et les échanges ont été déployées depuis plusieurs années.

NOS PROGRÈS

Un baromètre pour les cadres chez MVVH

MVVH est dans une phase de profonde transformation, le plan « REBOND 2023 » est la feuille de route de cette transformation. Afin de mesurer si la transformation est en cours d'intégration par les populations cibles, un baromètre ICAP (Information / Compréhension / Adhésion / Participation) a été mis en place. Il vérifie que les actions mises en œuvre produisent les effets attendus grâce à une vingtaine de questions réparties sur les 4 thèmes ICAP. Il a été diffusé à 138 cadres de la société. Malgré un taux de participation faible (28%), ce premier baromètre a mis en évidence un besoin de communication sur le plan REBOND. Des actions ont été déployées pour progresser. Un nouveau baromètre est prévu en septembre 2021.

LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES : UN CAP MAINTENU

Les formations de développement de compétences ont pu être maintenues malgré la crise sanitaire.

Un programme de formations qualifiantes chez Delpeyrat

En 2019, Delpeyrat a engagé un programme de formation à destination de 45 de ses salariés (conducteurs de machine et chefs d'équipe) pour l'obtention d'un Certificat de Qualification Professionnelle (CQP). Bien que le suivi de cette formation ait été contrarié par le Covid, tout a été mis en œuvre pour en garantir la pérennité. Fin septembre 2020, **32 salariés** ont pu être évalués par un jury national et ont reçu un avis favorable ainsi que les félicitations pour leur engagement malgré le contexte difficile.

NOS NOUVEAUTÉS

ÉLABORATION DE PARCOURS DE COMPÉTENCES POUR FAIRE FACE À LA CRISE

Une réaction en situation de crise aviaire est de faire face en développant les compétences. C'est la position retenue par les métiers fortement impactés par la crise. Ils ont mis en place des parcours de formation pour **plus de 250 stagiaires** sur une période de six mois.

Dans les activités de productions animales et gastronomie les collaborateurs sont invités à s'associer dans leur périmètre à plusieurs parcours ouverts dans différents domaines : sécurité alimentaire, maîtrise des outils informatiques et collaboratifs, développement de la sécurité au travail, et perfectionnement technique.

Avec ces plans, l'objectif est de développer et conforter les compétences pour garantir les reprises d'activités dans des secteurs qui ont parfois connu un arrêt temporaire.



DÉMATÉRIALISATION DU BULLETIN DE PAYE

Ce projet constitue l'un des axes de la modernisation de nos pratiques de travail. Il vise à dématérialiser un process RH et à offrir une meilleure accessibilité de l'information pour chacun des salariés.

En janvier 2021, chaque salarié a été doté d'un coffre-fort numérique permettant de délivrer les bulletins de paye et les communications internes. 92% des salariés ont adopté ce mode numérique de transmission.

Tous les salariés peuvent être désormais directement destinataires de communications écrites, dans une situation où 30% n'ont pas accès à une boîte mail professionnelle.

La seconde étape du projet vise à dématérialiser les dossiers des salariés, avec pour objectif de renforcer la sécurité des données, d'optimiser les échanges et de diminuer notre consommation papier.

UN NOUVEAU LOGICIEL DE GESTION DES CANDIDATURES AU NIVEAU DU GROUPE

Depuis avril 2021, le Groupe s'est doté d'un nouvel outil de gestion des candidatures. Dédié aux équipes RH, il facilite la diffusion des offres d'emploi et le traitement des candidatures. Ce changement a des impacts sur la visibilité des différentes offres du Groupe puisque tous les salariés ont maintenant accès à un site de mobilité interne reprenant toutes les opportunités professionnelles. Ce nouveau site permet aussi de postuler plus vite et est accessible via un mobile.

NOS INDICATEURS

2019/2020

2020/2021

RÉUNIONS MANAGERS GROUPE

3

3

FORMATIONS* DANS LE DOMAINE DU MANAGEMENT⁽¹⁾

39

42

Sessions

249

264

Stagiaires

PART DE FORMATIONS NON OBLIGATOIRES SUR LE TOTAL DES FORMATIONS

-

85,2%

80

68

Alternants (Présents au 30/06/2021)

* Données de formation en année civile (2019 et 2020).

(1) Les thèmes retenus comprennent le management, la finance pour non financier, le pilotage de projets, la conduite du changement, la mise en place d'indicateurs de performance.

POUR SUIVRE UN DIALOGUE SOCIAL ÉQUILIBRÉ



ENJEU MAJEUR

ENJEU & POLITIQUE

L'objectif est de maintenir et développer une relation privilégiée et transparente entre l'entreprise, les élus et ses collaborateurs. La qualité du dialogue social nous apparaît indispensable pour partager et comprendre les évolutions de nos marchés et leurs conséquences sur nos organisations, pour construire ensemble, des solutions aux attentes des collaborateurs et celles des entreprises, pour favoriser l'expression de tous.

NOTRE RÉPONSE / LES ACTIONS / LES RÉSULTATS

Le Comité de Groupe, mis en place au cours de l'exercice 2019-2020, est composé de représentants désignés parmi les élus des Comités Sociaux Économiques (CSE) des entités du Groupe et de représentants syndicaux ayant la capacité de signer des accords.

ADAPTATION DU DIALOGUE SOCIAL

Dans un contexte inédit de crises Covid et Influenza Aviaire, de nombreuses actions ont été engagées pour assurer la qualité et la continuité du dialogue social dans le Groupe. Le calendrier social a pu être maintenu. Les réunions ont pu se dérouler en s'appuyant sur le digital pour privilégier le distanciel. Le présentiel est resté ouvert lorsque les conditions sanitaires de distanciation étaient réunies.

Ce sont l'ensemble des instances, CSE, CSSCT, commissions de proximité, réunions syndicales qui ont été accompagnées pour garantir la continuité des relations sociales dans le Groupe. 93 élus ont maintenu leur rôle durant l'exercice malgré la crise sanitaire. Les consultations nécessaires à la vie sociale des organisations ont également pu être maintenues en s'adaptant au contexte. Le comité de Groupe a pu être réuni à deux reprises. Au même titre que les différents CSE qui ont été tenus informés de la situation sanitaire et des mesures engagées.

Avec le concours des remarques des instances, l'organisation du télétravail et plus largement du travail ont été remaniés pour s'adapter à la situation sanitaire en tenant compte de la diversité des situations de travail dans les différents métiers.



NOS INDICATEURS

2019/2020

2020/2021

101

167

Réunions avec les partenaires sociaux

9

10

Accords mis en place au sein du Groupe

PROMOUVOIR L'ÉTHIQUE DANS LA CONDUITE DES AFFAIRES

ENJEU & POLITIQUE



ENJEU MAJEUR

Pour Maïsadour, la prévention de la corruption est un des enjeux majeurs de la vie des affaires. Elle fait partie des obligations légales que doit respecter toute société ou groupement. Une Charte Ethique fournit des orientations générales aux salariés. Une politique d'achats Groupe et un code de conduite pour les fournisseurs et sous-traitants viennent renforcer les achats responsables.

NOTRE RÉPONSE / LES ACTIONS / LES RÉSULTATS



Le Groupe a identifié les risques et les procédures à formaliser via une cartographie des risques et une première sensibilisation sur la lutte anticorruption. C'est le point de départ du programme de conformité qui est déployé. Un programme de formation a été lancé dans les métiers mais suspendu avec le confinement et la crise sanitaire.

Le Comité d'Audit est l'instance de supervision et de contrôle. Il est une émanation du Conseil d'Administration qu'il contribue à éclairer sur la bonne marche du Groupe tant au plan du contrôle interne que de la transparence financière.

Le Comité d'Audit se réunit trois fois par an. Les crises du Covid et de l'Influenza Aviaire ont perturbé son organisation, mais les audits prévus ont été réalisés.



NOS PROGRÈS



La Charte Ethique a été diffusée en début d'exercice 2020-2021. Elle a été partagée avec l'ensemble des collaborateurs et des adhérents par email, intranet, magazine interne. Une ligne d'alerte a été déployée.

La Charte formalise les valeurs et les principes qui structurent Maïsadour. Elle constitue l'axe structurant du programme de conformité du Groupe. Cette charte est le document de référence qui indique les principes de bonne conduite à suivre.

POLITIQUE ACHATS GROUPE



LES ACHATS RESPONSABLES

Maïsadour a renforcé la fonction achats avec la volonté de structurer ses achats de manière responsable et a défini le cadre de référence de sa politique. La performance est au centre du développement des Achats.

La Direction des Achats s'appuie sur 5 piliers issus des valeurs du Groupe pour définir ses objectifs :

- **Qualité et service** : faire respecter et sécuriser la qualité des produits et les prestations offertes par nos fournisseurs.
- **Performance** : contribuer à la performance économique du Groupe tout en soutenant la performance des fournisseurs.

• **Innovation** : avec nos fournisseurs clés, contribuer à la recherche et au développement de solutions toujours plus performantes basées sur le développement durable.

• **Responsabilité** : privilégier les partenariats locaux, réduire l'impact de ses actions sur l'environnement et les émissions de gaz à effet de serre. Privilégier des achats verts et toujours améliorer la consommation énergétique.

• **Éthique et conformité** : respecter l'éthique dans la conduite des affaires et bannir les pratiques déloyales.

NOS NOUVEAUTÉS

CODE DE CONDUITE FOURNISSEUR ET SOUS-TRAITANT



Avec le lancement d'un Code de conduite des fournisseurs et l'évaluation de leurs pratiques sur la base d'un questionnaire RSE lors du prochain exercice, le Groupe s'engage à construire un avenir plus sain et répondre aux attentes de nos parties prenantes.

NOS INDICATEURS

2019/2020

2020/2021

3

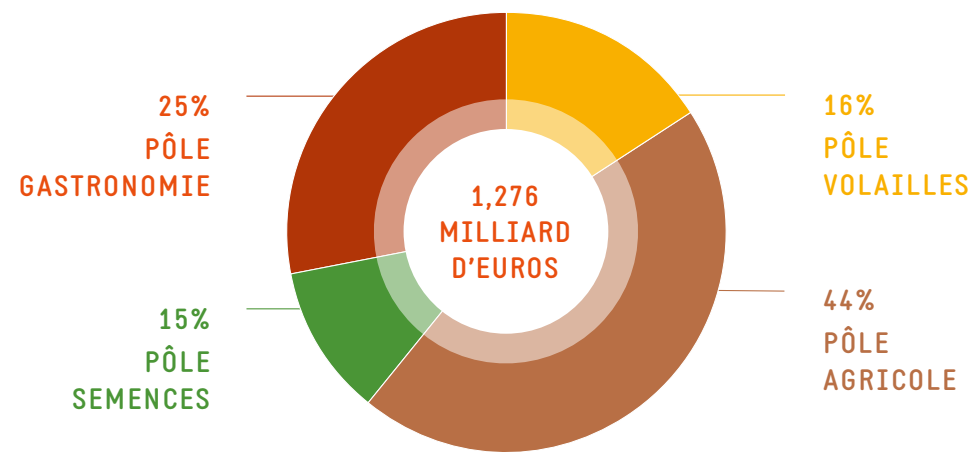
1*

Réunions du Comité d'audit

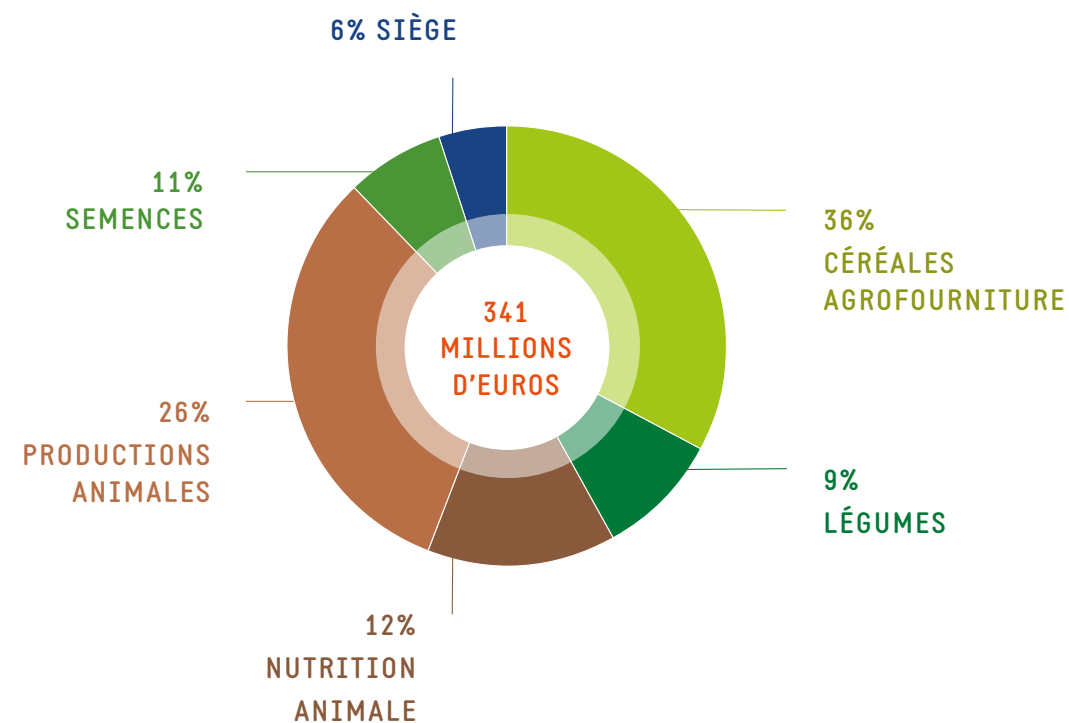
*Les crises du Covid et de l'Influenza Aviaire ont perturbé son organisation mais les audits prévus ont été réalisés.

CHIFFRES CLÉS GROUPE ET COOPÉRATIVE

RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES DU GROUPE

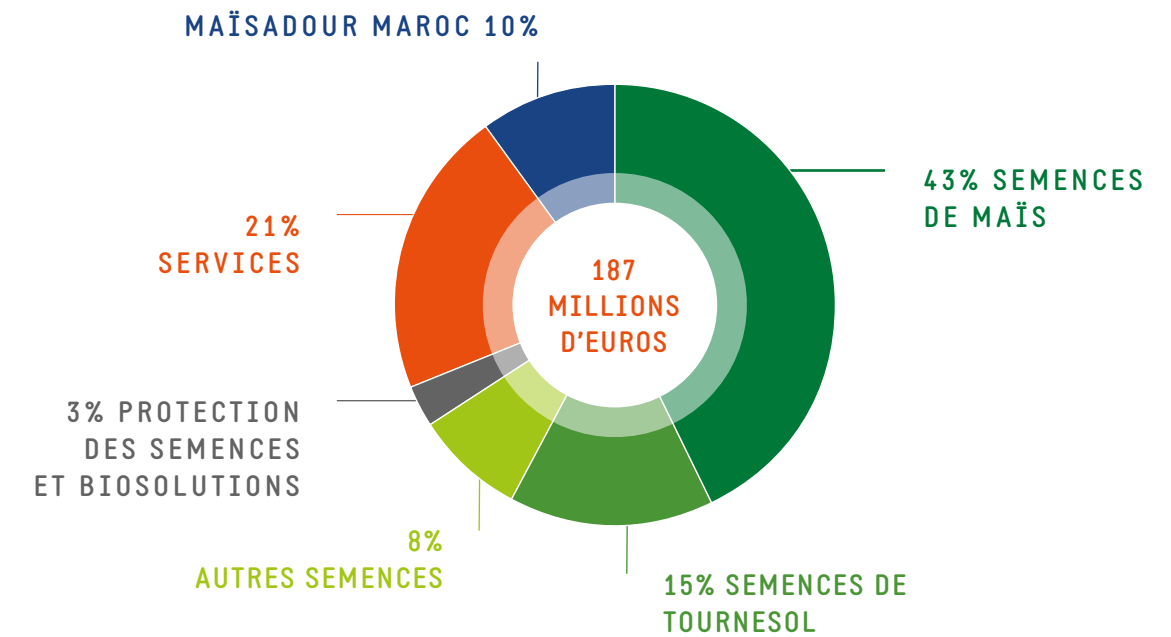


RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES DE LA COOPÉRATIVE

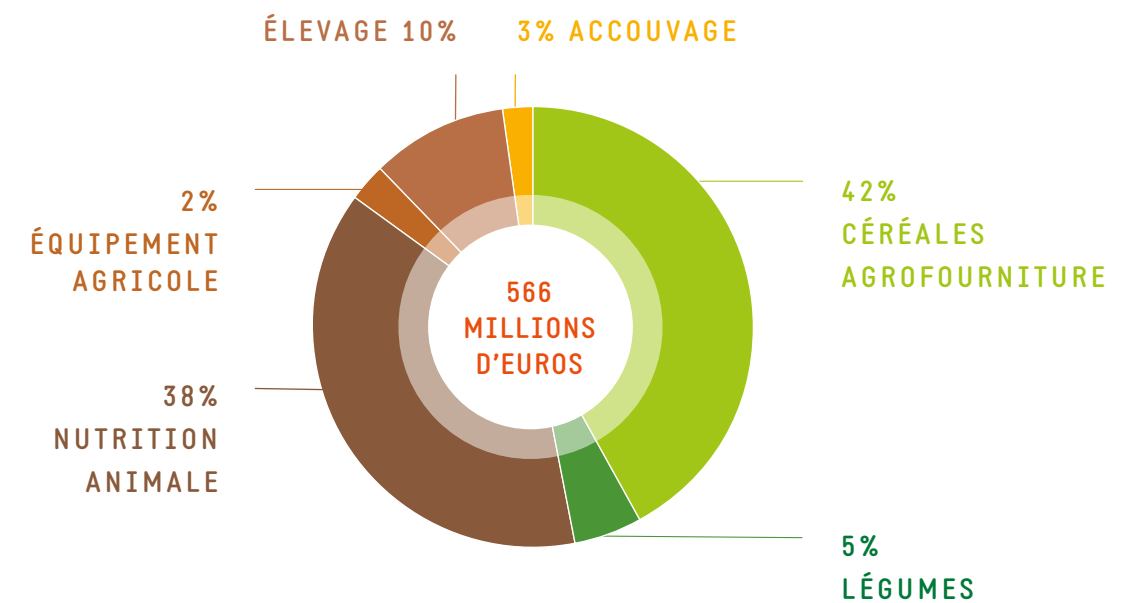


CHIFFRES CLÉS PÔLE SEMENCES ET PÔLE AGRICOLE

RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PÔLE SEMENCES

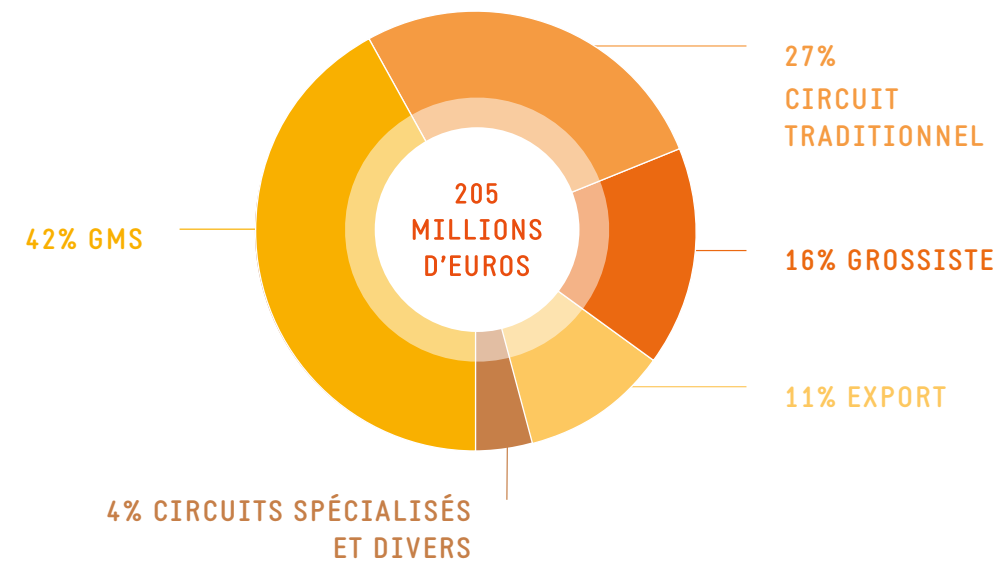


RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PÔLE AGRICOLE

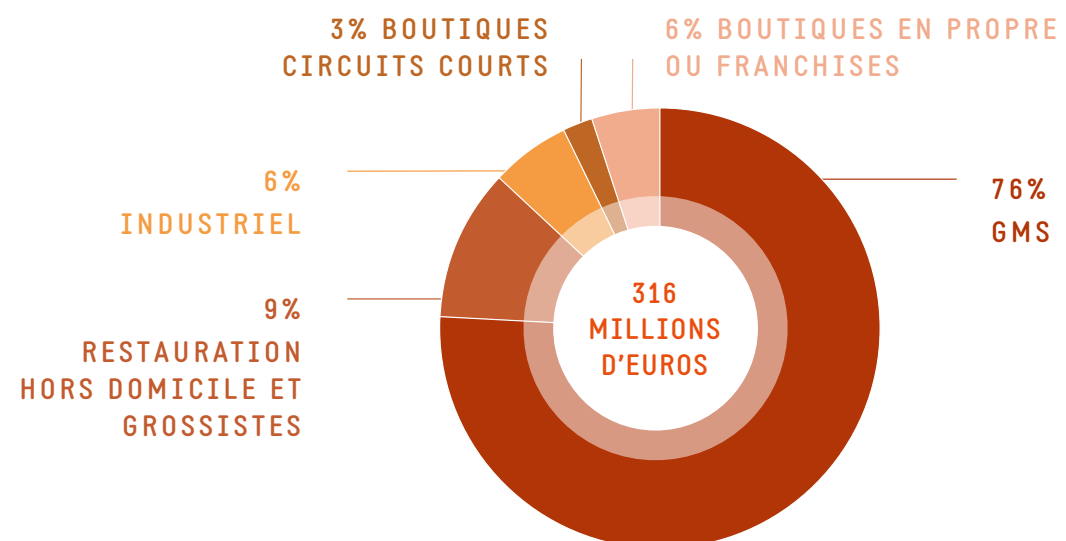


CHIFFRES CLÉS PÔLE VOLAILLES ET PÔLE GASTRONOMIE

RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PÔLE VOLAILLES



RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PÔLE GASTRONOMIE



2021 NOTE MÉTHODOLOGIQUE

PÉRIODE DE REPORTING DES DONNÉES PUBLIÉES

- du 1er juillet 2020 au 30 juin 2021 sauf exception où les données sont en années civiles, dans ce cas cela est mentionné dans les fiches indicateurs et au niveau des indicateurs dans la DPEF.

RÉCAPITULATIF DU PÉRIMÈTRE DE REPORTING EXTRA-FINANCIER (INCLUSIONS ET EXCLUSIONS DE FILIALES)

- Le reporting porte sur **58 sociétés** du Groupe Maisadour qui représentent plus de 97% du Chiffre d’Affaires 20/21 du Groupe.
- Les activités ou sites cédés durant l’exercice ne sont pas inclus dans le périmètre, **excepté pour les données sociales**.
- **Des exclusions spécifiques à certains indicateurs sont mentionnées dans les fiches indicateurs**, les exclusions générales par piliers sont décrites ci-dessous. Pour chaque indicateur communiqué sur un périmètre restreint, ce dernier est précisé au regard de la donnée communiquée.

Exclusions du pilier Environnemental :

- Les sociétés qui sont contrôlées à moins de 50% par MAISADOUR
- Les activités en cours d’acquisition ou acquises dans l’année
- Les activités en cours de cession ou cédées durant l’exercice
- Les sites avec une consommation faible par rapport aux autres activités/sites et avec un impact sur l’environnement négligeables : bâtiments administratifs / commerciaux / entrepôts de stockage / magasins
- Les sociétés qui n’ont pas de chiffre d’affaires consolidé par Maisadour

Taux de couverture Environnemental : 61 % des sites industriels actifs couverts qui représentent de par leur activité la part la plus importante des consommations d’énergie et d’eau du Groupe.

Exclusions du pilier social :

- Sociétés hors périmètre RH c’est-à-dire que Maisadour n’a pas la gestion sociale des salariés.
- Sociétés avec 0 ETP.
- Les effectifs sont en ETP moyen pour l’exercice 20/21.

Taux de couverture Social : 99 % du chiffre d’affaires de Maisadour 20/21.

Exclusions du pilier sociétal :

- Aucune exclusion spécifique.

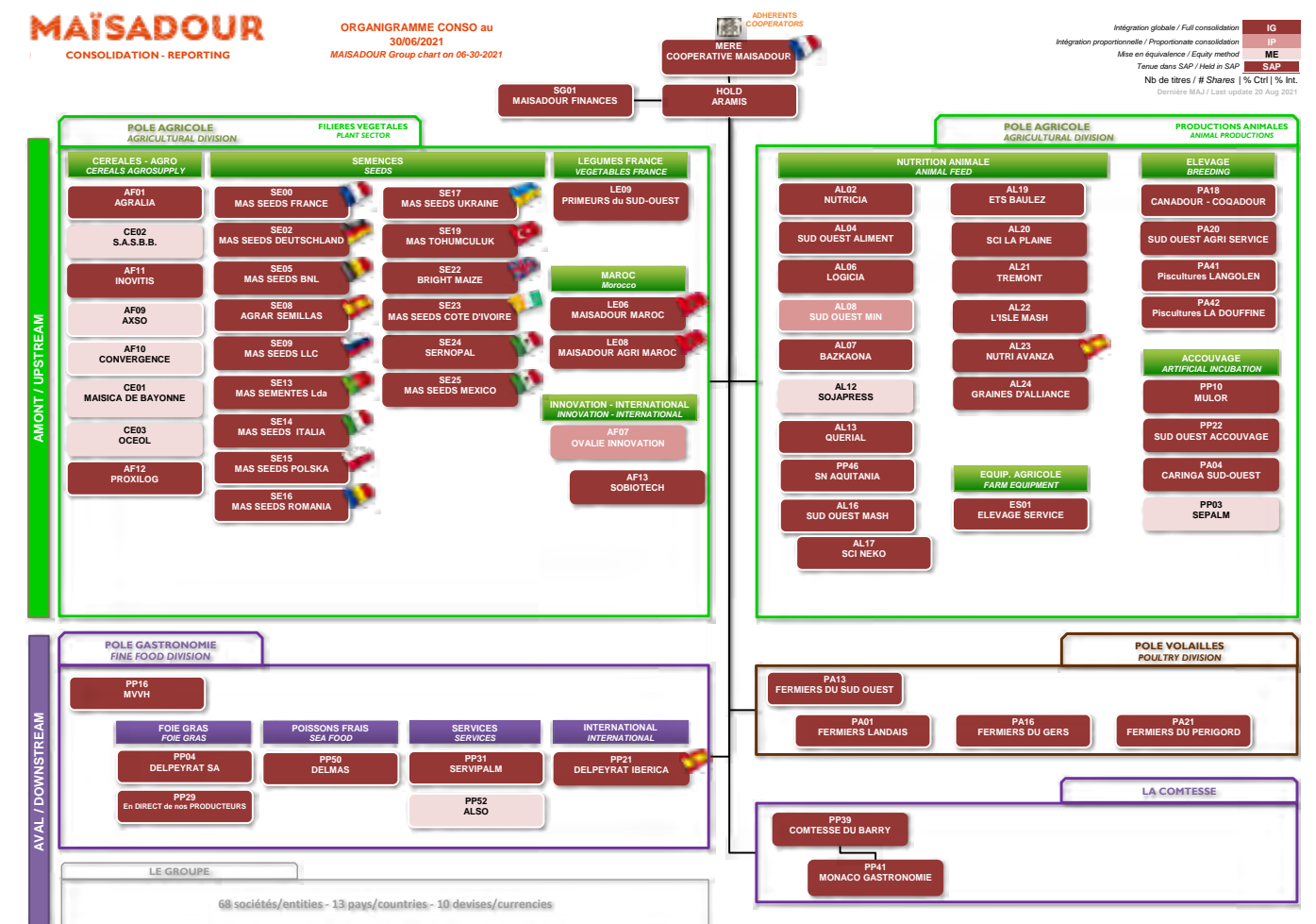
ORGANISATION DE LA COLLECTE, DU CONTRÔLE ET DE LA CONSOLIDATION DES INFORMATIONS

- L’entité de base de la collecte d’information est la société pour les informations sociales et sociétales et le site pour les informations environnementales. Pour chacune de ces trois thématiques, des référents internes, identifiés sur chaque fiche indicateur, sont chargés de consolider au niveau de leur branche les informations des sites ou filiales qui la composent. Les informations ainsi consolidées sont transmises aux directions développement durable et ressources humaines de Maisadour. Celles-ci effectuent à leur tour un contrôle de cohérence et consolident les informations. Les outils de collecte et traitement des informations utilisés sont différents d’une thématique à l’autre. Pour les données environnementales de consommation d’eau, d’énergie et d’émission de CO2, un logiciel de reporting est utilisé.

CONTRÔLE EXTERNE DE LA DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

- Maisadour fait vérifier la conformité de sa déclaration de performance extra-financière et la sincérité des informations qu’elle contient par le cabinet Goupe Y, organisme tiers indépendant, accrédité COFRAC, vérificateur désigné par la Direction.
- Son rapport d’assurance et avis motivé sur la conformité et la sincérité des informations publiées dans la déclaration sont disponibles en fin du rapport DPEF.

ORGANIGRAMME DES SOCIÉTÉS



GROUPE COOPÉRATIF MAÏSADOUR

Rapport de l'organisme tiers indépendant (OTI) relatif à la vérification des informations sociales, environnementales et sociétales figurant dans le rapport de gestion

Exercice clos le 30 juin 2021

Aux administrateurs,

En notre qualité d'organisme tiers indépendant, accrédité par le COFRAC sous le numéro 3-1103 (dont la portée est disponible sur le site www.cofrac.fr), nous vous présentons notre rapport sur la déclaration de performance extra-financière relative à l'exercice clos le 30/06/2021 (ci-après la « Déclaration »), présentée dans le rapport de gestion en application des dispositions légales et réglementaires des articles L. 225-102-1, R. 225-105 et R. 225-105-1 du code de commerce.

Responsabilité de l'entité

Il appartient au Conseil d'administration d'établir une Déclaration conforme aux dispositions légales et réglementaires, incluant une présentation du modèle d'affaires, une description des principaux risques extra-financiers, une présentation des politiques appliquées au regard de ces risques ainsi que les résultats de ces politiques, incluant des indicateurs clés de performance. La Déclaration a été établie en appliquant les procédures de l'entité, (ci-après le « Référentiel ») dont les éléments significatifs sont présentés dans la Déclaration.

Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les textes réglementaires, le code de déontologie de la profession inséré dans le décret du 30 mars 2012 relatif à l'exercice de l'activité d'expertise comptable et prend en compte les dispositions prévues à l'article L. 822-11-3 du code de commerce. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des règles déontologiques, des normes professionnelles et des textes légaux et réglementaires applicables.

GROUPE Y AUDIT

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région Poitou-Charentes-Vendée – Membre de la Compagnie Régionale de Poitiers
Membre indépendant du réseau Nexia International – Membre de l'Association Technique A.T.H.

SAS au capital de 37 000 €
Siège social : 53 rue des Marais – CS 18421 – 79024 NIORT Cedex – Tél. : 05 49 32 49 01
RCS NIORT B 377 530 563 – APE 6920 Z – TVA : FR 10 377 530 563

FONTENAY-LE-COMTE – FUTUROSCOPE – LA ROCHE-SUR-YON – LUÇON – NANTES – NIORT – PARIS

Exercice clos le 30 juin **2021**

RAPPORT

DE L'ORGANISME TIERS INDEPENDANT
SUR LES INFORMATIONS RSE

GROUPE COOPÉRATIF MAÏSADOUR

Route de Saint-Sever

40280 Haut-Mauco

Responsabilité de l'organisme tiers indépendant

Il nous appartient, sur la base de nos travaux, de formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur :

- la conformité de la Déclaration aux dispositions prévues à l'article R. 225-105 du code de commerce ;
- la sincérité des informations fournies en application du 3° du I et du II de l'article R. 225-105 du code de commerce, à savoir les résultats des politiques, incluant des indicateurs clés de performance, et les actions, relatifs aux principaux risques, ci-après les « Informations ».

Il ne nous appartient pas en revanche de nous prononcer sur :

- le respect par l'entité des autres dispositions légales et réglementaires applicables, notamment, en matière de plan de vigilance et de lutte contre la corruption et l'évasion fiscale ;
- la conformité des produits et services aux réglementations applicables.

Nature et étendue des travaux

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément aux dispositions des articles A. 225-1 et suivants du code de commerce déterminant les modalités dans lesquelles l'organisme tiers indépendant conduit sa mission et selon la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention.

Nous avons mené des travaux nous permettant d'apprécier la conformité de la Déclaration aux dispositions réglementaires et la sincérité des Informations :

- nous avons pris connaissance de l'activité de l'ensemble des entreprises incluses dans le périmètre de consolidation, de l'exposé des principaux risques sociaux et environnementaux liés à cette activité, et, le cas échéant, de ses effets quant au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et l'évasion fiscale ainsi que des politiques qui en découlent et de leurs résultats ;
- nous avons apprécié le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;
- nous avons vérifié que la Déclaration couvre chaque catégorie d'information prévue au III de l'article L. 225-102-1 en matière sociale et environnementale ;
- nous avons vérifié que la Déclaration présente le modèle d'affaires et les principaux risques liés à l'activité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation, y compris, lorsque cela s'avère pertinent et proportionné, les risques créés par ses relations d'affaires, ses produits ou ses services ainsi que les politiques, les actions et les résultats, incluant des indicateurs clés de performance ;
- nous avons vérifié, lorsqu'elles sont pertinentes au regard des principaux risques ou des politiques présentés, que la Déclaration présente les informations prévues au II de l'article R. 225-105 ;
- nous avons apprécié le processus de sélection et de validation des principaux risques ;
- nous nous sommes enquis de l'existence de procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par l'entité ;
- nous avons apprécié la cohérence des résultats et des indicateurs clés de performance retenus au regard des principaux risques et politiques présentés ;

- nous avons vérifié que la Déclaration comprend une explication claire et motivée des raisons justifiant l'absence de politique concernant un ou plusieurs de ces risques ;
- nous avons vérifié que la Déclaration couvre le périmètre consolidé, à savoir l'ensemble des entreprises incluses dans le périmètre de consolidation conformément à l'article L. 233-16 avec les limites précisées dans la Déclaration ;
- nous avons apprécié le processus de collecte mis en place par l'entité visant à l'exhaustivité et à la sincérité des Informations ;
- nous avons mis en œuvre pour les indicateurs clés de performance et les autres résultats quantitatifs que nous avons considérés les plus importants¹ :

- des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées ainsi que la cohérence de leurs évolutions ;
- des tests de détail sur la base de sondages, consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des pièces justificatives. Ces travaux ont été menés au niveau d'une sélection d'entités contributrices², et couvrent entre 19% et 100% des données consolidées sélectionnées pour ces tests ;

- nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour corroborer les informations qualitatives (actions et résultats) que nous avons considérées les plus importantes ;
- nous avons apprécié la cohérence d'ensemble de la Déclaration par rapport à notre connaissance de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation ;

Nous estimons que les travaux que nous avons menés en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

Moyens et ressources

Nos travaux ont mobilisé les compétences de trois personnes et se sont déroulés entre les mois de septembre et d'octobre 2021 sur une durée totale d'intervention d'environ trois semaines.

¹ Engagement « Assurer la performance économique et environnementale des exploitations » :

- Indicateur lié à l'enjeu « assurer la performance économique et environnementale des exploitations » : nombre d'Agri'acteurs ;

Engagement « Développer des filières pour proposer une alimentation de qualité et durable » :

- Indicateurs liés à l'enjeu « proposer une alimentation saine, savoureuse et de qualité » : note moyenne IFS Food et pourcentage de sites industriels certifiés (qualité, sécurité alimentaire, hygiène) ;
- Indicateur lié à l'enjeu « développer le local, l'agriculture biologique et les nouvelles cultures » : surface en C2 et BIO.

Engagement « Préserver les ressources, le vivant et la biodiversité » :

- Indicateur lié à l'enjeu « agir pour la bien-être animale » : nombre de salariés en contact avec des animaux formés au bien-être animal.
- Indicateur lié à l'enjeu « maîtriser les consommations énergétiques et privilégier les énergies renouvelables » : consommations d'énergies ;

Engagement « Evoluer ensemble dans un cadre alliant la sécurité et la qualité de vie au travail » :

- Indicateur lié à l'enjeu « garantir la sécurité, le mieux-être au travail et l'égalité de traitement » : taux de fréquence.

² Cf. Annexe 1

Nous avons fait appel, pour nous assister dans la réalisation de nos travaux, à nos spécialistes en matière de développement durable et de responsabilité sociétale.

Nous avons mené dix entretiens (réunion d'ouverture et réunion de clôture incluses) avec les personnes responsables de la préparation de la Déclaration auprès des directions en charge des processus de collecte des informations et, le cas échéant, responsables des procédures de contrôle interne et de gestion des risques.

Conclusion

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que la déclaration de performance extra-financière est conforme aux dispositions réglementaires applicables et que les Informations, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel.

Commentaires

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus et conformément aux dispositions de l'article A. 225-3 du code de commerce, nous formulons les commentaires suivants :

- La déclaration de performance extra-financière est un document très riche intégrant désormais le rapport d'activité. Nous attirons votre attention sur la nécessité de prêter un soin tout particulier quant au maintien de la bonne lisibilité du document ;
- Nous vous encourageons, également, à maintenir votre bon niveau d'exigence en matière de robustesse des processus de collecte mais aussi de conservation des pièces justificatives, notamment pour l'indicateur clé de performance relatif au nombre d'agri-acteurs ;
- L'enjeu « agir sur la bientraitance animale » portant sur une exigence réglementaire témoigne de la conformité par rapport à ladite obligation sans pour autant illustrer les dispositifs volontaires dans lesquels la coopérative s'est engagée. Ainsi, pour l'enjeu « agir sur la bientraitance animale », nous vous invitons à intégrer un indicateur clé de performance associé à des objectifs fixés par la coopérative.

Fait à Niort, le 2 novembre 2021

L'ORGANISME TIERS INDEPENDANT

GROUPE Y Audit



Arnaud MOYON

Associé Département Développement Durable

Annexe 1 : Entités contributrices

Enjeu	ICP et indicateur sélectionné	Sélection d'entités contributrices	Taux de couverture des tests (en fonction des effectifs)
Assurer la performance économique et environnementale des exploitations	Nombre d'agri'acteurs	Ensemble du périmètre de la Déclaration de Performance Extra-Financière (les agri'acteurs s'engagent à l'échelle du groupe)	100 %
Proposer une alimentation saine, savoureuse et de qualité	Pourcentage de sites industriels certifiés (qualité, sécurité alimentaire, hygiène)	Agralia, Caringa Sud-Ouest, Delmas, Delpeyrat, Fermiers du Gers, Fermiers du Périgord, Fermiers Landais, Maïsadour, Maïsadour Semences, Primeurs du Sud-Ouest, Sud-Ouest Aliment	67.06 %
	Note moyenne IFS Food	Delpeyrat ; Fermiers du Sud-Ouest ; Delmas.	25.78 %
Développer le local, l'agriculture biologique et les nouvelles cultures	Surface en C2 et Bio	Maïsadour ; Maïsadour Semences ; Agralia.	19,36 %
Agir pour la bientraitance animale	Nombre de salariés en contact avec des animaux formés au bien-être animal de l'accoupage à l'abattage	Mulor, Sud-Ouest Accoupage, Maïsadour, Provig, Canadour-Coquadour, Alilandes, Excel, Sud-Ouest Agri-Services, Delpeyrat	49 %
Maitriser les consommations énergétiques et privilégier les énergies renouvelables	Consommations d'énergie	Maïsadour ; Maïsadour Semences ; Sud-Ouest Alimentation ; Delpeyrat ; Proxilog ; Delmas.	48.59 %
Garantir la sécurité, le mieux-être au travail et l'égalité de traitement	Taux de fréquence (TF1)	Sud Ouest Min ; Sud Ouest Aliment ; Delpeyrat ; Maïsadour Semences ; Agralia ; Fermiers du Gers ; Fermiers Landais.	53,40 %

MAISADOUR

NOTRE CULTURE, VOTRE BIEN-VIVRE

Route de Saint-Sever - BP27
40001 Mont-de-Marsan Cedex
Tél. 05 58 05 84 84 / Fax 05 58 05 84 99

www.maisadour.com

